

MOI, PRÉSIDENT ...

PRÉSIDENTIELLE
2016



Texte intégral du débat du 2^{ème} tour
suivi des entretiens télévisés des cinq 1^{ers}
candidats du 1^{er} tour

MOI, PRÉSIDENT ...

PRÉSIDENTIELLE 2016



Texte intégral du débat du 2^{ème} tour
suivi des entretiens télévisés des cinq 1^{ers}
candidats du 1^{er} tour

© **Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication**

01 BP 3567, Boulevard de la Marina

Cotonou - Bénin

Tél.: +229 21311739/ +229 21317767

Email: infohaac@haacbenin.org / haacbenin@gmail.com

Internet : <https://haacbenin.com/election>

**Cette publication a été financée par la Friedrich-Ebert-Stiftung
FES, Bénin**

Les Cocotiers

08 B.P. 0620 Tri Postal

Cotonou – Bénin

Tél.: +229 67 67 04 65

E-mail: info@fes-benin.org

Internet: www.fes-benin.org

ISBN : 978 – 99919 – 2 – 199 – 0

Dépôt légal n°8626 du 14/04/2016

Bibliothèque Nationale, 2^{ème} trimestre

Impression

Imprimerie ProTIC

« Tout usage à but commercial des publications, brochures ou autres imprimés de la Friedrich-Ebert-Stiftung est formellement interdit à moins d'une autorisation écrite délivrée préalablement par la Friedrich-Ebert-Stiftung ».

SOMMAIRE

<i>Avant-Propos du Président de la HAAC</i>	<i>07</i>
<i>Le Face à Face du 2^{ème} Tour.....</i>	<i>13</i>
<i>Les entretiens des cinq premiers candidats du 1^{er} Tour</i>	<i>97</i>
1. <i>Lionel Alain Louis ZINSOU-DERLIN.....</i>	<i>97</i>
2. <i>Patrice Athanase Guillaume TALON.....</i>	<i>133</i>
3. <i>Sébastien Germain AJAVON</i>	<i>167</i>
4. <i>Abdoulaye BIO TCHANE</i>	<i>201</i>
5. <i>Pascal Irénée KOUPAKI</i>	<i>237</i>

PREFACE

La HAAC a accumulé des expériences multiples, en matière de régulation des médias, notamment dans les périodes cruciales que sont les élections, plus riches les unes que les autres.

Elle a constaté que d'une élection à une autre, si les obligations constitutionnelles et légales sont tirées des mêmes textes, leur application concrète dépend fondamentalement de l'aptitude du régulateur à les adapter judicieusement en tenant compte des circonstances politiques, historiques et même sociologiques.

Ainsi, dans la recherche de l'adéquation nécessaire et indispensable entre les textes et la réalité concrète, la HAAC a dû faire preuve de beaucoup de dextérité pour identifier avec exactitude les solutions propres à chaque situation.

Les innovations connues d'une élection à une autre en sont l'illustration parfaite : de l'implication des radios communautaires dans les débats locaux à la mise en place d'un système performant de proximité de suivi des productions de presse, c'est une approche nouvelle dans le processus de régulation engagé par la HAAC.

L'élection présidentielle de mars 2016 a offert l'occasion à la HAAC d'atteindre un palier supérieur : l'organisation, pour la première fois au Bénin sur les antennes de l'organe public de radiodiffusion et de télévision, d'un face-à-face entre les deux candidats retenus pour le second tour de l'élection présidentielle.

Mais avant d'en arriver à ce point, il a fallu procéder, deux semaines durant, à l'enregistrement d'émissions radiodiffusées au profit des candidats pour exposer au peuple leurs projets de société à travers l'émission « Moi Président ». Cet exploit inédit, nous le devons à la fois à la volonté unanime des Conseillers de la HAAC de poursuivre dans la recherche de l'innovation, à l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB) résolument décidé à nous accompagner par la mobilisation adéquate des ressources techniques, matérielles et humaines indispensables pour une

telle entreprise et à la disponibilité de plusieurs structures et personnes ressources elles aussi soucieuses d'apporter leur précieuse contribution à l'aboutissement de l'idée.

Tout cela a permis à la HAAC d'offrir au public ce document intitulé « Moi Président ».

Il s'agit de la transcription fidèle des débats des cinq (05) premiers candidats du premier tour diffusés par l'ORTB ainsi que du face-à-face final de l'élection présidentielle de mars 2016.

La HAAC a constaté l'énorme engouement tant des hommes politiques eux-mêmes que de leurs militants et sympathisants ainsi que de toutes les franges de la population béninoise pour cet exercice inédit.

Aussi nous a-t-il paru utile et nécessaire de mettre à la disposition des uns et des autres un document sur version papier, une autre dimension des modes de communication de ces documents historiques.

Il ne s'agit surtout pas pour la HAAC de garnir ni d'enrichir encore moins de compléter ses archives.

Il s'agit surtout de permettre aux hommes politiques de tous bords d'avoir sous les yeux un document facile à consulter à tout moment, car facile à déplacer ou à transporter.

De même, les chercheurs (philosophes, anthropologues, sociologues, historiens et autres hommes de lettres) pourront aisément avoir accès à cet ouvrage unique et pourront approfondir leurs connaissances de l'histoire politique de notre pays ou même nourrir leurs créations d'œuvre de l'esprit en s'en inspirant utilement.

Pour les étudiants, c'est plutôt du pain béni car leur horizon pourra s'élargir en vue d'une meilleure appréhension de leur propre cursus.

Cette publication est donc, à tous égards, une contribution

inestimable à l'enrichissement médiatique de notre pays.

Je voudrais espérer que chaque personne, qui en disposera sous la main, se l'appropriera personnellement au-delà de ses convictions politiques, et qu'il en tirera le plus grand profit.

Je voudrais également souhaiter que, tous, nous ayons pour seul souci le mieux-être de notre patrie commune, le BENIN, et l'approfondissement de l'idéal démocratique à travers l'éclosion véritable de la liberté d'expression.

Je voudrais enfin émettre le vœu que la HAAC puisse continuer de bénéficier du soutien constant de chacun et de tous pour mieux accomplir ses missions constitutionnelles pour que vive le BENIN.

A toutes et à tous, je souhaite une excellente lecture.

Adam BONI TESSI

*Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la
Communication du Bénin.*

Le Face à Face du 2^{ème} Tour



&



Journalistes ayant conduit l'entretien:

Georges AMLON
Benjamin AGON
ORTB

Jeudi 17 mars 2016

M. Georges AMLON. Mesdames, mesdemoiselles et messieurs, bonsoir!

Bienvenus à cette émission à laquelle nous convie la Haute Autorité de l'Audio-visuel et de la Communication, en collaboration avec l'Office de radiodiffusion et télévision du Bénin. Une émission qui est une première, «Moi Président», le face-à-face est réellement inédit dans l'histoire de la construction démocratique de notre pays, que deux (02) candidats, deux (02) compétiteurs qui ont concouru dans cette compétition particulière qu'est l'élection présidentielle, se retrouvent sur un plateau de télévision pour échanger leurs idées, pour confronter leurs points de vue, pour, au besoin, porter la contradiction à leur vis-à-vis et réellement, il est dit dans l'histoire de notre pays. Il s'agit d'une authentique première et il convient de le souligner. Ils seront deux (02) sur ce

plateau pour participer à ce débat désormais historique. A ma droite, le candidat Patrice Talon. A ma gauche, le candidat Lionel Zinsou.

Monsieur Zinsou, monsieur Talon, bonsoir!

M. Patrice TALON. Bonsoir!

M. Lionel ZINSOU. Bonsoir!

M. Georges AMLON. Nous voilà partis pour 120 minutes. Et je ne serai pas seul à vous accompagner dans ce débat. J'aurai à mes côtés mon confrère Benjamin Agon qui sera avec moi pour modérer ce débat et faire en sorte qu'il soit le plus équitable possible.

Monsieur Benjamin Agon, bonsoir!

M. Benjamin AGON. Bonsoir, Georges Amlon! Bonsoir, Patrice Talon! Bonsoir, Lionel Zinsou!

Nous allons démarrer en faisant quelques précisions rapidement. Nous démar-

rons avec vous. C'est vous qui allez prendre la parole tout à l'heure, monsieur Patrice Talon, puisque le tirage au sort l'a confirmé comme cela. Et nous allons conclure cet entretien avec Lionel Zinsou.

Pour démarrer, je voudrais, quand même, préciser que depuis le début de la campagne électorale, dès le premier tour, chacun de vous est arrivé sur la scène politique béninoise avec des slogans. «Le nouveau départ» pour vous, monsieur Talon, et «le Bénin gagnant» pour vous, monsieur Zinsou.

Puisque nous commençons avec monsieur Talon, pourquoi «le nouveau départ» ?

M. Patrice TALON. Il convient de préciser, avant tout, que ce n'est pas un slogan. C'est l'expression d'un idéal. Notre pays va très mal sur tous les plans. Au plan politique, cela est visible. Au plan social, pareil. Au plan économique, n'en

parlons plus. Notre idéal de démocratie depuis la Conférence Nationale s'est révélé complètement derrière nous, c'est-à-dire que ce que nous avons espéré depuis la Conférence Nationale, nous l'avons oublié collectivement apparemment. Il est malheureux de constater aujourd'hui que le pouvoir exécutif est devenu quelque chose de totalement pervers. Je pèse mes mots. Malheureusement, notre Constitution qui a laissé beaucoup de détails sans préciser dans sa lettre ce que l'esprit de la Constitution prévoit, malheureusement, je disais, cette Constitution a donc laissé des failles qui ont permis au pouvoir exécutif de s'exprimer dans les plus larges extrémités; ce qui aujourd'hui compromet totalement le pouvoir équilibré que nous avons espéré depuis la Conférence nationale des forces vives. Cela est de nature à compromettre le développement. Et d'ailleurs, notre développement

s'est trouvé complètement compromis. C'est bien pour cela que nous avons estimé que, sur le plan politique, les réformes s'imposent. Pas pour remettre en cause l'esprit de la Constitution, mais pour remettre en place la lettre de manière à ce qu'elle soit conforme à son esprit pour rétablir un pouvoir normal, un pouvoir équilibré et sans compter sur la mesure, le bon sens des gouvernants.

Au plan social et au plan économique, le pays va très mal. L'Etat aujourd'hui, se retrouve à se mêler de tout, à reprendre les activités économiques; ce que nous avons déploré jadis. Et il convient véritablement de ramener la balle à terre, de repartir à nouveau avec des réformes aussi bien politiques, administratives que l'installation d'une nouvelle dynamique économique.

M. Benjamin AGON. *Lionel Zinsou, avec vous, c'est «le Bénin gagnant». Pourquoi*

«le Bénin gagnant»?

M. Lionel ZINSOU. D'abord, il faut mettre le Bénin au cœur de tout. Donc, il fallait que le Bénin soit présent dans ce slogan. Mais aussi, il faut dire que le Bénin sait gagner. Il a les hommes pour gagner. Il a les Institutions pour gagner. Il a ses traditions pour gagner. Et il a sa jeunesse pour gagner; une jeunesse que moi, je trouve extraordinaire, vraiment créative, vraiment courageuse, une jeunesse qui a des droits pour gagner. Il faut que ces droits s'approfondissent pour gagner. Gagner, cela veut dire quoi? Cela veut dire gagner sur des fléaux comme le chômage que nous partageons, malheureusement, avec beaucoup de pays avancés et en développement. Mais nous avons des solutions pour cela, des solutions rapides. Et avec ça, on fait gagner la jeunesse. Et puis, il y a, dans un pays qui travaille beaucoup et qui a des fruits de son travail et

qui donc, n'est pas un pays à terre, un pays décadent, un pays qui dégage une bonne croissance. Mais nous avons des problèmes d'inégalité. Nous avons des compatriotes dans la misère, en fait. Et nous devons tous collectivement parvenir à leur donner de nouvelles chances pour que tout le monde gagne de la croissance du Bénin. Une petite différence parce qu'il y a quand même des différences, c'est que je ne crois pas du tout qu'une de nos Institutions démocratiques soient en cause. Le travail du renouveau démocratique a été remarquable. D'ailleurs, le premier tour de l'élection, la campagne électorale semblent magnifiques au regard du fonctionnement des Institutions et de la paix qui a régné alors qu'on nous prévoyait des tensions. Aujourd'hui, nous sommes là dans un vrai débat parce que toute l'opinion publique, nous sommes une terre de liberté. On chercherait en vain un prisonnier politique.

On chercherait en vain que la presse soit muselée, contrainte. Non ! Elle est libre. Monsieur Patrice Talon est un propriétaire de presse et de journaux, de télévision. Et ceci est toléré très certainement malgré son rôle politique. Nous sommes dans des Institutions démocratiques qui fonctionnent. Et le travail de tous les Béninois, de toutes les compétences des Béninois ne doit pas être nié au nouveau départ comme si on était tombé à terre. Je crois, monsieur Talon, que c'est un peu ce que vous venez de dire. Ce n'est pas vrai. Les Béninois travaillent avec un courage fou. On a doublé les productions agricoles dans ce pays en dix (10) ans. On a doublé avec très peu d'eau et très peu d'électricité. Les gens savent gagner dans notre pays. Notre économie n'est pas à terre. J'ai lu dans le projet de société dont vous avez parlé tout de suite, monsieur Patrice Talon, que l'investissement avait

régressé. Mais il a, en fait, augmenté en pourcentage et il a augmenté en volume de façon très importante. Le Bénin investit sur lui-même. Les Béninois investissent. Et les étrangers viennent aussi investir, donc, les aider à savoir gagner. Oui, c'est vrai qu'il faut faire un certain nombre de changements. Il faut continuer des réalisations et des réformes. Je suis bien d'accord avec Patrice Talon. Il y a des réformes à faire. Je ne suis pas du tout satisfait du point où nous sommes. Mais il faut le faire en rendant cet hommage aux Institutions, aux hommes, aux femmes et aux jeunes dans le pays. Leur travail de tous les jours met notre pays chaque année un petit peu plus haut.

Maintenant, on devrait être un modèle pour l'Afrique. C'est très important pour notre fierté qui est un élément très fondamental pour notre pays. Le Bénin sait gagner.

M. Georges AMLON. *Alors, messieurs, vous êtes tous deux porteurs d'avenir. Et l'avenir, c'est nos enfants, nos petits-enfants. Dites-moi, si un enfant d'une dizaine d'années vous posait la question à l'un ou à l'autre, «que ferez-vous de nous»? Qu'est-ce que vous lui répondriez, monsieur Lionel Zinsou?*

M. Lionel ZINSOU. Je lui dirai qu'on va lui construire un pays où il va faire bon vivre. Tout le monde sait ce que ça veut dire. Tout le monde sait que cela veut dire que ce serait mieux que nous envisagions des microcrédits à toutes les familles qui ne donnent pas à cet enfant de dix ans deux repas complets par jour. Un pays dans lequel son éducation, non seulement sera améliorée comme elle l'a été considérablement. Aucun pays pratiquement n'a construit autant d'écoles en un si peu de temps. Quand on regarde les vingt dernières années

et spécialement les dix dernières années, son école est proche. Mais un pays où l'éducation qu'il reçoit et encore beaucoup d'années d'éducation devant lui. Il rentrera dans l'une de nos sept universités, cet enfant de dix ans. Sept universités! Il n'y avait aucune en 1969. Eh bien, cet enfant-là, quand il grandira, on aurait la qualité de son éducation, la qualité des soins. Nos indicateurs de santé se sont beaucoup améliorés. C'est pour cela que les enfants sont si nombreux. Mais il faut qu'on fasse encore de grands progrès dans la santé que nous devons garantir. Il faut que cela ça reste un pays dont on soit fier. C'est très important pour l'identité de chacun de nos enfants. La question que vous me posez, moi, c'est mes enfants et mes petits enfants qui me la posent. Qu'est-ce que tu veux faire, en réalité, pour ce pays? Ce pays est en effet... Pour moi, l'élément fondamental qui vraiment partout dans ce

que je propose, c'est l'égalité. Où que vous soyez né, quelle que soit votre famille, quel que soit son niveau d'éducation, que les chances de nos enfants par l'école, par la santé soient des chances, les mêmes pour tous sur tout le territoire; ce qui n'est pas le cas. Quelle que soit votre famille, que l'Etat soit, c'est une providence pour les familles, un soutien pour les familles.

Voilà ce que je dirais à cet enfant. On va te donner l'égalité des chances pour ton emploi et pour ton éducation.

M. Georges AMLON. *Monsieur Patrice Talon, si on vous posait la même question?*

M. Patrice TALON. Je suis malheureux de constater que pour un aspirant à cette fonction, diriger le Bénin pendant cinq (05) ans, monsieur Zinsou voit que le Bénin va très bien, que la production augmente parfaitement conformément

à nos aspirations, que les Institutions fonctionnent très bien et que le Bénin est un pays déjà prospère, gagnant. On voit bien que, cher ami, vous ne connaissez pas le Bénin. Puisque rares sont les Béninois qui vous diront que le pays va bien. Au plan économique, le chômage a atteint des sommets inquiétants. Dans l'administration, il faut être un soumis et un griot pour être promu. Les valeurs ne sont plus promues dans notre administration. Le clientélisme est devenu le seul mode de gouvernance. Il n'y a plus un seul fonctionnaire qui mérite, qui pense que l'administration fonctionne bien. Nous avons des Institutions, les décisions de la Cour Constitutionnelle qui ont tellement inquiété les Béninois. Et à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle, vous avez vu combien les Béninois étaient inquiets que la Cour ne remette en cause la tendance annoncée par la CENA. Il y a une crise de confiance

parce qu'aucun Béninois ne croit aux Institutions. Cela est resté traîné dans tous les cœurs, dans tous les esprits. Or, les Béninois sont des gens calmes, pacifiques. Ils sont restés calmes et tranquilles dans leurs maisons mais dans le stress. Et moi, je n'étais pas vraiment malheureux. J'ai passé des messages. J'ai dit : «Restez tranquilles. Rien ne se passera. La Cour va confirmer les résultats». On n'est pas dans cet état pour rien. C'est bien parce qu'il y a eu des situations qui ont généré ce défi. Malheureusement, il est visible que le modèle politique dans lequel nous sommes ne plaît plus à personne, que le pouvoir exécutif est devenu quelque chose de totalement décadent. La justice est devenue le souffre-douleur du pouvoir exécutif. Combien de fois, on entend le Chef de l'Etat, on entend même le premier ministre violer une décision de la justice. Oh là là! C'est dommage que les réalités politiques puissent

amener un Etat à remettre en cause les décisions de justice. Cela est tellement grave. Vous ne vous imaginez pas candidat aux élections présidentielles en France dire que les réalités politiques peuvent remettre en cause une décision politique. On a l'impression que vous êtes à terre, excusez-moi le terme, je le dis amicalement, vous avez le syndrome de gouverneur, d'une contrée de sauvages. Pour régner, on considère que tout va très bien, que la vie est belle parce qu'il y a le soleil. Le Bénin va mal. Et nous, les Béninois nous souffrons, on ne va pas bien. C'est bien pour cela qu'il urge non seulement de réformer notre vie politique, de reformer l'administration et de relancer notre modèle économique. Parce que vous avez dit que la production agricole croît, a doublé en 10 ans. Je suis du secteur. Les rendements ont baissé dans tous les secteurs de l'agriculture. Je prends n'importe quelle culture au-

jourd'hui, et si vous voulez, nous allons en parler. Les rendements ont baissé aussi bien pour la production du maïs, la production du riz que pour la production du coton principalement. Il n'y a pas une seule culture dans laquelle les rendements ont augmenté. Quand on mesure les performances d'une société, on ne mesure pas seulement au volume. Je crois que le rendement n'a pas augmenté comme vous le dites. J'ai tous les chiffres. Au niveau de la formation, c'est une catastrophe. L'Etat est défaillant partout. Il n'y a pas de formation. Les intrants sont fournis à contre saison. Bref !

Je vais finir. Quand un enfant, mon fils, mon petit-fils, le vôtre me pose la question de savoir quel pays nous construisons pour lui demain parce qu'aujourd'hui il est désespéré. Ce qu'il faut noter, l'enfant qui pose cette question, cela veut dire que dans son esprit d'enfant, il voit malheureusement que

le pays va mal et qu'il n'y a pas d'espoir. Parce que même enfant, nous observons. La réponse que je lui donnerai est celle-ci: «Mon fils, mon petit, nous allons construire un pays dans lequel il y aura, c'est vrai, l'égalité des chances et que même si vous n'êtes pas fils d'un ministre, fils de député, vous irez à l'école. Vous aurez une formation de qualité pour que demain, vous ayez un emploi qui vous permette de vivre décemment. Il ne serait nécessaire d'être ministre, député ou douanier pour vivre. Pas besoin même d'être riche parce qu'on peut vivre de son métier». Quand on a appris un métier convenable qui nous plaît, quand on a une vocation, on peut s'épanouir. Plus aucun enfant ne croit qu'on peut s'épanouir en apprenant un métier. C'est ce qui est devenu notre société. Je ne suis pas si fier de le dire. Demain, on peut être médecin, on peut être ingénieur, on peut être pilote, on peut

être artisan, on peut être agriculteur et vivre bien. C'est cela la réponse qu'on va lui donner en lui disant tout simplement que nous nous attelons à construire une nation à laquelle les valeurs seront promues. Et les valeurs permettent de nourrir chacun des Béninois.

M. Lionel ZINSOU. Je suis ravi de voir que, quand vous parlez à un enfant de dix ans, vous disiez que vous trouvez l'égalité des chances, vous allez y parvenir. Je suis content que nous ayons le même message. Mais nous ne partons pas du tout de la même base. Vous êtes très compétent en coton. C'est vrai que vous avez géré la filière coton à un moment donné. Vous avez divisé la production par deux. Et tous vos cotonculteurs retiennent un certain nombre de chiffres beaucoup plus élevés. Le coton, c'est 10% de l'agriculture. Vous savez, au fond, ne faites pas grief, ne faites pas insulte à nos compatriotes.

L'ananas s'est développé. L'anacarde s'est développé. Le manioc s'est développé. Le maïs s'est développé. Le soja s'est énormément développé. Ne nous parlez pas que du coton où la responsabilité est, quand même, un peu partagée entre l'Etat et vous-même. Et je crois que les cotonculteurs s'en souviennent. Quand il s'agit de l'agriculture, des sujets qui font le travail quotidien et le succès des Béninois. Il ne faut pas nier les succès des Béninois. Je comprends très bien que vous fassiez des attaques contre le régime. C'est normal. Vous l'avez, certes, créé à bien des égards, ce régime. Vous avez certainement nommé des ministres un jour dans votre vie. Vous êtes venu me proposer un poste de ministre. C'était en 2006. Et vous étiez un messager. C'est très bien. On dit que vous avez beaucoup composé de Gouvernements et beaucoup faire élire des députés. Ce régime, vous le connaissez bien. Peut-être

que vous avez un sentiment de culpabilité sur certains détails. Je n'en sais rien. Mais quand on parle à un enfant de 10 ans, on lui dit la vérité. Le Bénin est un Bénin qui sait gagner. C'est un Bénin où le travail des vraies gens, et là vraiment et notamment dans l'agriculture, avec beaucoup de courage a été un travail qui est un succès pour notre économie. Il faut respecter les gens.

La Cour Constitutionnelle! Je sais que vous aimez faire peur, Patrice Talon. Et je crois que vous y arrivez très bien. Vous faites très peur, y compris dans votre coalition de rupture, il y a un de vos plus grands partisans dans cette coalition qui m'a dit qu'il faut que j'appartienne à cette coalition car, j'ai tellement peur si Patrice Talon gagnait, qu'il vaut mieux que j'ai l'air de l'avoir soutenu. Cela me donnera quelques mois de répit. Vous aimez faire peur. Regardez sur la Cour Constitutionnelle. Moi, j'ai rendu hommage à nos

Institutions. Vous venez de me le reprocher. La Cour Constitutionnelle, je la respecte. Je constate qu'elle n'a d'aucune manière altéré les résultats. Elle a perfectionné et il y avait sûrement un certain nombre de double-comptes et autres qui, dans les analyses provisoires, devraient être corrigées. Elle les a corrigées. Je ne vois absolument personne qui soit descendu dans la rue en disant : «J'ai peur des résultats». Vous n'avez pas calmé de tension parce qu'il n'y en avait pas. Les Béninois ont attendu cela dans un très grand calme. Mais regardez autour de nous en Afrique, des élections où il n'y a pas de blessé, pas de risque, rien et pas de combat où on respecte tout jusqu'à l'attente sereine des résultats qui, d'aucune manière, n'ont été altérés. Quel est ce procès d'intention? Vous calmez les peurs sur la Cour Constitutionnelle? Les Béninois sont extrêmement fiers de leurs Institutions et ils ont

confiance. Et quelle qu'a été la décision de la Cour Constitutionnelle, elle aurait été respectée comme toutes les précédentes. Ne faites pas peur sur la Cour Constitutionnelle. Ne faites pas peur sur la CENA parce que les gens n'ont pas peur. Si on crée de peurs artificielles, alors vous me dites opportunément que je ne connais décidément pas le pays. Bon! J'ai la chance d'avoir un tout petit peu plus d'âge que vous. Par conséquent, je le connais depuis très longtemps. J'ai la chance d'appartenir à une famille, ma famille qui le connaît bien, ce pays. J'ai la chance d'avoir un père comme vous. J'ai la chance d'avoir un grand-père qui était un homme qui a beaucoup agit pour l'indépendance de notre pays. Vous dites que j'ai un syndrome du gouverneur. Vous l'avez fait dire. Vous avez créé une petite cellule de gens très bien payés à 500 mètres d'ici qui devraient inventer sur moi un mensonge par

jour. Vous avez essayé de m'installer dans l'idée que j'étais envoyé par un autre pays. Et vous avez pris l'exemple de la France au hasard s'en doute. Moi, je ne vous reproche pas ni que vos ancêtres soient français, ni que certains de vos enfants soient français. Moi, je n'en parle pas parce que ce n'est pas pertinent comme idée. Je m'appelle Zinsou. Au fond, il n'y a pas beaucoup de français qui s'appellent Zinsou. Alors que Talon, c'est bien naturel, c'est bien normal. Vous connaissez l'histoire de votre famille. Elle est dans les livres sur l'histoire de Ouidah. Votre famille est arrivée pour le commerce. Il y avait l'esclavage qui était classique au XIX^{ème} siècle. Votre famille a eu cette chance de tenir la position héréditaire de sentinelle du Fort français. Nous avons une histoire chacun. Moi, ma maman, elle est française. Et ce n'est pas pour cela que j'ai un syndrome de gouverneur. Si vous me demandez devant

tous les Béninois de dire que je dois ne pas aimer ma mère et de suggérer que j'ai un syndrome de gouverneur, c'est juste une fabrication. C'est une bonne idée que vous avez trouvée au mois de juillet et que vous avez répétée dans les rues tous les jours à Cotonou, au plateau d'Abomey. Mais c'est faux. Vous voyez, c'est faux. Je suis Mahi. Je suis fon. Vous connaissez mes origines. Vous savez que je suis de la diaspora. Et par conséquent, le syndrome du gouverneur ne m'étouffe absolument pas. Je considère que la colonisation a été une entreprise ubuesque. Voilà ce que je considère. Et je suis très fier que ma famille faite de ministres du Gouvernement de Béhanzin et faite ensuite d'instituteurs, d'enseignants. C'est une des écoles pour mon grand-père, écrivait de façon manuscrite les premiers journaux, un des tous premiers journaux que mon grand-père a écrit: «*Le décadaire de Béhan-*

zin». Je vous assure que ni mon grand-père, ni mon père que tous les Béninois connaissent, le Professeur René Zinsou, ni mon oncle le Président Zinsou n'aurait encoché quelqu'un qui aurait un syndrome de gouverneur. Mon père est médecin. Il m'aurait guéri de ce syndrome tout de suite, je vous assure. Tout de suite. Donc, ne méprisez et ne créez pas la peur. Je sais que vous aimez la peur. Je sais que vous aimez la créer. Et je sais que vous la créez très bien. Nous nous connaissons à peine et nous avons des relations tout à fait cordiales. Je n'ai pas peur. Mais cela m'amuse que dans votre coalition, les gens sont là par la peur. Ne jouez pas sur la peur. Notre pays a besoin de paix.

M. Patrice TALON. Monsieur Zinsou, je trouve que vous êtes vexé.

M. Lionel ZINSOU. Pas du tout!

M. Patrice TALON. Je suis désolé...

M. Lionel ZINSOU. Ah non ! C'est votre syndrome de gouverneur que vous avez répété pendant des mois. Le mensonge en sa répétition ne crée pas la vérité, Patrice. Vous pouvez répéter le même mensonge et je sais qu'on en évoquera quelques-uns. Le mensonge tous les jours de porte en porte. Tous les jours. L'intoxication qui est une «*béninoiserie*» connue. La répétition du mensonge n'est pas une vérité. Et donc, on balaie ces histoires de syndrome de gouverneur. D'ailleurs, le suffrage universel a balayé ce genre de mensonge répété de porte en porte. En revanche, cela ne me vexe pas.

M. Georges AMLON. *Monsieur Patrice Talon, est-ce que vous voulez répliquer?*

M. Patrice TALON. Oui ! Je vous ai entendu dire et j'ai été un peu amusé que les

Béninois étaient bien tranquilles, apaisés à la veille du prononcé de la proclamation de la décision de la Cour à propos de l'élection présidentielle du premier tour. Cela prouve une fois encore, monsieur Zinsou, que vous ne connaissez pas le pays. Vous n'êtes pas au courant de la réalité. Vous êtes isolé du peuple.

M. Lionel ZINSOU. Pas du tout !

M. Patrice TALON. Vous me permettez car, je ne vous ai pas interrompu. Vous permettez ?

(Rire)

M. Lionel ZINSOU. Je ne vous laisse pas dire cela. Je vous interromps sur ce point.

M. Patrice TALON. Non ! C'est parce que vous n'êtes pas à l'écoute des Béninois. Tout le monde a eu peur que les décisions devant sortir

de la Cour ne soient pas dans le même sens que celles de la CENA. Je n'ai jamais dit que la Cour allait le faire. Moi, j'ai dit à tout le monde: «Ayez confiance. Cela ne changera pas». Et d'ailleurs, il faut reconnaître à la Cour ce mérite. Ils ont travaillé de manière acharnée et ce qui est sorti est parfaitement conforme aux chiffres que nous avons chacun en tant que candidats.

M. Lionel ZINSOU. C'est beaucoup mieux. Ceci apaise le peuple béninois.

M. Patrice TALON. Pourquoi vous m'interrompez chaque fois, monsieur Zinsou ?

M. Lionel ZINSOU. Non ! Pas à chaque fois... Cela apaise les Béninois.

M. Patrice TALON. Mais permettez que je finisse ce que je dis.

M. Lionel ZINSOU. Quand on invente des tensions, on

ne joue pas pour la paix dans ce pays.

M. Patrice TALON. Je peux continuer?

M. Lionel ZINSOU. Absolument!

M. Georges AMLON. *Cette intervention est bien chronométrée.*

M. Patrice TALON. Oui ! Mais je voudrais que monsieur Zinsou ne m'interrompe pas, chaque fois, parce que c'est une technique pour couper l'élan.

M. Lionel ZINSOU. C'était pour rendre hommage. C'est un compliment.

M. Patrice TALON. Vous avez dit quelque chose qui prouve, encore une fois, que vous ne connaissez pas du tout le Bénin. Vous avez dit que monsieur Talon, que j'ai géré la filière coton avec l'Etat béninois, que de mon temps, j'ai divisé par deux

la production nationale. Vous ne savez pas que de mon temps ou au temps où la production cotonnière faisait son boom avec l'introduction des privés, notamment le groupe Talon, nous avons atteint 425 à 500 mille tonnes de production cotonnière. Vous ne savez pas cela.

M. Lionel ZINSOU. Je le sais parfaitement mais c'est faux.

M. Patrice TALON. Qu'est-ce qui est faux ?

M. Lionel ZINSOU. Vous avez géré ensemble les usines d'égrenage dans un monopole privé et la production est tombée à des niveaux incroyables. Vous avez divisé par deux.

M. Patrice TALON. Donc, vous ne savez pas.

M. Lionel ZINSOU. Je le sais très bien.

M. Patrice TALON. Est-ce que vous permettez que je continue ?

M. Lionel ZINSOU. Oui !
Continuez sans problème.

M. Patrice TALON. J'ai dit qu'il est amusant d'entendre d'un aspirant à cette fonction, ne pas savoir qu'il n'y a pas si longtemps que cela, la production cotonnière a atteint des sommets de plus de 400.000 ou 425.000 tonnes. Tous les Béninois le savent. Et aujourd'hui, on dit que c'est au temps de monsieur Talon que la production a été divisée par deux. Bref! Je ne veux pas discuter de ce dont mon interlocuteur ne sait rien. On passe ce sujet.

M. Lionel ZINSOU. Faites-moi la grâce de penser que j'ai beaucoup observé notre pays.

M. Patrice TALON. Je vais parler du maïs. Monsieur Zinsou, je vous ai laissé parler tranquillement. Vous avez évoqué le soja, le maïs, le cajou. Et vous avez dit que...

M. Lionel ZINSOU. L'ananas!

M. Patrice TALON. L'ananas ! Est-ce que vous savez que parce que nous sommes partis du point zéro et que nous sommes au point un ou deux, mais que notre potentiel est de 10 ou 20, c'est une imperformance ? Or, pour vous, quand on parle de zéro à deux, c'est parfait, le monde est très bien. C'est pour cela que je vous parlais tout à l'heure du syndrome...

M. Lionel ZINSOU. Cela veut dire que vous savez doubler. Simplement parce que je vous avais dit que ça avait baissé.

M. Patrice TALON. Je viens. Laissez-moi finir. Ayez la gentillesse de me laisser parler.

M. Lionel ZINSOU. Non, mais ! Les indices avaient doublé ! Le potentiel ...

M. Patrice TALON. Ayez la gentillesse de me laisser parler.

M. Lionel ZINSOU. Le potentiel! Je vous assure que je crois au potentiel...

M. Georges AMLON. *Monsieur Lionel Zinsou, nous vous serions reconnaissants de ne pas interrompre monsieur Talon.*

M. Lionel ZINSOU. Je vous en donne acte. Il a une minute d'avance.

M. Patrice TALON. Le cajou! Le Bénin, il y a dix (10) ans, était devant la Côte d'Ivoire en production de cajou. Nous produisions à l'époque 25.000 tonnes de noix de cajou. Bon ! Un peu plus, parce que s'il y a quinze (15) ans. Il y a dix (10) ans dans les années 2005-2006, nous étions à peu près à 30.000 tonnes de noix de cajou. La Côte d'Ivoire était à moins de 30.000 tonnes, autour de 20.000 tonnes de production. Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire produit 600.000 tonnes de noix de cajou avec des recettes de plus de 300

milliards de francs CFA. Les revenus de cajou sont plus importants que les revenus du coton en Côte d'Ivoire.

Le Bénin a un potentiel plus élevé que celui de la Côte d'Ivoire. Mais le Bénin aujourd'hui, est à moins de 100.000 tonnes. Vous nous direz que la production est passée de 30 à quelque 100.000 tonnes...

M. Lionel ZINSOU. Oui, je vous le dis.

M. Patrice TALON. Et donc, c'est parfait. Laissez-moi finir !

M. Lionel ZINSOU. Je vous le dis. C'est cela que je vais vous dire dans mon développement.

M. Patrice TALON. Laissez-moi finir. Mais laissez-moi finir, monsieur Zinsou.

M. Lionel ZINSOU. Je vous le dis.

M. Georges AMLON. *Je*

pense qu'on aura l'occasion d'aller encore plus en profondeur sur ce sujet-là.

M. Patrice TALON. Parce que quand on m'interrompt, le temps décompte pour moi, mais je ne développe pas ce que j'ai envie de dire. Alors, on me dira que la production de cajou est passée quand même de 30 à 40.000 tonnes à 90.000 tonnes. C'est extraordinaire. Le Bénin va très bien. Mais pendant ce temps, les zones dans lesquelles on peut produire du cajou à fort potentiel sont loin de ce que nous aurons pu atteindre en dix (10) ans ou en quinze (15) ans. La nature humaine ne se contente pas de faire de petits pas quand elle peut faire de grands pas. Parce que la pauvreté s'accroît, même si nous passons d'une tonne à deux tonnes. La population du Bénin n'est plus la même, nos besoins ne sont plus les mêmes, le potentiel du monde n'est plus du tout le même. Donc, on ne peut pas se contenter de faire de

petites choses alors que le monde entier progresse et nous, en proportion relative, nous appauvrissons.

C'est pour cela que je suis malheureux d'entendre qu'au Bénin, nous produisons désormais du cajou et que le Bénin va très bien, alors qu'en Côte d'Ivoire, qui a moins de potentiel que nous, produit pour 300 milliards de francs CFA de noix de cajou.

L'ananas, si vous connaissez ce secteur, vous verrez que l'ananas ne va pas bien. Je sais de quoi je parle puisque je suis.

M. Lionel ZINSOU. Je ne connais pas ce secteur !

M. Patrice TALON. Vous ne connaissez pas le secteur agricole. Gardez-vous d'en parler.

M. Lionel ZINSOU. Ah ! Bien sûr ! J'ai passé beaucoup plus de temps que vous dans de vraies industries agroalimentaires. Je les ai présidées.

M. Patrice TALON. Où ?

M. Lionel ZINSOU. Partout dans le monde, j'ai dirigé des sociétés agroalimentaires. Moi-même, j'ai présidé des sites agroalimentaires. J'étais en Afrique aussi bien qu'aux Etats-Unis, mais aussi en Europe. Donc, quand vous dites que je ne connais pas le secteur, je voulais juste vous faire dire que quand on passe de 30.000 à 100.000 tonnes, c'est un progrès. Maintenant, si on parle du potentiel et on va en parler, il y a un énorme potentiel et je suis tout à fait d'accord avec vous.

La Côte d'Ivoire, c'est un pays qui est 5 fois plus riche que le nôtre, beaucoup plus peuplé et beaucoup plus grand. Et je vous accorde qu'il a un potentiel très important. Je vous ai juste dit qu'on n'est pas dans une situation de nouveau départ. Le Bénin a assez gagné. Il a su gagner, notamment dans ce domaine.

M. Patrice TALON. Quand

vous dites, monsieur Zinsou, qu'il n'y a pas lieu de repartir au Bénin et que tout va très bien, qu'il suffit de continuer. Je suis malheureux. Pourquoi ?

J'ai du temps en retard, laissez-moi continuer. Je suis malheureux pourquoi ? J'observe dans mon pays, depuis quelque temps, qu'on prend aussi des décrets avec vous, le Chef de l'Etat et vous même, qui donnent l'impression que nous sommes dans une République bananière. Nous entendons des rappels de primes, je ne sais quoi d'autre, sur des années en arrière sans fondement. Parce que le régime est à la fin, il faut récompenser ses soldats. Ou bien il veut amener des soldats sur le terrain pour le perpétuer. Nous voyons une pagaille gigantesque qui s'installe dans le pays.

Je suis rentré de tournée hier. Je passais devant la Présidence et j'ai vu une queue énorme. Je dis : «Qu'est-ce qui se passe?» On m'a dit que

cela fait quelques jours que cela dure. Et les gens vont à la présidence. Et quand on leur demande: «Vous allez y faire quoi?», «On prend de l'argent». C'est ce qu'ils disent. Je ne suis pas témoin. C'est ce qu'ils disent. Et puis cela continue. Et cela continue. Et puis, vous êtes fier d'être un premier ministre d'un pays du genre qui est devenu la risée du monde. Le Bénin est devenu la risée du monde. Plus personne n'a de fierté à dire qu'il est Béninois. Et vous trouvez que le pays va très bien et qu'il n'y a pas lieu de repartir, qu'il n'y a pas lieu de prendre un nouveau départ, qu'il n'y a pas lieu de restaurer la dignité du Bénin, qu'il n'y a pas lieu de restaurer notre qualité. Cela est malheureux.

M. Lionel ZINSOU. Vous venez juste de répéter, les gens et les Institutions.

M. Benjamin AGON. *Monsieur Zinsou, nous allons, si vous le permettez!*

M. Lionel ZINSOU. Et les gens, ils ont progressé. Il est très important de leur donner acte du fait qu'ils ont progressé. Je vous laisse la responsabilité d'avoir traité le Bénin de République bananière.

M. Georges AMLON. *Avec votre permission, messieurs, nous venons de passer à peu près 15 minutes sur ce sujet-là. Nous allons essayer d'étriller les différents termes qui étaient prévus dans leur ensemble.*

M. Benjamin AGON. *Avant d'aborder cela, d'ailleurs, vous avez tous deux parlé d'égalité des chances pour les Béninois. Et c'est cela qui intéresse vraiment les Béninois aujourd'hui. Comment comptez-vous assurer l'égalité des chances à tous les Béninois, Monsieur Lionel Zinsou?*

M. Lionel ZINSOU. C'est un problème vraiment fondamental qui a des aspects

de mérite. Longtemps, le Bénin a fourni à toute l'Afrique dans le cadre, tant nous avons, en matière d'éducation un niveau de respect du mérite, qu'il nous faut désormais retrouver. Et c'est très important. Le mérite qui est récompensé. Des familles qui savent que quand les enfants travaillent et réussissent à des examens et à des concours, cela leur permet d'avoir toute leur chance. Evidemment, la caricature de dire qu'il faut être enfant de ministre, enfant de douanier, c'est-à-dire qu'il y aurait quelques milliers de personnes dans ce pays et c'est tout sur près de 11 millions qui auraient des chances, c'est une caricature. Vous savez, quand on veut faire peur, on fait peur. La vérité, c'est que le mérite, c'est la règle générale. Mais il y a des exceptions qui ne sont pas possibles. La deuxième chose en matière d'égalité des chances, c'est simplement en matière sociale, le fait que, si vous

naissez dans une région très pauvre, dans une famille très pauvre, dans notre pays où beaucoup de familles ont amélioré leurs conditions, certaines non seulement ne l'ont pas améliorées mais pourraient à la génération suivante, à cause de sous-nutrition, à cause de carence biologique, de n'avoir pas les chances des autres. Et cela pose un problème d'égalité sur notre territoire entre les familles. C'est pour cela que dans notre projet de société, où on dit quelque chose qui, pour moi, est fondamentale, il y a et toutes les études le montrent, les études académiques, les études scientifiques béninoises et internationales, 100.000 familles, c'est-à-dire 5% de nos familles. C'est quand même important. 100.000 familles sont dans une situation où il n'y a pas de chance d'égalité, même pour la génération suivante. Pourquoi ? La sous-nutrition, l'extrême pauvreté. Et ce nombre ne se réduit pas. Et il faut faire des

politiques spécifiques pour ces familles. Il y a eu des expériences en Afrique de l'Est, au Kenya, par exemple, très convaincantes. Avec la Banque Mondiale, nous travaillons sur un projet de réduction de la très grande pauvreté. C'est un projet très intéressant qui sera sans doute financé en appui du budget national par les bailleurs de fonds. Parce que ce sera l'une des premières fois où on s'attaquera à cette extrême pauvreté. 100.000 familles où avec 100.000 francs par an, c'est-à-dire moins que ce qui est donné non pas à la Présidence de la République. Nous, on ne donne pas d'argent, mais moins que ce qui est donné dans cette campagne, et tous les Béninois le savent, par vos équipes pour acheter des voix, beaucoup moins avec 100.000 francs, non pas pour deux jours. Mais avec 100.000 francs pour l'année. On est capable, sur le plan nutritionnel avec un peu d'accompagnement, de

sauver ces familles. Ça, c'est la vraie égalité des chances. Voilà ce que j'entends par égalité des chances.

M. Benjamin AGON. *Comment comptez-vous assurer l'égalité des chances, monsieur Talon ?*

M. Patrice TALON. J'entends mon interlocuteur parler de grandes théories. Et je veux lui faire comprendre qu'il s'agit de venir au secours d'un pays qui va mal. Et il est criard, visible qu'au Bénin, l'égalité des chances ne veut rien dire. Aujourd'hui, au contraire, cela fait neuf (09) mois que vous êtes premier ministre. Vous aurez dû l'imprimer. Vous aurez dû faire en sorte de dénoncer ce qui, aujourd'hui au quotidien, révèle l'égalité des chances. Vous êtes au courant que les concours frauduleux sont légion dans le pays. Vous êtes au courant que pour les fonctionnaires de l'administration publique, il suffit qu'on vous détecte un

courant politique différent de celui du pouvoir exécutif, que vous payez le malheur de soutenir quelqu'un d'autre qui est différent du premier ministre pour qu'on vous saute le lendemain. Combien de fonctionnaires ont perdu leur poste ces jours-ci?

M. Lionel ZINSOU. Cela ne se passe ainsi dans la fonction publique. Vous n'allez pas créer la peur sur l'administration publique.

M. Patrice TALON. Mais c'est ce qui se passe !

M. Lionel ZINSOU. Non ! Non !

M. Patrice TALON. Mais c'est ce qui se passe !

M. Lionel ZINSOU. Vous parlez des exceptions. C'est grave.

M. Patrice TALON. Oh la la ! Alors qu'est-ce qui ne va pas être une exception pour vous ? Tout ce qui ne va pas est une exception. Tout va bien ? Ok !

M. Lionel ZINSOU. Rendez hommage aux qualités des gens.

M. Patrice TALON. Maintenant, je vous en prie de ne pas m'interrompre.

M. Georges AMLON. *Après l'intervention de monsieur Lionel Zinsou, c'est monsieur Patrice Talon qui avait la parole.*

M. Lionel ZINSOU. Je vous prie d'accepter mes excuses pour vous avoir interrompu.

M. Patrice TALON. Je note que, pour vous, l'égalité des chances, c'est à venir. C'est dans dix (10) ans, c'est dans vingt (20) ans.

M. Lionel ZINSOU. Ah non ! C'est le mois prochain.

M. Patrice TALON. Oh la la!

M. Benjamin AGON. *Monsieur Zinsou, s'il vous plaît, nous allons faire un débat qui pourrait beaucoup plus*

intéresser les Béninois. On va le laisser. On va s'écouter un peu. Et puis après, vous aurez votre temps de réagir.

M. Patrice TALON. L'égalité des chances, c'est à venir. C'est le cours qu'on donne aux étudiants, de la théorie et que quand on est aux affaires, on se garde de les mettre en pratique.

Je vais noter que, pour moi, l'égalité des chances, c'est du concret. C'est à partir du jour où on le dit, le jour où on croit en cela, tout ce qu'on fait doit être dans ce sens-là, dans un sens de construire. Et ce n'est pas normal, c'est malheureux qu'aujourd'hui les parents sont discriminés en fonction de leur allégeance, de leur soumission au pouvoir exécutif. C'est malheureux. Il est évident parce que cela concerne également les enfants. Moi, j'ai entendu, je n'étais pas encore là, pendant les élections législatives passées, un ministre

de la République dire dans son village: «Chers parents, si vos enfants ne réussissent pas aux concours, c'est bien parce que vous êtes de l'opposition». Voilà un Etat qui discrimine ses enfants parce que leurs parents ne sont pas du même bord que le Président de la République. C'est extrêmement grave. Vous ne savez pas parce que quand vous n'étiez pas là, vous n'écoutez même pas la télévision béninoise. Sinon vous aurez entendu cela et cela vous aurait choqué. Mais tout le monde le sait. C'est devenu tellement courant que tout le monde aujourd'hui au Bénin fait la politique. Pour trouver un minimum de bien être, il faut faire la politique. C'est ce que notre pays est devenu et c'est malheureux.

M. Lionel ZINSOU. C'est faux !

M. Patrice TALON. C'est faux parce que vous ne connaissez, vous ne savez

pas. Je veux dire, monsieur le premier ministre.

M. Lionel ZINSOU. Mais, Patrice, vous étiez en exil. Peut-être que vous étiez coupé des réalités. Moi, je n'étais pas en exil.

M. Benjamin AGON. *Si vous permettez, jusque-là vous n'avez pas encore, tous deux, répondu à la question. Comment comptez-vous réellement assurer, je l'ai dit dès le départ, l'égalité des chances à tous les Béninois ?*

M. Patrice TALON. Vous savez, le meilleur moyen, le seul moyen de parer à ces dérives qui tentent tous les politiciens, qui tentent tous les gouvernants, ce n'est pas seulement au Bénin, c'est de mettre en place un dispositif politique et administratif qui limite les risques de discrimination du genre. Il faut commencer d'abord par donner l'égalité des chances aux parents. C'est important.

Tout à l'heure, j'ai entendu monsieur Zinsou parler de mérite. Que le Bénin fonctionne au mérite à la compétence et que les parents qui ont une fonction, qui ont un poste parce qu'ils ont eu le mérite, restent en poste tant qu'ils sont vaillants, tant qu'ils font le boulot convenablement. Et que cela ne soit pas l'allégeance qui détermine la promotion.

Ce faisant, il sera évident que, pour nos enfants, la conséquence serait que les services de l'Etat seront équitablement répartis au profit de tout le monde. Que ce soit pour l'école ou la santé, nous allons commencer par donner les mêmes chances à tout le monde pour ce qui est de ce dont l'Etat dispose. Si nous parvenons à le faire, et en le faisant comment ? En mettant en place dans l'administration des règles, de nouvelles dispositions légales, pour dépolitiser l'administration. Si on dépolitise et que le mouvement du personnel n'est plus fonction

de l'allégeance au pouvoir, nous aurons réussi à ne pas discriminer négativement l'administration. Plus, l'Etat va investir dans les temps à venir parce que je vais me répéter, il faut d'abord bien répartir ce dont nous disposons d'abord pour établir l'égalité des chances. Et dans un deuxième temps, il faut investir pour suppléer aux insuffisances. L'école, la santé et les infrastructures doivent être développées de sorte à ce que les enfants des villes et des villages aient les mêmes chances. Et cela est une politique globale de développement équilibré du pays. Puisque tout cela est facile, vous savez, parce qu'aujourd'hui, moi, j'entends, quand on parle de l'énergie, excusez-moi de venir sur cela rapidement, j'entends dire que l'égalité des chances passe par donner de la lumière, les lampes torches à tous les enfants des villages. C'est très bien. C'est une belle image mais c'est réducteur. Parce que

quand on voit ce qui se passe au niveau de la santé, quand on voit comment nos régions sont dépourvues du minimum de soins et que l'Etat gaspille des milliards pour les fantaisies du pouvoir exécutif, pour les fantaisies des gouvernants, quand on voit comment l'école dans nos villages manque de tout. Les enfants travaillent sous le soleil, parfois sous les manguiers, assis parfois à même le sol. C'est cela la discrimination. Il faut que les ressources de l'Etat, les ressources du pays entier servent à établir et à rétablir ces équilibres de sorte qu'on soit au village ou qu'on soit en ville, le Béninois puisse se sentir dans un pays d'équilibre et d'équité.

M. Benjamin AGON. *Monsieur Zinsou, vous avez envie de réagir ?*

M. Lionel ZINSOU. Oui, j'ai deux ou trois minutes de retard maintenant. Et puis, je ne l'ai pas interrompu du

tout. J'espère que le ministre qui a eu ces propos: «Vous manquez de services publics parce que vous êtes dans l'opposition», j'espère qu'il ne vous a pas rejoint dans la cohorte qui compose la coalition de rupture, parce qu'il ne me semble pas que vous soyez en rupture avec tout dans ce régime.

Vous voyez, je pense que les années d'exil vous ont éloigné parce que je n'ai pas été en exil, ou bien je n'ai jamais été accusé d'avoir empoisonné le Président de la République. Ceci est une affaire pendante. Donc, je ne veux pas la commenter. Mais je n'ai pas été en exil. Je n'ai pas été coupé de mon pays. Je regardais les télévisions béninoises quand je le voulais. Et je ne pense pas, enfin, nous nous connaissons un peu, nous nous sommes vus quatre (04) fois. Mais pas au point, que vous sachiez à ce que je regarde à la télévision. Par ailleurs, vous avez peut-être noté qu'au fond, aborder les problèmes sociaux à

travers une expérience qui était quand même très intéressante, cela aide beaucoup les enfants, notamment sur les questions d'éducation et de culture. Vous savez la fondation que j'ai créée, cela fait déjà une quinzaine d'années au moment où nous ne pensions guère que nous serions sur ce plateau ce soir.

Moi, je vois les enseignants. Je vois les enfants. Je vois que 500 enfants et adolescents par la fondation. Je vois tout de suite ce que cela veut dire l'égalité des chances. Vous pensez que pour vous, je fais des choses théoriques. Mais enfin, je fais mes travaux pratiques. Au fait, vous n'aimez pas tellement intervenir sur le sujet d'égalité des chances. En créant des écoles, des dispensaires, vous trouvez que tout est rien. Mais moi, il se trouve que j'ai essayé d'y consacrer la moitié de mes revenus. Et j'y suis arrivé. Pourquoi ? Parce que, comme cela, j'ai fait mon devoir pour mon pays. Et ce que je voulais, c'est qu'on

travaille sérieusement les mesures. Il y a des mesures concrètes pour qu'on arrive à réduire les problèmes d'inégalité. Et ce que je vois, ce que vous répondez, vous voulez rétablir l'égalité des chances en faisant tellement de développement qu'un jour, dans les écoles, on ne s'assiéra pas sur des briques, un jour, on ne s'assiéra pas sous les manguiers. Moi, je ne vous répons pas un jour. Je vais vous dire. Aujourd'hui, nous n'avons pas assez de solidarité entre nous pour les plus pauvres. L'égalité des chances, c'est déjà de supprimer le scandale de la pauvreté. Oui, comme je le disais, il faut s'en occuper. Il ne faut pas s'en occuper en pensant: «Patientez-vous pendant dix (10) ans, quand j'aurai créé un monde formidable en matière d'affaires de façon globale, et que j'aurai changé l'administration». Non ! Je dis qu'en 2016, il faut qu'on commence à aider et à sortir de la misère, avec une injection directe de revenus.

Avec 100.000 francs, on fait son devoir de solidarité. En 2016, je ne vous parle pas de théorie. Et ce pays, je le connais d'un bout à l'autre depuis l'enfance. Cela fait longtemps. Simplement, ce que je vois, c'est que les choses s'améliorent dans ce pays. Et je ne tolère pas, en fait, qu'on traite mon pays de République bananière. Et la fierté des Béninois partout dans le monde, d'être Béninois est très grande. En revanche, il faut passer à l'acte en 2016. Et on a parlé de l'emploi des jeunes. C'est pareil. Il ne faut pas dire aux gens : «Patientez-vous. Je vais faire une grande politique de développement. Dans, dix (10) ans, vous aurez un emploi». Il faut dire : «En 2016, il faut que vous soyez des dizaines de milliers à trouver un emploi si vous avez une formation. Et donc, ce n'est pas théorie. C'est pratique. C'est financé et c'est demain matin. Vous vous êtes moqué du programme qui consiste à

donner à toutes les familles de la lumière. Vous savez, Patrice, je ne suis pas sûr que vous connaissiez la situation des gens qui vivent, pour 70% de nos compatriotes, y compris même au cœur de Cotonou, sans lumière. Et donc, on va le faire. C'est très important, la lumière. Vous savez, on vit mieux. Mais il y a une petite chose que vous ignorez. Je ne sais pas si vous connaissez le prix du pétrole lampant. Vous voyez une famille, en moyenne d'un an, elle dépense 8.000 francs par mois pour acheter des piles, des torches et pour acheter du pétrole lampant. Si elle économise cela parce qu'elle a de l'énergie gratuite et propre, cela lui donne au moins la lumière et la possibilité en plus de recharger le téléphone portable, on apporte quelque chose qui contribue à l'égalité des chances aussi. C'est dire que les familles pauvres, pour elles, 8.000 francs, c'est essentiel. Et là, on a terminé pour les questions opéra-

tionnelles. Et donc, on peut le dérouler pour l'ensemble de la population. Et on ne dépensera pas des dizaines de milliards. Puisque c'est entièrement refinancé parce que ce plan enthousiasme un peu la planète. Tout un pays sorti de l'obscurité. Vous, cela ne vous paraît pas important. Moi, cela me paraît important, ne serait-ce qu'à cause des économies pour la famille. C'est du revenu. Et quand vous demandez aux familles, elles vous disent : «On va inscrire un de nos garçons de plus au collège grâce à cette économie, qui est considérable». Et c'est pour cela qu'on le fait. Ce n'est pas pour avoir de l'onction. Vous vous moquez de distribuer des torches. Il s'agit que toutes les familles aient la lumière. Vous savez, pour l'égalité des chances dans l'éducation, c'est de pouvoir faire ses devoirs après 19 heures, c'est très important. Pour les femmes qui peuvent se réunir, pour les femmes qui cuisinent

pour toute la famille, c'est très important d'avoir de l'énergie. Pour la sécurité, contre la petite délinquance, c'est très important d'avoir de l'énergie. Et puis, c'est très important puisque cela fait des économies dans le budget familial. Vous savez, quand vous êtes d'une famille pauvre, 20.000 francs par mois, c'est considérable. Cela fera 100.000 francs par an. Je ne vais pas vous l'apprendre puisque vous connaissez très bien ce pays. 100.000 francs par an, c'est quand même important. A ce prix, à la production, puisque vous connaissez bien l'agriculture. C'est huit (08) sacs de maïs de 100 kilos, cela fait une économie avec ces petites lampes qui vous font sourire. Mais l'égalité des chances, cela commence maintenant. Et cela commence là en 2016, en avril.

M. Georges AMLON.
Quelques minutes pour répondre, monsieur Talon.

Et nous allons aborder la question de la santé. Nous avons commencé à en parler déjà un tout petit peu. Mais vous avez sans doute envie de répondre.

M. Patrice TALON. J'ai vu que monsieur Zinsou mélange tout. Tout à l'heure, il est devenu un homme politique maladroit même. Excusez-moi le terme. Vous avez parlé de la Banque Mondiale ou un programme de la Banque Mondiale par lequel 100.000 francs CFA peuvent être apportés à une famille pour les plus pauvres. Puis après, vous parlez de solidarité en évoquant la même chose. Est-ce que quand la Banque Mondiale finance un programme par lequel on apporte une assistance financière aux familles les plus pauvres, c'est cela votre solidarité ? La solidarité, cela ne vient pas parce que quand on prend des crédits, qu'on les gaspille et qu'après, la nation rembourse cela, ce n'est pas la solidarité. C'est

du gaspillage. Je veux bien qu'il y ait des programmes par lesquels, on apporte l'assistance aux plus pauvres. Mais il faut que cela soit pertinent. Il a évoqué cette affaire de lampes torches dans les villages. Je peux vous dire que cela ne semble pas se limiter là. Parce que si on se satisfait.

M. Lionel ZINSOU. Ce n'est pas des lampes torches, c'est des lampes solaires.

M. Patrice TALON. C'est ce que j'appelle des lampes torches. C'est des lampes torches solaires. C'est juste pour rire.

M. Lionel ZINSOU. Excusez-moi! Tout le monde fait la différence.

M. Patrice TALON. Je me corrige !

M. Lionel ZINSOU. Merci !

M. Patrice TALON. Je voudrais que l'assistance aux

communautés rurales ne se limite pas simplement à leur fournir, sur des dons français, quelques lampes.

M. Lionel ZINSOU. Ce ne sont pas des dons français.

M. Patrice TALON. Et d'ailleurs, je veux savoir par quel mécanisme les finances publiques ont eu à financer ces lampes et s'il n'y a pas eu massivement des détournements ou de la gabegie. Bref, ce n'est pas le sujet. Ce que je voulais dire.

M. Lionel ZINSOU. Les tests opérationnels, c'est un très petit budget. Cela va être très important quand toutes les familles l'auront. Mais là c'est un très petit budget.

M. Patrice TALON. Il est réducteur, pour nous, de limiter l'action de Gouvernement au profit des masses rurales tout simplement à la fourniture de l'énergie domestique. C'est pour cela que je parlais de l'école.

M. Lionel ZINSOU. Personne n'a parlé de limiter cela. Personne. Personne n'a limité cela aux lampes solaires. Personne.

M. Georges AMLON. *Monsieur Zinsou !*

M. Lionel ZINSOU. Attendez! Vous ne pouvez pas dire des contrevérités trop souvent. Personne ne va limiter l'égalité des chances aux lampes solaires. Personne.

M. Patrice TALON. Mais j'attends que vous finissiez pour réagir moi, quand vous parlez des choses qui ne sont pas évidentes ou vraies. Et moi, vous m'interrompez chaque fois. Ce que je voulais dire, si cela vous met si mal à l'aise, je passe.

M. Lionel ZINSOU. Cela ne me met pas mal à l'aise. Je suis très à l'aise, monsieur Talon.

M. Patrice TALON. Je passe parce que je veux que le

débat soit convivial.

M. Georges AMLON. *Nous allons parler santé. Nous allons parler de cette question qui préoccupe également les Béninois. Benjamin Agon!*

M. Benjamin AGON. *La question que je vais vous poser de manière aussi banale, aussi simple, c'est bien de savoir est-ce que vous, candidats à une élection présidentielle, vous savez vraiment comment les Béninois se soignent? Monsieur Zinsou!*

M. Lionel ZINSOU. D'abord, comme les autres Béninois. Je suis soigné. Je sais ce qu'il en est de la médecine publique, de la médecine privée. Je sais ce qu'il en est, pour moi, pour mon épouse qui a une santé fragile et qui a besoin de recourir à un système de santé, pour mes enfants, les petits-enfants qui habitent ici. Et puis, vous savez, comme je ne l'ai jamais dit,

pour le cinquantenaire du Centre national hospitalier et universitaire, qu'est-ce que nous avons fait dans la plus grande discrétion? Avec la fondation Zinsou, nous avons réhabilité, parce qu'il y avait des besoins, le service de pédiatrie, le service de traumatologie, le service d'urologie du CNHU. Parce qu'il y avait, pour la condition des patients et la condition des soignants, un réel problème de dégradation, trop peu d'investissements. Et là, quand nous avons passé ensemble les visites médicales, je suis allé voir s'il restait quelque chose de la réhabilitation des services. Et des médecins et soignants m'ont montré que d'autres services avaient été réhabilités dans le même esprit. Et j'ai vu qu'on n'avait pas perdu notre temps. Il allait falloir probablement y revenir assez vite. Mais on n'avait pas perdu notre temps. Alors, me demander si je sais ce que c'est que d'être

soigné au Bénin ? J'en envie de répondre que je sais ce que c'est que d'être soigné au Bénin. Et Dieu sait qu'on en dit beaucoup de mal. Et il n'y a aucun compliment sur le personnel soignant quand je lis ou j'écoute Patrice Talon. Moi, j'ai appris à les respecter infiniment. Au CNHU, dans les dispensaires, dans les hôpitaux de zone, dans les cliniques privées, on soigne avec un dévouement extraordinaire, souvent dans des conditions très difficiles, les patients. Près de 90 milliards pour le budget du Ministère de la santé, tout sur le programme d'assistance. Il est évident qu'il faut faire plus et qu'il faut gérer avec plus de rigueur parce que nous manquons d'équipements, nous manquons de tout, mais nous avons des soignants exceptionnels. Et quand nous avons travaillé avec les soignants pour améliorer les conditions des patients et des soignants. En fait, ce sont des personnes complètement désintéres-

sées... Personne et vraiment rien n'est négocié entre-temps, sans savoir qu'un jour je serai un jour sur ce plateau. On l'a fait parce que c'était notre devoir de citoyen simplement. Et ce qu'on a découvert, c'est combien les soignants sont dévoués et combien améliorer leurs conditions à eux aussi, c'est très important. Tout à l'heure, on parlait aussi, fantaisie complète, il faut être ministre pour avoir ses enfants réussir à des concours. On a l'une des meilleures formations médicales, l'une des meilleures formations paramédicales. On va me dire non tous les Béninois, ceux qui sont enfants de douaniers ne peuvent rester là. On a une des meilleures formations médicales. Les médecins béninois, dans le monde entier, ils font trime et au Bénin aussi. Même chose pour les paramédicaux. La faculté de médecine mérite d'être respectée, avec un corps enseignant qui lui aussi est

capable d'approvisionner les autres pays d'Afrique parce qu'il est de qualité. J'en sais quelque chose. Mon père a fait ce métier avec un dévouement extraordinaire. Et aujourd'hui, je suis très fier d'être arrêté dans la rue par ses anciens élèves, ses anciens étudiants. Ma mère est infirmière. Je sais très bien quelles sont ses conditions. Voilà ce que moi, je crois savoir de ce qui se fait dans notre pays en matière de santé. Et je sais très bien qu'à partir de toutes ces forces-là, et si les gens sont dans de vrais efforts de solidarité et dans le budget national, on a de l'espace, dans l'aide publique internationale, on a de l'espace, je sais qu'on peut rééquiper nos hôpitaux. Je sais qu'on peut les numériser, c'est-à-dire qu'il peut y avoir des ordinateurs. Mais le plan «Lumière pour tous» qui est caricaturé comme étant des lampes torches, ce qui coûte cher de donner des lampes solaires aux enfants. Le volet le plus cher, c'est

l'équipement en électricité qui est quand même la base de tous les centres de santé et de tous les centres d'enseignement. Est-ce que vous commencez sérieusement ? Avant de dire qu'on va mettre un ordinateur ou des échographes pour suivre votre grossesse, il faut qu'il y ait l'électricité. Et de l'électricité, tout le temps dans l'ensemble des soins. C'est le volet le plus cher de ce programme caricaturé comme étant un programme fait de lampions. Ce ne sont pas des lampions. Je vous assure que les accouchements ont lieu les sages-femmes avec des lampes torches dans la bouche. Vous savez, mon père a mis au monde, probablement comme obstétricien-gynécologue, des dizaines de milliers d'enfants. Je l'ai accompagné dans son métier. Je l'ai vu faire. Je vais voir nos sages-femmes. Je vais voir nos matrones. Je sais très bien ce que cela veut dire, et de le faire avec une lampe torche plutôt que

de l'électricité. Je sais ce que cela veut dire.

M. Benjamin AGON. *Même question! Savez-vous vraiment comment les Béninois se soignent ?*

M. Patrice TALON. Avant de répondre à la question, je voudrais faire remarquer que monsieur Zinsou reconnaît que, même dans nos régions, l'énergie ne doit pas servir seulement exclusivement à fournir de la lumière domestique, des lampes solaires. Parce que même dans nos régions, nous avons des besoins d'énergie pour l'échographe. Nous avons besoin d'énergie pour la vie, en général et que l'énergie est un besoin indispensable pour nos régions également. Si on veut que nos régions se développent et qu'il n'y ait l'exode massif récurrent tout le temps. C'est pour cela que je disais que le programme d'énergie laissé dans les villes, les villages, dans nos zones rurales ne pouvait pas

se limiter à la fourniture de lampes solaires que je qualifie de torches et que c'était réducteur. Je suis heureux d'entendre monsieur Zinsou dire que nous avons besoin d'énergie dans nos villages et aussi pour beaucoup d'autres choses, pour les coiffeurs, excusez-moi, pour les tailleurs, pour les couturiers, pour la métallurgie, pour les artisans, pour les médecins, pour nos centres de santé. On en a besoin. C'est pour cela que nous revenons sur le problème de l'énergie. Le problème de l'énergie est un problème capital et global aussi bien pour les villes que pour les villages. Et dans nos villages, il s'agira également d'avoir de l'énergie pour toutes les activités de la vie.

Au plan de la santé, quand j'ai écouté monsieur Zinsou, j'ai l'impression que nous faisons deux débats. Pour répondre à votre question, comment les Béninois sont soignés ?

Nous avons trois catégories

de Béninois et trois catégories d'accès aux soins de santé. Les fonctionnaires, les salariés de l'Etat sont soignés, qu'ils soient en ville ou dans les villages, avec des prises en charge de l'Etat et ils ont accès à des soins gratuits. Une autre chose est la qualité des soins, mais au moins ils ont accès aux soins. Les salariés du secteur privé, pour une bonne part, ils ont également accès aux soins par l'assurance ou par l'assistance de l'entreprise privée. Ce n'est pas tout le monde. Nous avons la grande masse, parce que la grande masse du Bénin, c'est quoi? Ce sont les agriculteurs, ce sont les artisans mais qui n'ont pas accès aux soins parce qu'ils n'ont pas les moyens, parce qu'il n'y a aucun système qui leur permet d'avoir accès aux soins.

A cela, s'ajoute la qualité des soins. Dans nos villages, c'est un dénuement total. Le plateau technique est absent totalement. Dans les grands centres de santé ou en ville,

le plateau technique est obsolète, sinon vieillissant et n'est plus opérationnel. Le privé existe mais il faut être nanti. Il faut s'appeler Talon ou Zinsou pour avoir accès aux soins privés. Le Bénin ne peut pas évoluer comme cela et on va se satisfaire du fait que le Bénin a toujours formé beaucoup de médecins. Il y a des médecins béninois au Bénin, en France un peu partout et que le Bénin est un pays où la santé est une merveille. Non ! Nos compatriotes ne sont pas pris en charge quand ils sont malades. C'est un drame. Nous avons entendu parler du programme de ce Gouvernement qui était une bonne chose au départ mais qui est devenu quelque chose de politique, populiste. La gratuité de la césarienne qui est quelque chose de bien penser au départ, mais quand on le prône, quand on le déclare, il faut que l'Etat apporte aux centres de santé les moyens d'apporter les services, les

prestations qu'attendent les usagers, et quand ceux-ci doivent venir sans payer. Vous allez à l'hôpital. On dit que c'est gratuit, mais il n'y a pas de soins. C'est la réalité d'aujourd'hui. Nous avons parlé malheureusement d'un programme de protection sanitaire, d'assurance maladie pour les conducteurs de taxi-motos «Zémidjan» ; je ne sais plus comment on l'a appelé au Bénin.

M. Georges AMLON. *Vous voulez parler du RAMU ?*

M. Patrice TALON. Du RAMU ! Voilà! Mais qui est quelque chose de totalement inopérant, bâclé, populiste. J'ai proposé dans mon programme que nous mettrons en place au Bénin, par région, un dispositif qui prendra en charge les Béninois, surtout les plus démunis, notamment les artisans, les producteurs agricoles, les plus faibles pour leur apporter de l'assistance au plan de la santé.

Au plan des cotisations de retraite, parce que nous avons nos paysans, nos artisans qui peuvent travailler durement pendant de longues années et quand ils ont pris de l'âge, quand ils sont fatigués, ils manquent du pain quotidien. Donc, il est possible d'instaurer quelque chose qui peut, à terme, fonctionner pour tout le monde. Et il faut démarrer une structure qui va apporter un dispositif de cotisation assistée au départ pour avoir une retraite, puis apporter la formation.

Et le quatrième volet de l'Agence dont j'ai parlé dans mon programme, qui va être une Agence régionale de protection sanitaire et de sécurité sociale va apporter également du crédit, micro et moyen, aussi bien aux paysans qu'aux artisans. Si nous globalisons ces divers besoins qui sont des besoins de vie pour nos populations les plus démunies, c'est-à-dire de la formation pour leurs activités, qu'on soit menuisier, électricien, arti-

san, coiffeur ou tailleur, on a besoin de formation au quotidien, tout le temps parce que le monde évolue. C'est pareil pour les agriculteurs. Ils ont besoin d'une couverture sanitaire, d'avoir accès aux soins de santé selon les moyens. Donc, on met en place un dispositif qui leur permet d'avoir accès aux soins de santé. Je le répète, vous le permettez !

Une troisième chose, c'est le crédit parce que les activités de l'artisanat souffrent de moyens. Nous avons vu au Bénin le système de microcrédit qui est devenu quelque chose de politique et populiste. Il faut mettre en place quelque chose qui soit réellement opérationnel pour aborder les besoins réels dont ont besoin nos populations les plus faibles pour faire face aux besoins de financement qui sont les leurs.

La quatrième chose que j'ai citée, excusez-moi, la cotisation retraite. Ces choses-là, si nous avons le courage et

nous mettons les moyens de l'Etat au service de nos populations, pour mettre par région au plus près des citoyens, un programme regroupant ces trois volets, nous allons apporter à nos populations, ce qui permet de créer le développement au niveau des régions. Et cela va être facile. Ce qui rend inopérant ce qui est en cours actuellement, c'est qu'on ne parvient pas à identifier de manière fiable les usagers.

Nous avons la LEPI qui, aujourd'hui, identifie les électeurs, il sera facile de l'étendre à ce dispositif de sorte que chaque Béninois, qu'il soit artisan ou agriculteur, soit identifié biométriquement, gratuitement puisque si nous avons recensé aujourd'hui plus de quatre ou cinq millions de Béninois, beaucoup plus que cela d'ailleurs, il nous sera facile de recenser tout le monde et d'apporter un peu d'assistance financière pour que l'identification

soit quelque chose de réel. Il faut que chaque Béninois dispose d'une identité réelle qui puisse être identifiée. Cela facilite la mise en œuvre du programme que je viens d'évoquer.

Voilà donc ce que j'ai mis dans mon programme qui devra rapidement à court terme, mettre en place un dispositif sur lequel nous allons informer nos populations sur le potentiel de notre pays à apporter de l'assistance réelle aux populations les plus démunies.

M. Benjamin AGON. *Monsieur Zinsou, vous avez encore quelques minutes de retard, vous pouvez vous rattraper en réagissant.*

M. Lionel ZINSOU. Oui, Patrice Talon, combien c'est bienveillant ce qu'il a de penser que je l'interrompais souvent. Je ne vous ai pas interrompu parce que j'ai trouvé que ce que vous avez dit était bien dit. C'est bien fait. C'est le rappel de

votre programme sur les mesures de santé que vous avez ouvert plus large, c'est d'excellentes remarques. Je suis content de savoir que, statistiquement, nous deux, on a quand même quelques chances d'avoir à conduire le pays demain. Et on pense la même chose.

M. Patrice TALON. Merci!

M. Lionel ZINSOU. Parce que je considère que vous venez de rendre un hommage magnifique à ce qui est en cours et je vous en remercie. Il fallait voir évidemment le mot populiste. Vous avez dit qu'il faut un système d'assurance maladie universelle et il faut commencer. Vous avez dit qu'on avait commencé avec le RAMU. Oui, on a commencé avec le RAMU. Il fallait commencer et on a donc commencé. La législature vient d'approuver ce texte par un gros travail de commission. Bien que nous sommes une République bananière, nous avons égale-

ment une bonne Assemblée Nationale et également un bon travail de préparation législative. Et cela a été voté évidemment par l'immense majorité de nos députés. Donc, il fallait commencer. Et le prochain Président, il a une base. On l'améliorera. On le développera pour pouvoir accueillir, comme vous l'avez dit, tous nos compatriotes, notamment les plus défavorisés qui en ont le plus besoin. C'est vrai qu'on a une santé à plusieurs vitesses et il fallait faire le RAMU. Maintenant, il faut l'étendre. Quand vous avez parlé et je rends hommage au COS-LE-PI qui, de temps en temps, est critiqué, le fait que notre carte électorale va très bien servir, elle est, comme vous l'avez dit, biométrique avec beaucoup d'informations de carte d'identité. C'est pour cela, je vous en prie, cessez de les acheter. Les gens en ont vraiment besoin. Cessez de les acheter. Cessez. Et c'est sur internet. Je ne fais aucun procès d'intention.

Il y a des photos partout. Des gens font la queue pour vendre. Je vous en prie. Et je dis à mes compatriotes, cette carte d'électeur est une carte d'identité et elle peut être demain une carte de santé, puisqu'elle contient toute les informations nécessaires à l'identité. C'est un gros travail. Beaucoup de gens y ont contribué, ils ont été beaucoup critiqués. En attendant, les électeurs ont quand même une carte qui est, en effet, certes, tout ce que vous décrivez, c'est à dire cette carte biométrique. Merci de cet hommage au COS-LEPI et à l'Assemblée Nationale.

Vous avez dit «populiste». Alors mettons-nous d'accord. Enlevons le mot populiste. Vous avez dit que le microcrédit et le crédit moyen sont très importants. Seulement pour que les gens puissent se soigner, se former et vous avez tout à fait raison. Comme nous, que de quolibets! Tout le monde pensait que quand

on créerait un fonds de microfinance, il gèrerait un petit milliard. Il en a géré en 2015, 86 milliards pour nos concitoyens. C'est une bonne base de départ. Le prochain Président, il aura un fichier de 1.300.000 familles sur 2.000.000, au Bénin qui ont bénéficié de ce microcrédit. On peut faire mieux que 1.300.000. Je pense que c'est l'un des pays au monde où la pénétration du microcrédit est la plus profonde. Vous venez donc de rendre un hommage que je salue et c'est pour cela qu'il faut qu'on dise que c'est très important aussi bien pour le consensus que la paix, il faut qu'on se dise l'un à l'autre que ce que vous avez écrit dans votre programme, on le fera, parce que je suis d'accord avec vous. C'est bien lancé. On n'a pas besoin d'un nouveau départ. Pas du tout. On a cette carte biométrique. On a ces institutions de microfinance qui sont partout. Vous les voyez facilement, même si vous re-

venez depuis peu de temps. Mais vous voyez forcément ces institutions de microfinance près des gens. Il faut les mettre encore plus près des gens. Il faut les mettre au marché pour les femmes parce qu'elles en ont besoin, pour l'artisanat. Vous avez dit cela très bien. C'est un bel hommage que vous avez rendu. Vous avez la plateforme. J'ai la plateforme. On va pouvoir aller plus loin. Et c'est très important puisque votre image du nouveau départ me fait penser à une chose. Vous savez, ce qui est très beau en athlétisme, c'est le départ lancé. Vous et moi, on est comme des coureurs de 4 x 100 mètres. Si en courant, ce pays est capable de passer le témoin et on continue, départ lancé, de donner cent mètres dans le développement, vous et moi, nous aurons des succès beaucoup plus vite. C'est pour cela que le Bénin sera gagnant. Je vous remercie de cet hommage. Vous avez rendu un plus bel hommage, pour

être sincère que sur Internet et que je n'avais pas entendu en direct sur RFI dans un débat, il y a quelques semaines sur la radio française. Mais je comprends que vous aimez les radios françaises. Vous aviez dit sur cette radio que la politique énergétique du Gouvernement était assez remarquable faite par des hommes de compétences. Vous avez rendu un bel hommage à Spéro Mensah, le ministre de l'énergie. Cela m'a touché au cœur. Et je vous en remercie encore parce que dès que je suis arrivé, j'ai considéré qu'un des tests électriques était capable de faire en matière d'énergie, pas seulement l'énergie solaire distribuée dans les familles mais de réalisations de capacité pour qu'il y ait de l'électricité et pas de délestage. J'ai trouvé que vous étiez dans un moment d'objectivité et vous avez rendu un hommage à cette politique énergétique du Gouvernement qui est, en effet, à la base de beaucoup

de choses, notamment les progrès en matière de sécurité sociale, de santé. Je vous remercie de cet hommage. Je pense que là-dessus, on a un espace de consensus. Vous ne partez pas pour un nouveau départ. Vous pouvez continuer. Vous pourrez continuer. Et c'est gagnant pour le pays.

M. Georges AMLON. *Si nous parlions justement de cette question de l'énergie. Nous l'avons trouvé dans les programmes des deux candidats avec des approches différentes, certes. Alors, on sait qu'elle est capitale et nous avons commencé par en parler. Qu'est-ce qu'elle peut apporter d'autre? Et qu'est-ce que vous promettez à nos concitoyens de faire pour que l'énergie soit leur et qu'elle développe réellement leur pays, Monsieur Lionel Zinsou?*

M. Lionel ZINSOU. Alors, le délestage l'on en souffre et Patrice Talon l'a très bien dit,

les commerçants souffrent. On aurait beaucoup plus d'emplois dans le commerce, les artisans souffrent, on aurait beaucoup plus d'emplois dans l'artisanat, si on avait une distribution de l'énergie sur tout le territoire. Donc, qu'est-ce qu'on est en train de faire et qui va porter ses fruits? Installer des capacités, c'est-à-dire qu'on a signé quelque chose qui est le triplement, et les premiers effets s'en ressentiront en 2016, le triplement de l'offre de l'électricité. On l'a fait de façon très professionnelle et très rapide par des appels d'offres absolument conformes mais rapides parce qu'on a pris les meilleurs professionnels en matière de conseils et que je considérais comme des potentiels qui vont nous permettre d'attirer des investissements privés. Et je suis sûr que Patrice Talon, comme opérateur économique, sera intéressé à participer à des investissements dans le domaine de l'énergie parce

que nous auront créé un environnement légal qui est bon. On va pouvoir tripler les capacités.

Par ailleurs, on a affirmé que les énergies renouvelables étaient fondamentales pour des raisons d'environnement. Il ne faut pas oublier que, dans notre pays, nous avons aussi des problèmes d'environnement, des problèmes de changements climatiques et les problèmes de pollution. Et donc, les énergies renouvelables sont fondamentales. Elles nous permettent de faire avec le soleil beaucoup de choses, beaucoup plus que simplement les familles, ce qui est quand même beaucoup, beaucoup plus que les centres de santé et les centres d'éducation, on peut avec les techniques solaires, aujourd'hui à des coûts compétitifs, équiper des commerces, des boutiques d'artisans. Le coiffeur, le menuisier, tout le monde a besoin de cette énergie répartie. Moi, je crois, c'est

ce que j'ai écrit, que nous allons arriver à l'électrification rurale, c'est-à-dire des gens qui attendent parce qu'ils sont loin des centres villes, l'énergie électrique pour dans vingt ans. On va pouvoir le faire avec les énergies renouvelables, avec cette ressource formidable que nous avons du solaire, on doit pouvoir faire beaucoup. Et avec la biomasse, et là, je parle avec plaisir à Patrice dans le domaine du coton parce qu'il connaît cela parfaitement et dans beaucoup d'autres domaines avec la biomasse, avec la valorisation de beaucoup de sous-produits du coton, on peut créer beaucoup de richesses. Et notamment, on peut travailler à produire de l'énergie. D'ailleurs les usines d'égrenage, je le dis avec modestie et humilité, peuvent très largement, pas toutes, productrices de leur énergie. Donc, au Bénin, on sait faire en biomasse. Oui, vous allez dire que j'ai une idée derrière la tête, mais

j'étais en train de vous rendre hommage, en fait, en vous traitant d'expert en coton. C'est très important de voir que la biomasse et solaire, c'est de l'énergie propre. C'est de l'énergie, comme la biomasse, qui nous permet d'utiliser les sous-produits agricoles et de les payer aux paysans, alors qu'aujourd'hui, ils sont gaspillés, ils sont perdus. Je voulais juste dire qu'il y a des solutions d'électrification rurale qui donnent beaucoup plus d'espoir dans seulement cinq ans. En travaillant beaucoup pendant ces quelques mois en tant que premier ministre avec les industriels de l'énergie, nous nous sommes aperçus que, parce que le programme d'électrification solaire que nous avons est unique au monde, c'est au Bénin de préférence que les grands producteurs qui sont souvent indiens ou chinois, de matériels d'énergie solaire sont prêts à ouvrir des usines. C'est très important parce qu'il faut qu'on soit

en maîtrise des technologies pour demain, non seulement être capables d'arrêter le délestage qui est insupportable, d'arrêter cette limite à l'emploi qui est insupportable, de ne pas avoir l'électricité, cette limite la vie des familles, mais en même temps de créer des emplois grâce à cela et de la technologie. Nous avons parmi les meilleurs technologues du monde et c'est pour cela que je me refuserai toujours à dire que le Bénin est une petite terre de misère. Je me refuserai toujours à dire, que le Bénin ne sait pas gagner. Nous avons de technologues extraordinaires au Bénin. Ils continuent leur carrière partout dans le monde ou ils la continuent au Bénin et notamment, on peut le faire en matière énergétique.

M. Georges AMLON. *Monsieur Patrice Talon !*

M. Patrice TALON. J'ai écouté monsieur Zinsou sur la question avec un goût d'inté-

rêt et j'ai, excusez-moi, eu un petit sourire quand j'ai noté que mon cher ami, monsieur Zinsou, ne connaît malheureusement pas le Bénin. J'en suis un peu triste. Pourquoi ? Parce que je vous aime bien.

M. Lionel ZINSOU. La répétition d'un mensonge n'est pas une vérité.

M. Patrice TALON. Vous avez dit quelque chose tout à l'heure qui est une énormité. Vous avez dit que les usines de coton sont auto-suffisantes pour produire de l'énergie pour elles-mêmes. C'est grave parce que ce n'est pas vrai. Cela n'existe nulle part au monde d'ailleurs. Ce n'est pas ce type d'entreprise qui produit de l'énergie pour elle-même. Et dans nos villages, d'ailleurs, dans nos régions, nous avons besoin de beaucoup d'énergie pour les usines. Le pays est un pays agricole et pour que l'industrialisation du Bénin, celle qu'on attend, sera ou est une industrialisation ru-

rale. C'est dans nos contrées que nous allons installer nos usines de transformation des produits agricoles parce que dans les autres secteurs, ce n'est pas pour demain notre industrialisation. Ce qui veut dire clairement que le besoin d'énergie dans les contrées, dans nos villages est un besoin capital, c'est un besoin de production. C'est ce que je voulais dire en parlant d'énergie renouvelable. Vous savez très bien qu'aujourd'hui, il n'est pas possible de produire de l'énergie pour une usine avec de l'énergie solaire. Le coût est prohibitif. Alors, quand vous parlez de l'énergie renouvelable, la biomasse, c'est très bien. Mais le développement du Bénin aujourd'hui ne peut pas attendre que l'énergie renouvelable soit à notre portée pour fournir de l'énergie à nos industries. C'est bien pour cela qu'il faut avoir une politique de l'énergie ambitieuse, à la fois pour les villes et pour les régions parce que nous n'allons

jamais nous développer si nous n'avons pas l'énergie. Vous avez entrepris depuis quelques jours avec beaucoup de précipitation, je crois que vous n'avez pas le choix, à signer des contrats avec des entreprises et pour ce que je sais, des contrats que vous avez signés, très peu ont été faits à la suite d'un appel d'offres. Très peu. Sinon pas du tout. Aucun. Je voudrais bien que vous me donniez un exemple sur un appel d'offres que vous avez lancé et qui a un permis de signer les contrats que vous avez signés. Pour moi, il n'y en a eu aucun. Vous avez signé les contrats parce qu'il devient urgent qu'il y ait de la production d'énergie à mettre dans les circuits de distribution. Pour la qualité que je connais du ministre de l'énergie que vous avez, l'approche n'est pas mal, mais la méthode n'est pas bonne parce que la méthode est conforme à ce qui se fait aujourd'hui où c'est beaucoup de pagaille, c'est

beaucoup d'approximation et beaucoup de corruption. Sinon, il était essentiel effectivement que nous ayons eu un parc de production d'énergie suffisant pour, à la fois les villes, et les transporter également dans les régions. Mais, il est possible également, parce que nous n'avons pas de cours d'eau à fort débit parce que le pays n'est pas fortement accidenté pour avoir de l'énergie hydro; ce qui est l'énergie la moins coûteuse. Malheureusement, notre pays ne peut pas l'avoir. Nous pouvons faire des barrages, faire des retenues d'eau, ouvrir et faire tomber l'eau pour faire tourner les turbines. Mais c'est valable pour quelques mois, le temps qu'il y ait la crue et qu'il y ait de l'eau. Mais ce que nous pouvons faire, parce que nous allons avoir suffisamment de l'énergie à fuel qui, aujourd'hui avec le coût du fuel, permet de produire de l'énergie à bon marché, donc compatible avec le coût de

distribution. Nous pouvons, aussi bien dans les grandes villes que dans les régions, installer nos unités de centrales de production de sorte que la distribution dans tout le pays ne soit pas trop coûteuse. Parce que si on installe toute la production d'énergie à Cotonou, il va falloir la transporter après dans les zones cotonnières. S'il nous faut du courant à Kérou pour l'usine, s'il nous faut du courant à Savalou pour les usines de noix de cajou, parce que nous allons en avoir beaucoup bientôt pour développer la noix de cajou. Pour ces unités, il nous faut de l'énergie. Il nous faut la transporter de Cotonou jusque dans les régions. Cela peut renchérir le coût de production et rendre même prohibitif, en fin de compte, le coût de distribution. C'est pour cela qu'il faut avoir une politique intelligente de production, de répartition et de distribution de l'énergie au Bénin. Parce que nous devons avoir

l'ambition que notre pays peut se développer dans les cinq, dix prochaines années et devenir un pays industriel avec des unités de transformation agricole. Mais je n'ai pas l'impression que ce soit cette dynamique qui ait fondé le programme que vous avez. Il est vrai que c'est fait dans un secret. Personne ne connaît les détails, excusez-moi le terme, de ce vous faites dans ce domaine. Et je mentirais si je dis quels sont les détails et que ma critique est bien fondée. Mais c'est l'impression que j'ai. Toujours est-il que si nous arrivons aux affaires, ce qui ne manquera pas, nous allons examiner avec beaucoup de responsabilité et de sérénité ce qui a été fait. Ce qu'il sera nécessaire de corriger, nous allons le corriger. Et nous allons mettre en œuvre cette politique de production de centres d'énergie dans le sens que je vais vous indiquer. Assez rapidement, nous allons satisfaire nos besoins dans le pays. C'est

vital pour nous. L'énergie est, pour le pays, comme le sang dans nos veines. Pour vivre, on a besoin de sang. Aujourd'hui, pour vivre dans le pays, sans énergie, ce n'est pas possible. On ne peut pas se développer. On ne peut même pas vivre.

M. Benjamin AGON. *Si on vous comprend bien, ce qui sera fait dans le domaine de l'énergie, se fera aussi avec les entreprises privées.*

Quelles sont réellement vos intentions par rapport au partenariat public/privé? Qu'est-ce que vous comptez changer dans ce domaine pour réellement booster les entreprises privées à se mettre sur la ligne de départ?

M. Georges AMLON. *Nous allons commencer si vous le voulez bien, monsieur Lionel Zinsou, avec Monsieur Patrice Talon qui a eu du retard.*

M. Patrice TALON. Vous sa-

vez, Monsieur Lionel Zinsou dit beaucoup de contre-vérités. Et cela me gêne. Je commence par là. Par quoi? Parce que tel qu'il a parlé, il a parlé de l'énergie, d'usine cotonnière, il a dit, excusez-moi le terme, des énormités, je l'ai relevé. Après il a parlé d'appels d'offres qui ont été lancés. J'aimerais qu'il me dise quel appel d'offre a été lancé? A quel moment? Sur quel programme? Et qui a abouti à telle signature, avec quel opérateur? J'aimerais qu'il me le dise parce que nous sommes devant les concitoyens, devant les Bénéinois, nous avons les caméras qui sont sur nous, nous sommes corps et âmes dans les élections présidentielles, deuxième tour. Il est important que le Bénin sache comment vous gouvernez. Vous êtes Premier ministre depuis neuf (9) mois et vous êtes comptable de quelque chose qui dépasse l'entendement. Alors, j'aimerais bien que sur ce plateau, vous nous donniez, vous

êtes Premier ministre, deux exemples d'appels d'offres que vous avez lancés dans ce domaine et comment cela a abouti ? Alors, le partenariat public-privé...

M. Georges AMLON. *Si vous permettez, monsieur Lionel Zinsou peut répondre tout suite à ces quelques questions.*

M. Lionel ZINSOU. Au fond dans les espaces d'accord sur l'énergie puisque vous avez rendu hommage récemment à cette politique et vous avez dit que c'était heureux que les compétences aient été mises en place. Vous avez rendu un bel hommage à cette politique et Zinsou tente de temps en temps d'avoir comme cela des zones dans lesquelles on sait qu'en partant de rien mais on peut travailler dans la continuité des compétences. Je vous remercie à nouveau pour cet hommage. S'agissant du fait qu'on ne puisse pas avoir de l'énergie

renouvelable, bon marché, pour toutes les formes d'activités économiques, cela va être fort. Savez-vous l'industrie dans le pays, ce n'est pas comme si on était au départ, représente pas loin du quart (1/4) du PIB, de la richesse nationale chaque année ; elle est essentiellement faite en dehors de grandes unités de matériaux de construction de qu'il faut... Enfin, elle est essentiellement faite de transformation de matières premières. Souvent les ateliers qui sont d'une dimension telle que là, l'énergie solaire, cela peut encore, c'est un peu comme l'artisanat, c'est un peu plus grand que l'artisanat et cela peut être utilisé. Oui, vous avez fondamentalement raison, c'est si vrai que nous avons un programme sur lequel il y a eu un appel d'offres et là on est sur des éléments de financement, sur des micros centrales de façon à avoir, vous avez raison, on a anticipé de plusieurs mois de l'énergie, proche de nos

centres urbains mais de nos centres urbains les plus petits de façon que, alors qu'aujourd'hui l'on manque d'énergie, là on serait capable au niveau de la plupart des arrondissements d'avoir des capacités bien adaptées à une industrie encore faite d'entreprises petites et moyennes. Et pour les grandes, l'entreprise évidemment, il faut le réseau. Vous avez dit le fuel en disant qu'il n'était pas cher. Oui, parce que vous avez en tête que le baril de pétrole n'est pas cher aujourd'hui. En fait, il valait 3 fois plus cher qu'il y a un an et demi et peut valoir 3 fois plus cher dans un an et demi. Par ailleurs, nous avons privilégié le gaz où un autre appel d'offre est en cours...

M. Patrice TALON. Pour votre information, même le baril de pétrole à 60 ou 90 dollars, le fuel reste encore compétitif pour la production.

Donc, ce n'est pas à cause de la baisse du coût de pétrole

que, je dis que la production d'énergie au fioul était une solution. Pour nous, même le baril de pétrole à 100 dollars, c'est par la production par le fuel que nous pouvons résoudre le problème, parce que la production du fuel lourd qui permet de produire de l'énergie bon marché, reste la seule alternative pour nous. Ce n'est pas lié à la baisse du coût du pétrole.

M. Lionel ZINSOU. Il y a deux objections. D'abord, vous dites que ça reste 60 ou 90. Mais enfin, on était à deux ans, près au dessus de 100. Donc, faites attention ! Ce n'est pas pareil, 60 et 100. Ce n'est pas pareil en termes de coût d'exploitation. Et donc, si vous voulez, il faut faire des choix qui soient stables dans la durée et le fuel est dans notre offre une partie mais il doit rester une partie de l'unité.

M. Patrice TALON. Qu'est-ce qu'on a d'autres comme offres?

M. Lionel ZINSOU. Vous avez probablement des préoccupations d'environnement, vous avez probablement suivi la COP 21.

M. Patrice TALON. Bien sûr !

M. Lionel ZINSOU. Par conséquent, vous êtes sensé du fait qu'on ne peut pas développer aujourd'hui quand on a des alternatives, développer des énergies sales et c'est vrai que Maria Gléta, il y a tout un travail pour rendre fonctionnel, je dis publiquement cela a été un échec, vous en parlez avec le ministre de l'Energie de l'époque puisqu'il est membre de votre coalition et le Premier ministre de l'époque puisque c'est lui qui a signé le contrat pour Maria Gléta mais c'est une usine à gaz. Enfin, vous parlerez si vous le voulez, et là, vous n'êtes pas en rupture. Vous assumez le passé, vous ne connaissez pas mais il se trouve que tous les Béninois peuvent...

Donc, à Maria Gléta, au fond ce sont des solutions de gaz qui vont être préférées au fuel lourd, ce qui intègre une préoccupation d'environnement que vous devez avoir à cœur. J'espère, puisque c'est vraiment fondamental.

M. Patrice TALON. D'accord !

M. Lionel ZINSOU. Vous voyez, on a des espaces de consensus. C'est très important. Le fuel lourd, c'est un élément aujourd'hui qui est dominant dans notre production d'électricité et nous avons pris des engagements que la République du Bénin tiendra de réduire l'énergie sale et de développer l'énergie propre. C'est très important pour nos enfants.

M. Patrice TALON. Est-ce que vous savez le problème que vous avez avec le gaz de Maria Gléta ? Vous le savez ? Le gaz doit provenir d'où ? Vous le savez ?

M. Lionel ZINSOU. Dans un monde idéal avec le terminal gazier et avec ce qui nous arrive du Nigéria sans des conditions de pression suffisante nous devrions pouvoir rester ce qu'on est en train de faire, modifier Maria Gléta pour avoir cet approvisionnement nigérian. Pour l'instant, on n'a le système de gaz coûteux et donc ce n'est pas une solution idéale. Maria-Gléta a été un échec, je suis désolé.

M. Patrice TALON. Tout à fait. C'est parce que ce régime dont vous revendiquez la continuité agit tout le temps sans compétence. Le crime de ce projet, c'est parce que ceux qui l'ont signé n'avaient aucune compétence.

M. Lionel ZINSOU. L'homme qui l'a signé... Et vous êtes d'accord que cela a été signé publiquement.

M. Patrice TALON. Qui l'a signé ?

M. Lionel ZINSOU. Cela a été signé publiquement par monsieur Iréné Pascal Koupaki. Vous pouvez lui demander.

M. Patrice TALON. Je ne suis pas témoin de cela.

M. Lionel ZINSOU. C'est un contrat de gré à gré. Et cela a été géré publiquement par Monsieur Sacca Lafia.

M. Patrice TALON. Je n'ai pas souvenir que monsieur Koupaki était ministre de l'Energie.

M. Lionel ZINSOU. Il a signé le contrat.

M. Patrice TALON. Vous en tant que Premier Ministre, est-ce que vous avez toutes les compétences pour apprécier tous les contrats techniques que vous apportent les divers ministres. Ce sont les ministres en charge du secteur d'abord qui ont la compétence.

M. Lionel ZINSOU. Vous essayez de défendre Koupaki. Je n'ai incriminé personne. Je dis, demandez- lui.

M. Patrice TALON. Je ne veux défendre personne. Vous avez des propos qui ne sont pas pertinents, ou quoi ?

Parce que s'il y a manque de compétence, il faut voir quels sont les collaborateurs, les ministres qui ont signé ce dossier, est-ce qu'ils avaient la compétence ? Est-ce que ceux qui l'ont signé n'étaient pas simplement des gens promus pour leur appartenance religieuse. Je voudrais vous poser une question ? Vous permettez ?

M. Lionel ZINSOU. Je dis que nous avons à apprendre de cet échec... Dès que nous allons faire une belle centrale sur la biomasse... Avec le coton, il y a une centrale à Kandi...

M. Patrice TALON. Je suis en retard.

M. Georges AMLON. *Nous allons permettre que monsieur Patrice Talon rattrape son retard en développant la question.*

M. Patrice TALON. J'ai entendu monsieur le Premier ministre parler de Maria Gléta, parler de gaz. Mais je doute que vous sachiez que c'est les contraintes qui sont liées au gaz à l'approvisionnement de gaz pour cette usine, parce qu'il faut que le gaz provienne du Nigéria par le pipe. Le problème que nous avons c'est que le Nigéria est déficitaire. Dans la production, le transport du gaz, le Nigéria est déficitaire. Il brûle le gaz parce que le gaz sort avec l'exploitation du pétrole mais vous le transformez, le conduisez et le stockez puis le renvoyez par pipe, ce n'est pas pour demain. Alors, nous allons bâtir notre programme d'énergie de Maria-Gléta en investissant encore des dizaines de milliards pour transformer Maria-Gléta

pour le rendre plus opérationnel sur du gaz qui proviendrait du Nigéria avec un aspect aléatoire. Je vous mets aux défis de nous dire que nous allons avoir du gaz en approvisionnement régulier du Nigéria à partir d'une telle date. Vous ne pouvez pas me le dire. Vous voyez, c'est une politique approximative, une politique qui manque de pertinence. J'ai entendu dire toujours, que si le Nigéria ne nous donnait pas du gaz par le pipe, nous allons faire transporter du gaz de l'Algérie ou d'ailleurs. Le gaz se transforme, il faut d'abord liquéfier le gaz pour le transporter dans des tankers spécifiques. Dès que le gaz liquéfié arrive au Bénin, il ne peut pas être utilisé liquide par Maria Gléta. Il faut le transformer à nouveau en état gazeux. Et c'est une industrie très lourde pour transformer un gaz liquide à nouveau en gaz...

M. Lionel ZINSOU. Parce que c'est une des plus grandes

infrastructures africaines d'intégration partant du Nigéria desservant le Bénin, le Togo et le Ghana, mais qui n'est pas tout à fait achevé, je vous l'accorde, qui est l'une des plus grandes infrastructures d'intégration.

M. Patrice TALON. Oui, mais le problème c'est un projet sous régional, c'est vrai. Mais attention, nous voyons aujourd'hui quelles sont les difficultés du Nigéria à assurer sa propre autonomie en cette matière. Nous le voyions. Est-ce que vous savez dans combien d'années le Nigéria sera capable de nous fournir absolument de l'ancien Président...

M. Lionel ZINSOU. Le Nigéria règle en toute vitesse ce problème énergétique. C'était une priorité absolue de l'ancien Président.

M. Patrice TALON. D'accord ! Dites-nous alors dans combien d'années ?

M. Lionel ZINSOU. Ce gazoduc est opérationnel déjà et dessert le Bénin et le Togo et est à la disposition des industries qui ont besoin de gaz comme matière première. La question est d'être capable d'avoir les volumes et vous avez raison ceci va demander une montée en puissance du Nigeria et entre temps, on était obligé d'utiliser cette centrale mais on va être trop technique mais c'est lourd quand même, une catégorie va être très chère.

M. Patrice TALON. Mais c'est ce que je dis.

M. Lionel ZINSOU. C'est pour cela que je vous dis que c'est un échec. Et encore une fois, je ne suis pas le plus compétent, vous avez dans votre équipe les gens qui ont fait cela.

(Rire)

M. Georges AMLON. *Nous allons, si vous le voulez bien, constater l'échec de*

Maria Gléta mais vous n'avez pas répondu à la question posée à Benjamin Agon, sur la question du partenariat public-privé pour arriver à développer...

M. Patrice TALON. C'est sur cette question que j'avais noté qu'il y a beaucoup de mensonges de la part de ceux qui nous gouvernent parce qu'on annonce des appels d'offres qui n'ont jamais eu lieu et quand les profanes l'entendent, on pense que le pays est gouverné avec équité, avec transparence mais il n'y a aucune transparence nulle part. J'ai dit tout à l'heure au Premier ministre que je le mets au défi de me citer des appels d'offres qui ont abouti à des contrats.

Il n'a pas pu le faire, vous avez constaté avec moi, il n'a pas pu. Ceci dit, le partenariat public-privé est le seul moyen pour notre Etat, notre pays de se développer dans les temps à venir pour l'investissement. Est-ce que nos Etats, les Etats en géné-

ral n'ont pas la confiance des financiers, des structures financières, pourquoi ? Parce que nous sommes des mauvais managers. Les Etats sont par nature, sont de faux managers. Alors, le rôle de l'Etat, ce n'est dans la production, non ! Parce que l'Etat n'est jamais un bon manager. Ce n'est pas son rôle, non ! Nous avons fait ce choix depuis 1990. Alors le privé par contre, qui a souvent et d'ailleurs mieux que l'Etat le bon management, a parfois les compétences, parce que l'entreprise privée, on ne met pas n'importe qui à la tête d'un poste sensible parce que c'est des parents, parce que c'est quelqu'un qui vous est soumis ce qui est malheureusement le cas de l'Etat. Donc, l'entreprise privée est managée avec plus de compétence et de pertinence. Malheureusement, l'entreprise privée n'a pas le poids, n'a pas tout ce qu'il faut pour mobiliser les financements nécessaires pour faire face aux besoins

d'un pays aussi bien en matière privée qu'en matière publique. Donc, quand l'Etat met son potentiel en entier au service du pays par des contrats avec des structures des privées, il est possible que les deux lèvent les financements les plus importants pour faire face aux besoins d'investissement aussi bien pour le secteur privé que pour le secteur public. L'infrastructure routière relève du public. Nous savons très bien que même les grands pays n'ont plus les moyens eux tout seuls pour financer les infrastructures routières. C'est pour cela que, quand on parle de partenariat public-privé, il est plus facile à une entreprise de BTP ou d'infrastructures routières avec un contrat, pas un contrat avec l'Etat sur vingt (20) ans sur trente (30) ans sur quarante (40) ans mais pour lever les fonds qu'il faut pour aller investir. Voyez l'exemple en Côte-d'Ivoire, ces quatre dernières années. Voyez, ce que l'Etat n'a pas

pu faire pendant les dix (10) dernières années, le partenariat public-privé a permis de lever les fonds nécessaires pour aller réaliser les infrastructures routières nécessaires. Evidemment cela a un coût tel que le péage et consort.

Au niveau de la santé, dans tous les domaines de la vie, le potentiel de l'Etat s'exprime et devient un levier pour lever des financements quand il est au service du privé qui a l'expertise et le management. Il faut la puissance publique plus l'expertise, le management et l'efficacité du management pour permettre de réaliser les programmes les plus ambitieux de développement. C'est cela l'esprit de partenariat public-privé. C'est pour cela que nous avons dit dans le programme que le potentiel la puissance publique sera un levier au service du secteur privé pour réaliser les investissements nécessaires dans tous les secteurs de notre vie. Et ce n'est pas

compliqué. Aujourd'hui, au Bénin, l'Etat est partout, l'Etat veut tout faire tout seul par ses propres moyens en finançant des programmes à investissements lourds sur la trésorerie courante de l'Etat. Nous voyons combien de fois l'Etat prélève les ressources courantes pour financer des routes. C'était une bêtise de gestion. Et cela continue sous la direction de ce Monsieur Lionel Zinsou qui est un financier, qui est un professeur d'économie et qui sait très bien que ce genre de choses conduit forcément l'Etat en faillite. Voilà ce à quoi nous sommes confrontés. J'espère que demain, même s'il n'est pas président, ce que je doute fort, parce que je vais gagner les élections.

(Rires).

M. Lionel ZINSOU. Vous êtes sûr que je ne serai pas président?

M. Patrice TALON. Oui, bien

sur ! Je vais gagner les élections.

(Rires)

M. Lionel ZINSOU. Vous êtes sûr que je ne le serai pas...

M. Patrice TALON. Dans un conseil à différents Etats ou aux étudiants, vous leur direz que vous avez vécu quelque chose dont vous aviez été complice et qu'il est déconseillé fortement déconseillé de faire.

M. Benjamin AGON. *C'est toujours a propos de partenariat public-privé?*

M. Lionel ZINSOU. Oui, je vais répondre, c'est sûr. Face aux appels d'offres, vous avez remarqué qu'il n'avait pas répondu... Ecoutez, il y a eu un appel d'offre sur la rénovation de Maria Gléta qui est en cours. Donc, voilà pour les détails. Il y a eu un appel d'offre sur les micros centrales, je vous l'avais dit très bien, qu'il fallait qu'il soit...

M. Patrice TALON. Je parle des contrats de production ? Vous avez dit qu'aucun n'a été signé sur la base de contrat.

M. Lionel ZINSOU. Oui, les centrales, les micros-centrales qui vont être de la production, Ecoutez ! Il y a un appel d'offre...

M. Patrice TALON. Aucun contrat n'est signé, je parle des contrats signés.

M. Lionel ZINSOU. Oui, mais il y a des contrats signés, on en est à la phase de financement.

M. Patrice TALON. Tous les contrats qui ont été signés, l'ont été sous mandat...

M. Georges AMLON. *Avec votre permission monsieur Patrice Talon, vous allez permettre à monsieur Lionel Zinsou d'évoluer.*

M. Lionel ZINSOU. On va, quand même, revenir un

tout petit peu à la réalité. C'est vrai qu'il y a eu pour des raisons d'urgence, que tout le monde comprend en matière de délestage sans des critères, tout était défini mais il y a eu aussi des contrats de gré à gré notamment le contrat de rénovation qui étaient quand même urgente puisque nous avons des centrales électriques comme vous le savez, notamment à Akpakpa, à Gbégamey, à Natitingou et à Parakou, il y a des problèmes de maintenance majeurs et qui font que cela réduit énormément la capacité.

M. Patrice TALON. Vous ne fonctionnez qu'au gré à gré. C'est toujours le mot de gestion de ce Gouvernement...

M. Georges AMLON. *Monsieur TALON, permettez, pendant qu'il est en train de répondre...*

M. Lionel ZINSOU. Merci. C'est très bien que monsieur Patrice Talon m'interrompt.

Ne vous passez pas pour être le champion de la concurrence de marché public. Peut-être vous pensez que vous que, vous avez cette image. Vous vous passé pour avoir, dans votre vie, vécue essentiellement des marchés publics dans un régime come vous le décrivez...

M. Patrice TALON. Donnez un exemple !

M. Lionel ZINSOU. Ecoutez ! Les contrats par lesquels avez fourni des intrants, des pesticides...

M. Patrice TALON. Je ne le connaissais pas. Vous vous appuyez sur la rumeur publique ?

M. Lionel ZINSOU. Ah ! Oui, la SONAPRA...

M. Patrice TALON. Je n'ai jamais vendu des intrants à l'Etat.

M. Lionel ZINSOU. Ah, c'est une bonne nouvelle. Vous

considérez qu'une Société d'Etat, la SONAPRA n'est pas l'Etat.

M. Patrice TALON. D'ailleurs, donnez-moi le contrat d'engrais... Vous ne connaissez pas le Bénin. Vous ne connaissez pas le fonctionnement du Bénin, c'est pour cela.

M. Lionel ZINSOU. Patrice ! Oh ! Non, non, non...

M. Patrice TALON. Je vends de l'engrais aux paysans. Et c'est eux qui payent.

M. Lionel ZINSOU. C'est eux qui paient. C'est toujours l'utilisateur final qui paie. En l'occurrence, vous le faites par décret pris en conseil des ministres... vous avez

M. Patrice TALON. C'est eux qui paient. Je n'ai jamais vu le contrat d'engrais. Ce que vous dites date de 20 ans et n'engage que vous....

M. Lionel ZINSOU. Vous

savez nous pouvons répéter la même chose tout le temps. Je vous ai dit, le fait que vous pensez que répéter un mensonge lui donne...

M. Patrice TALON. Ce n'est pas de mensonge. C'est vous qui dites des contre-vérités tout le temps.

M. Lionel ZINSOU. Vous pourrez indéfiniment répéter que je ne connais pas le Bénin.

M. Patrice TALON. Vous vous ne connaissez pas...

M. Lionel ZINSOU. Tous les Béninois ...

M. Georges AMLON. *Permettez que je vous rappelle qu'il reste dans cet entretien à peu près 15 minutes pour chacun d'entre vous et allons devoir avancer. Des questions, il reste...*

M. Lionel ZINSOU. Aucun Béninois ne croit qu'en matière de marché publics, vous

êtes absolument le modèle. Mais en revanche, je vais dire des choses importantes. C'est vrai les partenariats public-privé sont fondamentaux, nous avons une loi qui était à l'étude. Vous savez qu'elle était beaucoup modifiée alors qu'elle avait été, je crois, sérieusement préparée notamment avec toute l'expertise nécessaire, il faut probablement maintenant changer puisqu'il y a des amendements à supprimer, changer certains éléments de teneur et le prochain président aura une loi qui permet de donner de la sécurité et de garantir aux partenaires privés que l'Etat à ces côtés, ne sera pas dans une position dominante, ne pourra pas lui créer de l'insécurité fiscale, quand il investit pour des routes, des insécurités sur le péage quand il investit pour faire des usines électriques, insécurités sur le tarif ; donc des éléments de sécurité, de protection de l'investissement. Cet outil législatif

sera prêt d'ici quelque mois. Je crois qu'il aurait dû être prêt depuis plus longtemps franchement, parce que lorsque je me suis un peu occupé de la table ronde sur l'investissement, c'était clairement une demande générale et je pense que nous aurons un bon investissement. Vous avez bien fait de donner l'exemple de la Côte d'Ivoire. Vous savez, on aurait pu prendre l'exemple du Sénégal, nous avons un certain nombre de pays qui ont de deux (2), trois (3), quatre (4), cinq (5) ans à dix (10) ans même pour la Côte d'Ivoire, d'avance sur nous et c'est très important que nous soyons à ce niveau et là-dessus, je suis absolument d'accord. Vous savez, on fait beaucoup d'investissement au Bénin. Vous avez dit qu'on fait de moins en moins d'investissement au Bénin mais on en fait quand même plus du quart de la richesse nationale. Cela fait peut-être un taux très élevé et ce taux très élevé,

il est plus élevé que notre épargne. Alors, vous avez dit, le Gouvernement s'endette pour le projet et paye sur la gestion courante. Le Bénin est un pays à niveau au développement interne qu'il y a les bénéfiques de l'aide sous forme de prêts qui a des taux particulièrement bas sur des durées particulièrement longues et est avec un différé de paiement. Donc, ce n'est pas de la gestion courante. C'est tout à fait logique, vous avez dit que je suis financier, vous avez raison. Vous avez suggéré que je connaissais quelque chose en entreprise. J'ai probablement dirigé des entreprises qui avaient dix fois le nombre de vos salariés. Donc, oui, je suis un financier, je l'assume.

M. Patrice TALON. Vous n'avez pas dirigé. Vous avez dirigé des entreprises qui ont dix fois le nombre...

M. Lionel ZINSOU. Je l'assume et je vous dis que ce n'est pas la gestion courante

et la trésorerie courante de l'Etat. Il est rationnel de s'endetter... Quand vous vous endettez trente sur (30) ans, alors...

(Interférences entre les candidats)

M. Georges AMLON. Si vous le permettez, messieurs, nous allons quitter sur le terrain qui me semble bien épineux pour aller vers celui de l'emploi, parce que nous avons vu dans vos programmes à chacun que vous avez le souci de l'éducation.

M. Patrice TALON. Si vous le permettez, sur ce point, je vais rattraper mon retard avant d'aborder votre question. Si vous le permettez ! Excusez- moi !

M. Georges AMLON. *Nous allons vous permettre de prendre ces trois minutes et quelque de retard.*

M. Patrice TALON. Je vous ai entendu tout à l'heure parler

de cette loi sur le partenariat public-privé qui est en cours qui est à l'Assemblée et que vous dites avec beaucoup de fierté que le prochain Gouvernement l'aura comme un acquis. Je voudrais poser une question si vous le permettez. A quoi sert-il d'avoir une loi quand l'Etat ne respecte rien du tout, ni les lois ni les décisions de justice. Vous le revendiquez si bien dans la continuité que vous êtes artisan vous êtes acteur actif pas passif d'un comportement d'un Etat voyou. Alors, je mesure mes mots, ce n'est pas une insulte c'est une expression qui est courante dans les pays où l'Etat ne respecte pas sa signature ni les lois. Monsieur le journaliste, permettez-moi de dire, les mots que j'utilise ce sont des mots que je mesure très bien. Un Etat voyou, c'est un Etat qui ne respecte pas les lois ni les décisions de justice. Et j'ai entendu monsieur Lionel Zinsou dire ouvertement dans la Donga en février que,

dans un secteur sensible où il y a une «situation» politique, l'Etat va s'opposer à l'exécution d'une décision de justice. C'est grave!

M. Georges AMLON. *Nous avons dit tout à l'heure que nous allons parler...*

M. Patrice TALON. Dans le domaine de partenariat public-privé, il est important que tant que les partenaires viennent investir dans un pays, qu'il y ait la sécurité judiciaire et que l'Etat respecte les lois. Il ne suffit pas de voter des lois. Cela ne servira absolument à rien si l'Etat lui-même viole les lois, si l'Etat lui-même proclame ouvertement qu'une décision de Justice ne l'engage pas. Quand l'Etat dit que j'ai fait un recours, c'est un droit. Mais que l'Etat dise au plus haut sommet de l'Etat qu'une décision de justice ne l'engage pas et que cela provienne même d'un Premier ministre français, excusez-moi le terme, d'ori-

gine ou alors binational qui vient de France, qui vient d'un pays où la loi, la justice est le socle, la sécurité de tout le monde, pour l'investissement. Je vais vous poser une question. Si vous étiez candidat en France est-ce que vous auriez osé dire que, quand une décision de justice est prise sur le terrain d'un événement, d'un secteur dans lequel l'Etat estime que c'est un secteur sensible, que l'Etat peut s'opposer à son exécution. Est-ce que vous auriez pu dire cela en France en tant que candidat que l'Etat peut s'opposer à une décision de Justice. C'est pour cela que je disais tout à l'heure, je suis désolé de répéter monsieur Zinsou ? Vous ne seriez pas le « syndrome » de l'aspirant gouverneur dans un pays de sauvage où tout est permis.

M. Georges AMLON. *Monsieur Patrice Talon, désolé de vous interrompre sur la question mais vous avez touché là à un sujet que*

nous devons forcément évoquer et qui est celui des réformes institutionnelles. Vous en parlez beaucoup dans votre projet de société. Développez! Merci!

M. Lionel ZINSOU. J'ai été interpellé !

M. Georges AMLON. *Oui ! Nous vous donnerons la parole.*

M. Lionel ZINSOU. Justement pour cette interpellation, elle est profondément fautive, elle est profondément une insulte au Bénin.

M. Georges AMLON. *Il se trouve que monsieur Lionel Zinsou que vous aurez tout le loisir de répondre tout à l'heure mais je souhaiterais que sur cette question précise monsieur Patrice Talon développe et qu'ensuite nous puissions voir ce qui est faisable et que vous promettez, vous, aussi dans ce secteur-là.*

M. Benjamin AGON. *Nous n'allons pas occulter tout de même la question de l'emploi qui avait été évoquée tout à l'heure.*

M. Georges AMLON. *Nous y reviendrons, sans aucun doute puisque nous parlons de l'éducation.*

M. Lionel ZINSOU. J'ai été traité de voyou, c'est cela?

M. Patrice TALON. Non, non ! Je n'ai pas dit cela, je n'ai pas dit cela. Je ne vous ai pas traité de voyou monsieur Zinsou, je n'aurais jamais fait cela. J'ai parlé d'Etat voyou.

M. Georges AMLON. *Patrice Talon est encore en retard et je lui ai demandé de développer ce qu'il a envie de nous dire concernant son programme de réformes, justement pour que la justice revienne dans l'état que vous souhaitez.*

M. Patrice TALON Heureusement que notre justice fait

beaucoup d'efforts et résiste. Au Bénin, c'est encore le secteur qui résiste le plus et cela est de leur mérite. Mais ce que je disais tantôt, si vous permettez, pour parler de la nécessité de réformer notre modèle politique pour que le pouvoir exécutif soit ne plus un machin surpuissant qui défie tout, parce que, quand un Etat, un Chef d'Etat, quand un Premier ministre dit ouvertement dans la cité ou hors de la cité, qu'une décision de justice ne les engage pas, c'est grave. Et c'est pour cela que j'ai dit que le pouvoir exécutif est devenu quelque chose de dangereux pour le développement des Béninois. Il faut que le pouvoir exécutif n'ait plus l'impression qu'il maîtrise tous les autres pouvoirs et quand un pouvoir lui échappe, il peut le priver de vivre. On a vu cela avec la HAAC dans ce pays où l'exécutif a privé la HAAC de moyens parce que la HAAC n'a pas fermé un organe de presse à la demande de l'exécutif. Cet état

de chose aujourd'hui, a fini de discréditer totalement à notre modèle. C'est pour cela que j'ai dit qu'il faut un mandat unique, parce que dans la durée, nos Chefs d'Etat deviennent des dieux sur terre. Ils le disent même allègrement. C'est cela sur toutes les institutions et cela finit par leur donner une volonté de surpuissance. Quand le pouvoir exécutif sait très bien que la justice ne dépend pas de lui, du tout, quand il sait que la HAAC n'est pas sous lui, quand il sait que la Cour suprême est vraiment indépendante, quand il sait que la Cour constitutionnelle est véritablement indépendante, il n'a pas ce réflexe de vouloir tout dominer et de s'installer dans ce réflexe. Je ne sais pas si je me fais comprendre. Et c'est bien pour cela que ces réformes sont impératives. La justice a besoin d'avoir, parce que tout lui résiste, parce que les magistrats sont punis. Quand un magistrat n'exécute pas ce que lui

demande l'Etat, il peut être muté du jour au lendemain. Il n'y a que les juges du siège qui ont une certaine inamovibilité. Et encore! Mais si demain, la Cour suprême, n'est plus le lieu où siège le Chef de l'Etat avec son arsenal pour pouvoir imposer sa volonté à tout le monde et que le Conseil supérieur de la magistrature qui administre l'administration judiciaire, qui gère l'administration judiciaire, si cette Institution, le Conseil Supérieur de la Magistrature, est indépendante du pouvoir de l'Etat central, les magistrats vont se sentir plus à l'aise pour exercer leur métier avec tranquillité, sans avoir toujours la peur du gendarme derrière qui les affecte à tout moment. Un parquet a besoin de cette liberté. Même les juges du siège ont besoin de cette liberté. Nous avons besoin que le pouvoir central sache que la justice également peut sévir en ce qui le concerne. Et c'est en cela que nous aurons gagné

dans le bon fonctionnement d'un Etat pour attirer les investisseurs.

M. Benjamin AGON. *Mon-sieur Zinsou, vous allez ré-agir par rapport à l'inter-pellation de tout à l'heure. Et puis, nous allons évoluer pour parler finalement de la question de l'emploi. Réagissez, s'il vous plaît !*

M. Lionel ZINSOU. Absolument ! Qu'est-ce vous feriez si vous étiez candidat à une élection présidentielle en France ? Je vous en prie, la France n'est impliquée en rien ni dans ma candidature ni dans ma position de premier ministre. Le fait que vous ayez dit le contraire ne change pas que cela soit un mensonge. Qu'on arrête. Il se trouve que les Béninois ont décidé que nous étions, des 48 candidats à l'origine, les deux qui avaient la lourde responsabilité d'être au second tour. C'est eux qui ont décidé que j'étais le premier de ces deux-là. Il se trouve

donc que cette petitesse sur ce que je ferais si j'étais en France. Le premier ministre français vous dit qu'il est premier ministre du Bénin et par le suffrage universel que j'espère, vous respectez, a décidé que nous faisons partie de sept hommes, depuis le renouveau démocratique, que les Béninois ont mis au second tour. Et puisque c'est une grande responsabilité, cela vous oblige à essayer de faire comme si vous étiez le Président de tous les Béninois. Et le fait de dire premier ministre français est une petitesse. Vous l'avez aussi répété, si, vous avez dit, « un premier ministre français comment, il peut dire cela ». C'est une petitesse. Le suffrage universel en a décidé. Vous pouvez continuer à dire cela. Il a décidé que j'étais comme vous, un candidat béninois. Donc, la question de premier ministre français, vous la retirez.

M. Patrice TALON. De natio-

nalité française.

M. Lionel ZINSOU. Non ! Je ne vous demande pas la nationalité de vos femmes et de vos enfants. Je ne vous demande pas qui sont vos ancêtres. Je suis indifférent au fait que vous soyez d'une lignée française.

M. Patrice TALON. Ne faites pas une colère pour cela.

M. Lionel ZINSOU. C'est moi qui m'appelle Zinsou et c'est qui vous appelez Talon. Je ne suis pas de famille de négriers. Je ne vous incrimine pas là-dessus. Vous avez dit que le premier ministre français et non le premier ministre du Bénin. Je vous dis de nationalité béninoise. A mon avis, il me semble que nos deux candidatures ont été validées. Je trouve que le suffrage universel a réglé cela.

Deuxième chose! Je n'ai pas dit dans la Donga que l'Etat ne devait pas respecter les décisions de justice. J'ai

dit et je maintiens, comme si j'allais faire l'éloge du non-respect. J'ai dit et je maintiens, «qu'il y a des sujets qui sont des sujets de puissance publique, qui sont des sujets complexes sur lesquels l'Etat peut faire aussi valoir ses droits.

M. Patrice TALON. C'est bien. Vous le niez. C'est très bien

M. Lionel ZINSOU. Et que l'Etat peut faire appel, peut utiliser les recours, etc. Est-ce que vous avez vu que nous n'ayons pas exécuté en février ou dans les semaines récentes une décision de justice? Et je voudrais vous dire, sur ces questions de justice et vous avez répondu vous-même, «la justice béninoise résiste comme vous dites». C'est-à-dire que vous venez de lui rendre hommage, c'est un hommage important. La justice béninoise est tout à fait capable de condamner l'Etat. Et vous savez qu'elle le fait souvent quand il faut

condamner l'Etat. Donc, la justice assure la sécurité judiciaire et vous avez à nouveau prononcé une insulte sur le pays. Comme tout à l'heure, vous disiez que le Bénin est une République bananière.

M. Patrice TALON. C'est vous qui la prenez pour une république bananière.

M. Lionel ZINSOU. Et vous avez dit maintenant que c'est un Etat voyou. Je le regrette.

M. Patrice TALON. Je fais une différence entre l'Etat et la République.

M. Lionel ZINSOU. Nous sommes un Etat très sûr. Et ceci est admiré dans toute l'Afrique. Le fonctionnement démocratique et qui est sûr la bonne réputation de ce pays en matière de fonctionnement démocratique. Je ne vous dis pas qu'il ne faut pas faire des progrès en matière de justice. Au contraire, je pense que c'est très impor-

tant de dépenser beaucoup plus que les treize milliards que nous dépensons pour le budget de la justice, de façon à donner à cette Institution les vrais moyens, parce que vous le savez, vous êtes impliqués dans dix procédures judiciaires. Et il est important que la justice ait les moyens. Car, quand les justiciables comme vous, sont beaucoup plus puissants que la justice, c'est un problème. Donc, la justice a besoin d'être équipée. Je le reconnais. Je pense que vous avez un conflit d'intérêts à parler de la justice. Je reconnais que c'est important aussi que le Bénin ait de temps en temps des hommes nouveaux et des hommes qui ne soient pas impliqués dans des conflits d'intérêts avec les politiques publiques. Vous êtes dans des procédures judiciaires. Et moi, je vous dis, en reprenant vos mots, la justice, elle est capable de résister parce que nous avons des magistrats. A votre interpellation, dans l'Etat voyou, il n'y a

pas un prisonnier politique, où les droits de l'homme, la liberté de la presse, la liberté de manifester, tout cela est garanti. Quand vous dites que la justice résiste, la justice est capable de s'opposer à l'Etat, ce n'est pas un Etat voyou.

M. Patrice TALON. Je parle de votre passage au Bénin.

M. Lionel ZINSOU. Nous sommes une démocratie et nous avons eu une Conférence des Forces Vives qui a été de nature à améliorer sensiblement un grand nombre de procédures démocratiques qui font de nous, en matière électorale et dans d'autres matières, un modèle pour l'Afrique. Et il faut que nous le restions.

Cela étant, on ne fait pas de la bonne justice en dépensant treize milliards. Il est évident que nous devons rééquiper complètement notre justice et recruter des magistrats de façon nécessaire.

M. Patrice TALON. Vous permettez?

M. Georges AMLON. *Avec votre permission nous allons évoluer dans ce débat parce qu'il y a des questions que nous n'avons pas traitées. Celle de l'éducation, par exemple*

M. Patrice TALON. Il y a un aspect grave dans ce que monsieur Zinsou a dit. On ne peut pas être sur un plateau à la veille du deuxième tour entre deux candidats qui sont appelés à gérer le pays et se taire là-dessus. Vous serez responsable si vous m'empêchez de le dire.

M. Benjamin AGON. *Allez-y!*

M. Patrice TALON. Merci ! Monsieur Zinsou vient de dire qu'il n'a jamais dit que l'Etat pouvait s'opposer à des décisions de justice dans un secteur sensible. Il vient de nier cela. Il l'a dit publiquement devant le

peuple béninois. Il vient de le nier. J'aimerais que l'ORTB demain, montre qui de nous deux est en train de mentir.

M. Georges AMLON. *Monsieur Patrice Talon!*

M. Patrice TALON. Je viens. Vous me laissez parler. Permettez-moi, Je vais finir.

M. Georges AMLON. *Monsieur Patrice Talon, nous allons vous donner acte de cet élément-là.*

M. Patrice TALON. Je vais vous le lire pour vous rafraîchir la mémoire, pour vous recharger dans vos archives. Je vais le lire, si vous me le permettez. Le 11 février, monsieur Zinsou déclarait ceci : »le Président de la République est garant des Institutions de la République, y compris la justice». Je crois que quand il parle de garant, il confond être garant de l'exécution de la protection avec s'opposer parce qu'il a dit par la suite: «le Chef de

l'Etat peut s'opposer à l'exécution de décisions de justice politiquement sensibles». ORTB! C'est très grave.

M. Georges AMLON. *Monsieur Patrice Talon, je crois que les Béninois écoutent la radio, qu'ils regardent la télévision et qu'ils sauront rendre justice à l'un à l'autre. Ce qui serait intéressant, ce serait que nous évoluons vers d'autres sujets qui préoccupent également les Béninois, celui de l'éducation, par exemple, qui est un point extrêmement sensible. Qu'est-ce que le candidat Patrice Talon mettrait dans le contenu de l'école, surtout dans un pays où on sait qu'il y a un gros problème d'adéquation entre la formation et l'emploi?*

M. Patrice TALON. Nous sommes à 51-54. Vous abordez un autre sujet. J'aimerais que le compteur s'équilibre avant.

M. Georges AMLON. *Oui, bien sûr ! Alors, vous me permettez que je vous donne la parole.*

M. Patrice TALON. Non, vous m'avez donné la parole parce que j'ai démarré en premier. Le compteur doit s'équilibrer sur le nouveau sujet.

M. Georges AMLON. *Je vous ai prévenu tout à l'heure que nous alternerions pour ce qui concerne le passage d'un sujet à un autre.*

M. Patrice TALON. D'accord ! Il a dit quelque chose d'assez grave me concernant. Il a dit que j'avais des conflits d'intérêts avec la justice, avec l'Etat et que, par conséquent, il trouvait que je ne serais pas qualifié pour être candidat. Ah non, Monsieur, qu'est-ce que vous voulez insinuer ?

M. Lionel ZINSOU. J'ai dit au contraire que nous avons tous les deux des intimités entières.

M. Patrice TALON. Parce que vous l'avez dit sur France Inter, vous l'avez dit sur RFI. S'il vous plaît ! Vous n'avez pas dit cela ? Alors, je passe. Je vous donne acte de cela. On y va.

M. Georges AMLON. *S'il vous plaît, messieurs, nous allons évoluer dans ce débat. Nous allons parler de cette question sensible, celle de l'éducation, celle de la formation, celle de l'emploi.*

M. Patrice TALON. En matière d'éducation, cher ami, nous avons été jadis appelés quartier latin de l'Afrique. Mais, il est malheureux de constater que la qualité de l'enseignement se dégrade, l'administration même de l'éducation en est la principale cause. Ce diagnostic parce que le temps s'en va et tout le monde sait que cela ne va pas du tout aussi au niveau de l'enseignement maternel et primaire, au niveau de l'enseignement

secondaire, au niveau de l'enseignement supérieur. Sur les trois ordres d'enseignement, ce n'est pas le paradis. Et pourtant, nous n'avons que cela.

Ce que je propose, pour aller directement aux propositions, c'est que le mal essentiel qu'il convient d'extirper, c'est la politisation à outrance de l'administration de l'éducation nationale sur tous les plans, au niveau des trois ordres. Si on veut le régler, il faut redonner vie au conseil national de l'éducation qui existe aujourd'hui mais, qui n'a pas les prérogatives qu'il faut et qui n'est pas composé comme il faut. Si le conseil national de l'éducation, qui va coiffer les trois ordres d'enseignement, aussi bien l'enseignement primaire, le secondaire que l'universitaire et supérieur, ce conseil national est composé d'éminentes personnalités de l'éducation nationale aussi bien provenant de l'enseignement de base, que de l'enseignement secondaire

que l'enseignement supérieur, composé des membres élus par leurs pairs. Donc, ce sont d'éminentes personnalités dont on va définir le profil et ceux qui seront, dans cette catégorie, éligibles seront élus par leurs pairs pour siéger au conseil de l'éducation nationale. Et puis, le Ministère de l'éducation nationale, si c'est un Ministère unique, il siègera. Si c'est trois Ministères différents, chacun des Ministères ayant en charge l'éducation siègeront également dans le conseil national. Si le conseil national devrait avoir désormais toutes les prérogatives, notamment en matière de suivi de la politique de l'éducation, parce que la politique de l'éducation relève de la puissance publique, ce conseil peut préparer les éléments de réflexion, les éléments de décision, d'appréciation à soumettre au Gouvernement pour arrêter une politique nationale de l'éducation. Cela se fera tous les ans.

Alors, une fois une politique arrêtée, il faut bien un suivi, la mise en œuvre. Le conseil ferait la mise en œuvre et le suivi de la politique nationale de l'éducation, quel que soit l'ordre et veillera à ce que dans chaque ordre, il y ait la qualité aussi bien du contenu de l'enseignement que de la compétence des enseignants. Et ce conseil ferait quelque chose de fondamental. C'est lui qui aurait les prérogatives des propositions de mutation du personnel. Puisqu'aujourd'hui, le principal mal, c'est qu'au niveau de l'enseignement, quel que soit l'ordre surtout le primaire, le secondaire, surtout à ces deux niveaux, la chose est grave. On affecte, on mute les gens selon leur appartenance politique. Ce n'est pas du tout lié à la compétence, ni aux droits qui sont dus à chacun. Si le conseil national de l'éducation enlève au ministre de l'éducation nationale ou aux divers ministres en charge cette prérogative trop puis-

sante et que les mutations sont proposées, sont suggérées, sont recommandées par le conseil national et que le ministre n'a pas de possibilité, sauf à le prouver, pour s'opposer aux propositions du conseil national, nous aurions réglé une bonne partie de ce qui mine l'éducation: la politisation à outrance.

Et évidemment, le conseil national de l'éducation va avoir en charge l'orientation budgétaire parce qu'aujourd'hui, il y a un gaspillage des maigres ressources qui sont mises à la disposition de notre éducation. Il faudrait que ce conseil, composé des éminentes personnalités, des têtes pensantes, des sommités de l'éducation nationale, décide de l'orientation budgétaire qui va s'imposer au ministre en charge. De sorte que le conseil soit le bras actif, compétent des ministres en charge de l'éducation nationale. Et puis, nous allons mettre en place en dehors de cela, au niveau de l'en-

seignement primaire et de l'enseignement secondaire, une direction de la qualité de la formation. Parce qu'aujourd'hui, la formation de nos enseignants aussi bien à la base qu'au secondaire est en souffrance. Il est vrai que nos enseignants ne sortent plus des écoles normales parce que l'Etat n'a plus les moyens de former tous les enseignants, ce n'est pas seulement le Bénin, c'est partout dans le monde. Plus aucun pays ne forme entièrement ses enseignants. Une bonne partie est formée sur le tas grâce à la formation continue. Ce que nous faisons au Bénin comme formation continue, manque de responsabilité. Et il faudrait qu'il y ait une direction compétente qui prenne en charge la formation continue des enseignants qui gère et contrôle les écoles normales parce qu'il faut quand même des écoles normales aussi bien écoles normales publiques qu'écoles normales privées parce que le privé

également peut investir et opérer dans le secteur de la formation des enseignants. Je n'ai pas fini. Je suis trop long?

M. Benjamin AGON. *Oui, il nous reste maintenant quelques minutes.*

Monsieur Zinsou, éducation, formation, emploi!

M. Lionel ZINSOU. Sur la justice cette fois, qu'il soit bien clair dans l'esprit de tous les Béninois qu'il n'a jamais été question de s'opposer de façon médiane à l'exécution des décisions de justice. Il faut épuiser les recours quand c'est dans l'intérêt du public, épuiser les recours et cela, le Président de la République peut s'exprimer sur ce sujet en tant que garant de la Constitution.

M. Georges AMLON. *Nous l'avons entendu.*

M. Lionel ZINSOU. Vous avez entendu la réponse. Vous avez entendu l'inter-

pellation qui y était relative. Et je le souligne, je ne pense pas, compte tenu de l'ensemble des procédures judiciaires de droit commun contre vous, je ne pense pas que vous puissiez en parler sereinement. Maintenant, sur l'éducation...

M. Patrice TALON. De quoi vous parlez, Monsieur Zinsou?

(Remous)

M. Georges AMLON. *Monsieur Talon, les Béninois vous entendent et ils rendront justice à l'un ou à l'autre.*

M. Lionel ZINSOU. S'agissant de l'éducation, on peut encore faire un procès politique mais, il faut partir quand même de l'avenir de nos enseignants, de nos enfants, de nos adolescents, de nos étudiants. Nous avons un problème de formation qu'on peut maintenant beaucoup faciliter dans son

règlement par les nouvelles technologies, à condition que nos écoles soient hautement équipées, à condition que nous ayons les moyens de les informatiser; ce qui commence par les électrifier. Je reviens au thème qu'on avait tout à l'heure développé. Parce que la formation continue des maîtres et l'acquisition de connaissance par nos enfants, il faut qu'on fasse un saut demain, cela c'est très important, un saut technologique et qu'on utilise l'informatisation. Les écoles primaires doivent être des lieux où on commence à se former à l'informatique. Cela suppose de les équiper. Et cela suppose d'avoir les moyens en électricité. Et cela suppose que les formateurs aient réussi, eux aussi, à se former des instruments et des connaissances. Et cela, si vous voulez, c'est quelque chose que nous devons faire sur cinq ans. Mais, nous sommes vraiment à un moment où nous devons moderniser notre éduca-

tion. Les enseignants sont encore là, de bonne qualité. Et là encore, ils sont prêts à cette modernisation. Mais, je pense que c'est beaucoup plus important que de faire le procès du passé. Je pense qu'il faut maintenant faire un saut technique, qualitatif pour notre éducation. Et il y a de nombreuses expériences au Bénin, de nombreuses expériences où les enfants améliorent énormément leur connaissance et leur résultat avec, par exemple, un cartable numérique. Ce sont de toutes petites tablettes, de tous petits ordinateurs qui leur permettent, pour un prix faible, d'accéder à l'équivalent de connaissances de grandes bibliothèques alors qu'aujourd'hui, dans nos familles, ce n'est pas possible. Nous consacrons près de 220 milliards à l'éducation. Je suis d'accord avec Patrice Talon, c'est encore trop faible. Nous devons continuer à monter pour les trois ordres parce que nous avons un problème de

condition enseignante, que nous avons aidé de résoudre en salaire cette année et en statut. Cela a été négocié. Cela a donné lieu à des grèves. Il y a eu des Protocoles d'accord après la grève mais, améliorer la condition enseignante sur les cinq ans qui viennent. C'est pour cela que nous avons des propositions sur le logement dans les zones où il est difficile de recruter des instituteurs, des propositions d'équipement des instituteurs en moyens de formation continue et c'est la même chose dans les collèges. Nous avons aussi notamment dans les collèges techniques où nous avons besoin de beaucoup d'équipements. Et donc, je pense que c'est fondamental pour la société du Bénin de demain. La condition enseignante et la condition des élèves et des étudiants et notamment tous les moyens de la modernité qui vont nous permettre d'abaisser les coûts de formation et d'augmenter énormément le

nombre des enfants de plus en plus nombreux que nous traitons.

M. Georges AMLON. *Nous sommes en train d'aller vers la fin de ce débat. Et mon ami Benjamin Agon a une dernière question à laquelle vous répondrez l'un et l'autre. Sauf que monsieur Lionel Zinsou aura l'occasion de conclure après cette question-là.*

M. Benjamin AGON. *La question est assez simple parce que l'actualité nous oblige, d'ailleurs, à parler de cela. Vous avez entendu aujourd'hui, qu'il y a eu une tentative de braquage déjouée par nos forces de l'ordre. Qu'est-ce que vous comptez faire dans le domaine de la sécurité, ne serait-ce que pour permettre aux Béninois d'aller et de revenir dans de meilleures conditions, Monsieur Talon?*

M. Patrice TALON. Oui, c'est

une question importante parce que ce qui constitue le danger essentiel pour nous tous, c'est la sécurité aussi bien pour les citoyens que pour le commerce, que pour nos biens. Pour moi, il faut réformer un peu nos forces de sécurité et les orienter principalement vers le champ de la sécurité publique. Nous avons aujourd'hui la police et la gendarmerie qui s'occupent de la sécurité des citoyens. Et nous avons une armée pléthorique qui ne s'occupe pas du tout de ce secteur-là et vient par moment en renfort. Alors, je propose qu'il y ait une réorientation des missions de l'armée pour qu'elle vienne en renfort aux services de la police et de la gendarmerie pour la sécurité des citoyens sur tout le territoire. Ce serait quelque chose de bénéfique pour nous, parce que ce n'est pas demain que nous attendons d'avoir une guerre, un conflit armé, ce sera une perte. Que les militaires soient formés

et entraînés pour apporter un plus avec leur grand nombre en renfort à la sécurité publique.

Le service de renseignements! Vous savez, aujourd'hui au Bénin, le service de renseignements est devenu la chose politique de tous les temps. Pire que ce que nous avons vu jusqu'aujourd'hui. Il faudrait que les services de renseignements soient utilisés au service de la nation, plutôt qu'au service exclusif du pouvoir exécutif. Aujourd'hui, il y a un agent de renseignement derrière chaque citoyen. On sait là où vous allez. On sait qui vous fréquentez en matière politique. Le service de renseignement équipé, formé peut se mettre au service de la Nation pour prévenir, pour enquêter, pour prévenir le crime, pour prévenir le terrorisme. Si nous ne faisons rien à cela et que nous maintenons nos services publics de sécurité, de renseignement, l'armée au service de l'Etat central,

au service du Gouvernement, au service du prince, nous aurons tort parce que l'insécurité gronde, grandit. Ce qui a failli se passer hier nous interpelle et demande que notre pays, au lieu de faire balader des chars dans la ville contre les citoyens, utilise les moyens de l'Etat pour sécuriser, pour apporter la quiétude à nos populations.

Je vais finir sur ce point en disant que la politique de la sécurité est fondamentale pour nous pour les années à venir. Et si on n'y prend garde et si on continue avec ce qui se passe, si on est fier de ce qui se passe et si on ne trouve pas que c'est nécessaire de réformer ce qui se passe, nous aurons tort. Merci !

M. Lionel ZINSOU. Je crois que franchement, ce que vient de dire Patrice Talon sur la sécurité avec tout le respect que j'ai pour vous, est une erreur grave. Vous avez dit quelque chose qui

me sidère. Au lieu de rendre hommage aux forces de sécurité qui permettent de déjouer des braquages, qui permettent de déjouer des menaces, qui permettent de protéger nos concitoyens, vous avez parlé, au sens général, des forces de sécurité, de l'armée en disant qu'elle était pléthorique. Je m'y oppose complètement. Mais complètement! L'armée, ne lui faites pas ce procès permanent du passé, si vous voulez. Ce procès, au fond, c'est une armée politique, c'est un procès politique en regardant derrière nous. Moi, j'essaie d'être un homme nouveau au service des espoirs pour ce pays. Je n'essaie pas d'être dans la rupture avec des fantômes, avec la rupture de la paix. Le pays, ce n'est pas cela. La sécurité, c'est important. Non, mais l'armée n'est pas pléthorique. Elle a des missions de maintien de la paix.

(Remue ménage)

M. Benjamin AGON. *Malheureusement, il est l'heure. Mesdames et messieurs, c'est la fin de cette émission.*

M. Georges AMLON. *Nous regretterons que vous n'ayez pas pu aller plus loin. Mais regardez le décompte. Vous excédez celui de Monsieur Patrice Talon. Dans ces conditions-là, nous serons obligés, si vous devez conclure absolument, de demander à monsieur Patrice Talon d'équilibrer. Alors, si vous êtes d'accord, nous y allons.*

M. Patrice TALON. Quel était le temps imparti?

M. Georges AMLON. *Nous sommes à 74.*

M. Patrice TALON. Moi, ce n'est pas la peine de répliquer. Merci !

M. Georges AMLON. *Alors, si nous partons du principe que nous en restons là,*

Monsieur Lionel Zinsou, cela signifie tout simplement nous avons retenu de votre conclusion que vous êtes pour constater les progrès qui ont été faits dans ce pays au moment où monsieur Talon précise qu'il reste beaucoup de choses à faire.

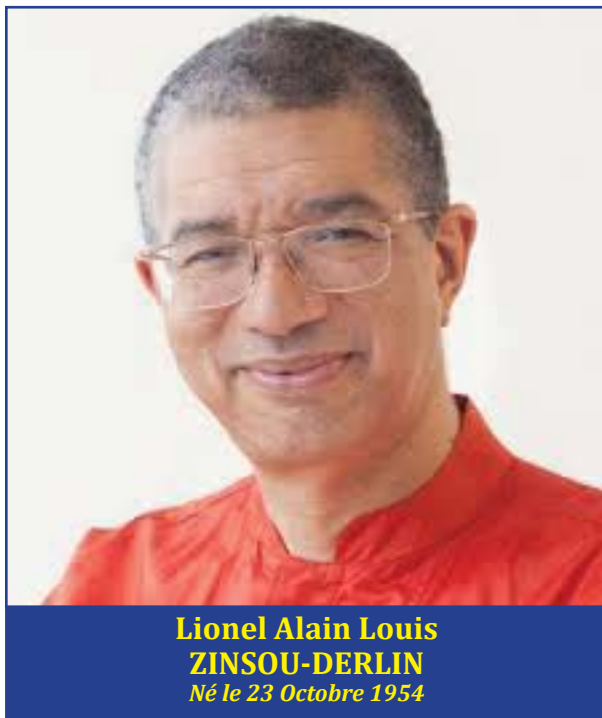
M. Lionel ZINSOU. Surtout un Bénin qui sait gagner. Je ne peux ne pas avoir le droit de conclure alors que nous avons introduit. Patrice Talon a conclu et vous ne me laissez pas conclure.

M. Georges AMLON. *Je crois que nous allons nous en arrêter là. Je crois que les Béninois, les citoyens qui nous ont regardé, ont tiré les conclusions qui s'imposent à partir de ce débat-là.*

Merci à tous de nous avoir reçus chez vous !

Merci d'être restés en compagnie de «Moi Président», le face-à-face!

**Les entretiens des cinq premiers
candidats du 1^{er} Tour**



**Lionel Alain Louis
ZINSOU-DERLIN**
Né le 23 Octobre 1954

Journalistes ayant conduit l'entretien :

Christian GNACADJA

Hortense SAÏZONOU

ORTB

M. Christian GNACADJA.
Mesdames et Messieurs,
bonsoir.

Il se donne pour ambition de construire un Bénin gagnant, un Bénin semblable à un édifice bâti sur deux piliers, développement économique et cohésion sociale. Mais avant tout Lionel Zinsou puisse que c'est de lui, qu'il s'agit est ici pour défendre la pertinence et la faisabilité de son programme d'action au palais de la Marina. Si vous électeurs béninois vous lui faisiez confiance bien sûr. D'entrée que retenir ? Que retenir du parcours de cet homme qui aspire à la magistrature suprême de la République du Bénin, Hortense Saïzonou ?

Mme Hortense SAÏZONOU.
Lionel Zinsou Derlin, vous êtes un banquier d'affaires franco-béninois. Vous avez été président du fond de capital investissement

PAI-Partenaire avec plus de 11 milliards d'euros d'actifs. C'était en 2008. Puis en Juin 2015 le Président Thomas Boni Yayi, vous nomme premier ministre. Vous décidez donc de vous lancer dans la course pour le fauteuil présidentiel, vous devenez le candidat désigné des FCBE. Que de passions et de polémiques. Vous êtes membre du conseil d'administration de plusieurs groupes, vous dirigez la fondation Africa-France, et êtes administrateur du comité opérationnel du « Journal libération ». Au Bénin vous avez créé la fondation « ZINSOU ». Une fondation qui met en valeur le patrimoine artistique-Africa. C'est l'une de vos filles qui la dirige. N'oublions pas le programme « Lumière pour Tous », 4 millions de lampes solaires sont à distribuer, candidat à la présidentiel de 2016, vous êtes marié et père de 3 filles, vous avez 62 ans.

M. Christian GNACADJA.
*Monsieur Lionel Zinsou,
bonsoir!*

M. Lionel ZINSOU. Bonsoir,
monsieur Gnacadja!

M. Christian GNACADJA.
*Je vous vois sourire.
Cette présentation vous
convient-elle ?*

M. Lionel ZINSOU. Elle me
convient très bien. Je ne
sais pas pourquoi tout le
monde veut me voir vieillir
légèrement. Je crois que j'ai
61 ans.

M. Christian GNACADJA.
*Ok ! Alors dans votre
projet de société, vous
affirmez déjà dans en
introduction avoir pris
le soin de consulter les
femmes, les jeunes, les
acteurs politiques de
toutes sensibilités, et de
tous âges. Alors dites nous
qu'est-ce qui ressort de ces
consultations ?*

M. Lionel ZINSOU. D'abord
ce qui ressort très clairement
c'est que toutes les familles
de notre pays, souhaitent
pour leurs enfants une
éducation et un emploi. C'est
fondamental. L'emploi des
jeunes c'est la préoccupation
non seulement des jeunes,
mais de toutes les familles.
Cela ressort absolument de
toutes les rencontres avec
tous les groupes organisés,
mais surtout, toutes les
populations dès qu'on va
vers elles c'est essentiel.
L'autre chose, qui est très
frappant, c'est, vous nous
dites peut être qu'il y a de la
croissance dans notre pays.
C'est vrai ! Il y a beaucoup
de croissances dans notre
pays, nous faisons parti des
pays Africains qui ont une
croissance régulièrement
élevée. 2011, 2012, 2013,
2014, 2015. Cela commence
à faire cinq (5) années à plus
de 5% de croissance, et on
ouvre 2016 à peu près dans
les mêmes conditions. Or il
y a beaucoup de gens dans

notre pays qui disent « je ne vis pas mieux ». Peut être je vis moins bien. Peut-être je ne vis pas mieux qu'il y a de cela 10 ans ou 20 ans. Et cela, c'est très important pour moi. C'est que si nous ne faisons pas une croissance différente, égalitaire à la base qui part de nos populations, qui part de nos paysans de nos artisans, des femmes, des jeunes mais vraiment à la base, la croissance économique ne résout pas tout. Elle ne tire pas de la misère ou du chômage, une grande partie de notre population. Et cela pour moi c'est quelque chose que j'ai vu partout d'un bout à l'autre du pays. Et c'est vraiment très, très important parce que même si nous faisons que la croissance économique de notre pays, donc la richesse, augmente comme elle a augmenté dans les 10 dernières années elle a presque doublé. Si 30 ou 40%, presque la moitié de nos concitoyens vivent de

la même façon et pas mieux avec une impression d'être encore dans l'obscurité, dans la misère, loin de l'eau, loin de l'électricité, loin du centre de santé, bon ! il sont plus près de l'école, peut être encore un peu loin de l'école, si nos concitoyens ont encore ces sentiments, c'est une menace pour notre société, une menace pour la cohésion sociale, avec des risques de délinquance, avec des risques de malaise, avec des risques qui sont si vous regardez autour de vous en Afrique, assez fréquents et dont nous sommes pour l'instant comme pays assez paisiblement protégés. Mais cela ne peut pas durer toujours, des risques de radicalisation voilà, donc moi c'est ce qui m'a frappé dans tous les contacts avec les populations. Comment faire que notre société soit une société égalitaire où on ne laisse personne derrière nous et où il n'y a pas 50% des gens qui vont mieux

parce que la croissance cela fabrique des riches même des nouveaux riches 50% de gens qui construisent 50% de gens qui achètent des voitures qui font des embouteillages cela on le voit tous les jours. Et puis 50% ou 40% qui n'ont pas changé de vie voire qui ont plus de problèmes, parce que notamment leurs enfants ne venant pas sur le marché du travail, ne trouvant pas l'emploi que leur mérite leur permettait de trouver pendant des années, ils ont plutôt plus de charges même les familles très pauvres qui ont fait beaucoup de sacrifices pour l'éducation. Si on n'est pas capable d'aller directement à des solutions pour l'emploi, directement des solutions pour que l'agriculteur qui vit au seuil, au seuil de la survie vive mieux un peu mieux chaque année, si on ne trouve pas ces solutions on va menacer la paix, le consensus dans la société béninoise.

M. Christian GNACADJA.
Et pour ne pas en arriver là vous avez défini cinq (5) cibles, Hortense Saïzonou.

Mme Hortense SAÏZONOU.
Oui, il a défini cinq (5) cibles. Il y a d'abord comme vous l'aviez dit la promotion des jeunes, il y a ensuite les populations les plus modestes, il y a le monde rural, le secteur privé et puis en fin la diaspora. Et bien moi, je m'en vais vous demander monsieur Lionel Zinsou, vous placez les jeunes au premier rang de vos cinq (5) cibles. Les cinq (5) cibles de votre programme qu'est-ce que vous leur réservez dans l'avenir ?

M. Lionel ZINSOU. Il faut bien voir que ce qui se passe avec nos jeunes se passe dans toute l'Afrique. C'est un sujet sur lequel depuis 15 ans, j'insiste, depuis 15 ans, je réfléchis. Parce que

vous savez, on m'a collé une petite étiquette d'afro optimiste, mais je crois que l'Afrique est en train de trouver ses solutions. Mais il y a un problème sur lequel tout le monde lutte et qui est l'emploi des jeunes. Vous savez pour une raison assez simple dans ma génération quand je suis né en 1954, il y avait moins de deux (2) millions d'habitants au Bénin. Ma génération, elle va partir sa tâche accomplie dans quelques années à la retraite. Elle va être remplacée par une génération qui est née dans un pays où si vous avez vous 20 ans aujourd'hui il y avait huit millions d'habitants 4 fois plus. Aujourd'hui nous avons 11 millions d'habitude et donc, il y a ce remplacement extraordinaire par des jeunes beaucoup plus nombreux d'une génération qui va leur laisser sa place qui était 4 fois moins nombreuse. Et non seulement ils sont quatre fois plus nombreux

mais ils sont 2 fois mieux formés ils sont beaucoup plus nombreux à avoir été alphabétisés et avoir conduit des études. Cela, c'est une réalité indépasseable. Qu'est-ce qu'on fait dans ce cas là ? Par tous les moyens du développement de la bonne gouvernance par l'efficacité de la méthode on augmente de la croissance plus il n'y aura pas de croissance dans ce pays, c'est-à-dire si on passe de 5 à comme la côte d'ivoire 8 ou 9 comme l'Ethiopie ou le Rwanda 10% par an ce qui est un exploit, oui, un exploit un peu à la chinoise. Il y a peu de pays qui ont fait cela. Mais si on fait cela et on peut le faire dans ce pays parce qu'il y a beaucoup de potentiel et qu'il y a une bonne marge de manœuvre pour gouverner avec méthode pour le développement. Si on fait cela, on aura résolu qu'une partie du problème parce que les entreprises, oui ! Pourront un peu plus

recruter puisqu'elles auront plus de chiffres d'affaires, mais cela ne suffira pas parce que par chance cela ne sera qu'une solution partielle.

M. Christian GNACADJA. *Cela ne serait qu'une solution partielle. Alors, que faire pour aller au-delà ?*

M. Lionel ZINSOU. Il faut des mesures qui permettent de créer des activités nouvelles. On ne peut pas compter simplement sur les activités qui existent en disant avec plus de chiffres d'affaires.

Mme Hortense SAÏZONOU. *Quelles seront les ces activités nouvelles ?*

M. Lionel ZINSOU. Et donc les activités nouvelles dans les entreprises ou bien dans les collectivités locales dans les communes, il faut que nous soyons prêts à les créer et à les financer. Vous savez nos économies, nos économies en Afrique

sont très rarement bien financées. Nous avons très rarement du crédit agricole pour qu'ils aillent jusqu'à nos paysans. Nous n'avons pratiquement aucune formule de financement pour financer les PME, les petites entreprises, les artisans très, très peu, ce sont des gens qui se plaignent de n'avoir aucun accès aux financements.

M. Christian GNACADJA. *Mais là monsieur Zinsou, vous retournez au diagnostic, nous sommes à l'ère des solutions.*

M. Lionel ZINSOU. C'est absolument fondamental. Nous installerons d'ailleurs pour les prêts une banque agricole dont les guichets seront dans la commune près des gens.

M. Christian GNACADJA. *Ce sont vos propositions pour le monde rural nous y arriverons. Pour les jeunes d'abord ?*

M. Lionel ZINSOU. Nous ferons la même chose pour les artisans de façon à rendre possible dans ces secteurs-là de créer des emplois pour les jeunes. Mais moi, ma conviction est un peu différente de celle des autres candidats. Je pense que oui, la croissance va faire des emplois, je pense que oui de rapprocher le financement à la base cela va créer des emplois ruraux et urbain. Mais cela ne suffit pas parce que vous allez devoir dire à nos jeunes dans trois ans, dans quatre ans, la croissance sera plus forte vous aurez un emploi. Mais, qu'est-ce qu'on fait le mois prochain ? Qu'est-ce qu'on fait ? Parce que les jeunes ils sont là ils sont qualifiés et formés parfois ils sont depuis 2, 3, 5 ans au chômage. Moi je pense qu'il faut faire une mesure de solidarité nationale maintenant en 2016.

M. Christian GNACADJA.
Elle consiste à quoi ?

M. Lionel ZINSOU. De mon point de vue elle doit consister à faire rentrer dans l'entreprise et pour cela il faut exonérer l'entreprise de toutes les charges de l'impôt sur les salaires, pour les jeunes en premier emploi qu'elle recrute cela c'est une aide à l'entreprise privée ou publique. Mais surtout privée

M. Christian GNACADJA. *Et justement parlant d'aide à l'entreprise, monsieur Zinsou, on lit dans votre projet de société qu'il faut transformer le statut actuel du FNPEJ. Qu'est-ce que vous sous-entendez ?*

M. Lionel ZINSOU. Je sous-entends que pour ceux qui veulent créer leur entreprise il faut qu'on ait plus de moyens à travers ce fonds. Ce fonds étant un des grands acquis du Gouvernement du Dr Boni Yayi. Il faut qu'il y ait plus de moyens et il faut qu'il puisse non seulement faire

des crédits, mais aussi qu'ils puissent prendre des risques et donner du capital, capital cela serait mineur si on fait des profits seulement avec des dividendes. Les jeunes n'ont pas accès au capital. Comment voulez-vous commencer une entreprise avec 1 million, 5 millions ce n'est pas possible il faut que le FNPEJ ne fasse pas que du crédit mais prenne le risque à côté du jeune. Mais revenons peut-être à votre question. Cette mesure que moi je veux voir en 2016 c'est faciliter pour les entreprises en les exonérant d'un certain nombre de charges. Et en rémunérant les entreprises pour la formation qu'elles donneront à ces jeunes à côté de leur emploi, rémunéré par un concours du budget national, rémunéré leur entrée dans l'entreprise. C'est possible moi j'ai créé une petite entreprise, vous avez dit que j'ai créé une fondation, je me suis créé une entreprise. Et cette

entreprise a un centre de formation gratuit. Moi, je suis prêt comme employeur.

M. Christian GNACADJA. A Cotonou, monsieur Zinsou ?

M. Lionel ZINSOU. A Cotonou.

M. Christian GNACADJA. Elle s'appelle ?

M. Lionel ZINSOU. « La Compagnie de Services aux Entreprises du Bénin ». Je vous la conseille. Elle fait de la maintenance, de la manutention, mais, je ne suis pas sûr qu'il faille faire de la publicité. Elle fait du nettoyage et elle a un centre de formation gratuit qui forme pour elle-même et pour que des gens deviennent employeur. Demain, nous pouvons prendre plus de salariés, on exonère de charges sociales, on exonère de l'impôt sur les salaires pour ces nouveaux emplois et il y a une partie,

le tiers-temps, qui est de la formation et l'état rémunère cette formation et là également pour les collectivités locales.

Mme Hortense SAÏZONOU.
Vous parlez de création d'incubateurs pour accompagner les entrepreneurs qu'est-ce à dire ?

M. Lionel ZINSOU.
Absolument. Alors là c'est une autre expérience que je ne vais pas citer (*rire*) qui est qu'avec quelques amis nous avons créé sans en parler de la personne à Dassa-Zounmè et à partir de 2013 dans le Borgou à Parakou. Un modèle d'incubateur dans lequel vous recevez des conseils dans lequel on vous prête des locaux, dans lequel on vous aide non seulement comptabilité mais aussi en marketing de vos produits, en conditionnement de vos produits et avec un petit fonds d'investissement on vient avec vous pour prendre

un risque en capital. Sept (7) ou huit (8) ans plus tard cela a créé des entreprises qui sont viables qui sont pérennes qui ont augmenté les emplois. Elles sont surtout dans la transformation de nos produits agricoles elles sont surtout dans les travaux publics locaux, les pistes rurales ce genre de choses et dans quelques domaines de services. Bon moi je l'ai fait avec quelques amis. On a créé cela on est allé demander de l'aide à la coopération Suisse à la Picardie qui nous l'avait accordé volontiers on y a mis quelques ressources. On en a parlé à personne franchement c'est fait maintenant avec...

M. Christian GNACADJA.
Mais vous l'inscrivez maintenant dans le projet.

M. Lionel ZINSOU. Oui, parce que je pense que cette expérience elle existe déjà en matière de gestion, centre de gestion agréé,

mais l'incubateur c'est un peu plus cela donne un peu plus de l'accompagnement et moi je peux dire que cela marche. Mais encore une fois madame Gnacadja, cela si on multiplie ses expériences d'incubateurs, il y a une expérience très intéressante au Campus d'Abomey-Calavi créé par les autorités recto- rales d'un incubateur pour les petites entreprises innovantes des start-up comme on les appelle pour les étudiants. C'est excellent cela. Mais cela produit des effets à trois (3) quatre (4) ans. Moi je veux qu'en 2016, les gens sachent que pour plusieurs dizaines de milliers d'entre eux ils peuvent aller vers une entreprise accompagnée et aidée par l'Etat. C'est un effort de solidarité nationale, c'est un effort budgétaire et qui peuvent aller vers leur maire, les collectivités locales qui ont beaucoup de besoins pour le cadastre pour renforcer des structures de santé, pour

toute une série de travaux de numérisation à leur niveau. Ils ont besoin de jeunes très qualifiés mais, même mécanisme mais là on prend en charge tout le salaire parce que les communes n'ont pas les ressources alors que les entreprises ont les ressources. Et cela en 2016 on appelle cela des « emplois aidés », si vous voulez, mais si les gens sont dans cette structure pendant deux (2) ou trois (3) ans ils peuvent s'attendre que la croissance nous rattrape.

Mme Hortense SAÏZONOU.
Mais est-ce qu'il faut beaucoup d'argent pour créer ces incubateurs ?

M. Lionel ZINSOU. Oui ! Une des différences entre mon programme et d'autres programmes. C'est que j'essaie de chiffrer toutes les mesures importantes, et je dis oui c'est un effort de solidarité nationale et je le chiffre. C'est que ce que j'ai

estimé pour l'instant 0,5%, un vingtième...

Mme Hortense SAÏZONOU.
Du budget national ?

M. Lionel ZINSOU. Non, du produit intérieur brut, c'est-à-dire toute la richesse nationale, c'est-à-dire que c'est plus près de 2% du budget national. Est-ce qu'on ne peut pas faire ça pour les jeunes 2% du budget. 05, un vingtième de notre richesse. Vous parlez aussi de l'accompagnement des jeunes

M. Christian GNACADJA.
Non mais nous attendions de vous voir à l'œuvre, nous attendions de voir comment cela va se passer.

M. Lionel ZINSOU. Mais il faut accélérer cela.

M. Christian GNACADJA.
Et puis vous parlez aussi d'un accompagnement des jeunes pendant 3 ans par un appui budgétaire.

M. Lionel ZINSOU. Oui, c'est cela.

M. Christian GNACADJA.
On retourne à l'Etat providence ?

M. Lionel ZINSOU. Ah ! Oui absolument. Alors, c'est très bon, votre formule. Je pense que si un pays n'est pas capable de faire pour cette majorité de jeune un effort de solidarité que vous appelez de la providence, mais très bien appelons cela, de la providence à l'aide si un état n'est pas capable de faire cela je pense qu'il a failli. C'est la même chose pour les plus pauvres d'entre nous. Oui, il y a peu un besoin d'état providence. Est-ce que l'État a les moyens de faire cela. Moi, je pense que dès le collectif budgétaire que nous mettrions en place si nous sommes élus, je parle en disant nous comme le Président Kérékou. Je parle d'une équipe et je parle

d'une alliance parce que nous aurons quand même, si on nous fait confiance, nous aurons quand même les moyens législatifs de faire passer le collectif budgétaire sur lequel nous sommes d'accord puisque nous croyons aux partis politiques nous avons avec nous la majorité des particules est donc une majorité parlementaire qui est relativement forte. Si on peut faire cela

M. Christian GNACADJA. *Vous êtes dans les prévisions en tout cas.*

M. Lionel ZINSOU. Ecoutez, moi je vous parle au moment ou vous m'enregistrez, j'espère qu'au moment ou cette émission passera l'alliance sera encore plus importante pour l'instant elle grandit tous les jours. Mais vous avez raison il est possible qu'elle maigrisse. Nous verrons bien pour l'instant elle grossit c'est

très important, il faut avoir les moyens parlementaires de faire cela dès le collectif budgétaire.

Deuxièmement, je crois beaucoup que notre économie n'est pas financée, je vous l'ai déjà dit, pour l'agriculture et l'artisanat. Nous avons un instrument que nous allons créer qui s'appelle « fonds souverains » le Nigéria a créé cela, le Gabon a créé cela, tous les pays d'Asie ont fait leur croissance à l'aide d'un fond souverain. Un fonds d'Etat qui est destiné à préparer les générations futures, à investir de façon à voir le rendement, le produit de l'investissement pour les générations futures mais de façon à doter la génération d'aujourd'hui des moyens de l'action. Ce fonds souverain nous allons le constituer avec les provisions, les excédents que détient l'État à travers le système de sécurité sociale, il détient aujourd'hui 600 milliards de franc CFA d'excédent disponible. Nous

devons le rendre très actif et non pas le laisser en dépôt à terme et en obligation d'Etat. Nous devons en faire un fonds géré par les professionnels, il ne s'agit pas un instant que ce soit l'État qui dise sur mes critères à moi politique je vais vous financer vous. Il faut que ce soit les professionnels qui vérifient que les projets sont viables, qu'ils accompagnent les entrepreneurs parce que ce sont des investisseurs professionnels. Vous savez si on utilise 400 milliards de ses provisions pour cela, c'est quelque chose qui n'est jamais apparu dans notre économie ce fonds souverains est une arme absolument fondamentale pour accompagner les jeunes. Il faut le remplacer.

M. Christian GNACADJA.
Nous sommes déjà à une vingtaine de minutes nous allons clôturer ce volet de la question avec certainement l'employabilité des jeunes.

M. Lionel ZINSOU. Moi je suis également en désaccord avec le discours habituel sur les jeunes et leur accès à l'emploi. Il y a un discours que je ne peux pas supporter qui est : « si vous n'avez pas d'emploi c'est parce que vous avez fait les mauvaises études ». Vous êtes coupables de ne pas avoir d'emploi. Soyons sérieux. La raison pour laquelle il n'y a pas d'emploi c'est que quand vous installer une génération quatre fois plus nombreuse, deux fois mieux formée vous avez un vrai problème. Vous devez développer pour elle énormément d'activités nouvelles. Ce n'est pas parce qu'ils ont fait de la sociologie, moi j'ai fait de la sociologie. Ce n'est pas parce qu'ils ont fait des lettres moi j'ai commencé mes études par une licence de lettre classique. Est-ce que cela m'a empêché d'être chef d'entreprise, cadre d'entreprise ?

M. Christian GNACADJA. *Vous ne l'aviez pas fait en 2016. C'est une question de période ?*

M. Lionel ZINSOU. Ah ! Non, non ce n'est pas une question de période. Je vous assure apprendre c'est apprendre à apprendre c'est apprendre à penser on le fait dans toutes les disciplines. En revanche il y a un moment vous entrez dans l'entreprise et vous devez parler son langage et à ce moment-là vous devez apprendre des langages professionnels c'est mieux si vous savez aussi vous servir des outils numériques, c'est mieux si vous avez même codé à la limite. Vous-même, c'est mieux si vous savez les concepts de la gestion de base, mais moi, je me fais fort pour l'avoir fait dans le passé. Mais je suis capable de vous en former une semaine sur la comptabilité.

Mme Hortense SAÏZONOU. *Mais on ne l'apprend pas*

aux jeunes ici.

M. Lionel ZINSOU. Oui mais cela n'a aucune importance parce que vous pouvez être diplômés de géographie ou de lettre, on va vous former en quelques jours et quelques semaines cela dépend du langage que vous voulez apprendre.

M. Christian GNACADJA. *Plus brièvement, à présent, comment renforcer l'employabilité des jeunes ?*

M. Lionel ZINSOU. Voilà le programme que je viens d'exposé, ce programme solidarité national avec les jeunes, dont je viens d'expliquer le financement, il doit avoir un volet de formation que vous soyez dans l'entreprise, l'entreprise sera rémunérée pour la partie le tiers-temps de formation. Que vous soyez dans une commune, on demandera à la commune même si elle vous utilise

vous qui êtes un technicien pour accélérer les travaux de forage, on lui demandera que ce soient les deux tiers de votre temps de façon que pendant un tiers puissiez accéder à des formations notamment sur Internet ou que vous soyez dans le pays, accéder à une formation cela peut très bien par Internet de manière que vous soyez plus qualifié encore avec une expérience de travail, une expérience de formation et au bout de trois ans vous puissiez être dans la meilleure condition.

M. Christian GNACADJA.
Merci, monsieur Lionel Zinsou. A présent, nous abordons le volet des populations que vous appelez les plus modestes, Hortense Saïzonou.

Mme Hortense SAÏZONOU.
Oui! Votre projet de société prévoit des mesures spéciales pour 100.000 familles béninoises

vivantes dans l'extrême pauvreté. En quoi consistent ces mesures et puis quelles sont les critères qui fondent les choix de ces familles ?

M. Lionel ZINSOU. Alors, là encore sur l'appréciation des critères, je crois qu'on doit reposer sur l'administration de proximité c'est pour cela que les communes et la décentralisation cela ont tant d'importance dans la société, aujourd'hui, mais demain beaucoup plus. Si on veut faire une nouvelle société au Bénin, on n'a besoin de la proximité. Donc, il faut qu'au niveau des chefs de villages, des chefs d'arrondissements, des maires eux-mêmes on soit capable de dire voilà les familles qui sont plus pauvres que les autres, les plus pauvres des plus pauvres. Pourquoi? Pourquoi moi cela m'obsède ? Parce qu'il y a et je m'appui sur les travaux qui ont été faits par des équipes béninoises des équipes de la banque

mondiale sont en cours, qui pour l'instant chiffre cela à un petit peu moins de 4%. Moi, je crois que c'est 5% de notre population d'où les 100.000 familles sur 2.000.000. Il y a des gens dans notre société qui ne sont pas seulement pauvre mais dont on est sûr que leurs enfants seront pauvres. Pourquoi ? Parce que les carences en matière de revenus, même en matière d'alimentation sont telles qu'ils vont avoir un handicap et quand vous n'avez pas d'égalité des chances pour vos enfants, vous ne pouvez pas avoir d'espoir si pauvre que vous soyez, que vos enfants vivront mieux, là vous êtes dans une espèce de sentiment de misère dont on ne se relève pas. Ça aussi, vous allez l'appeler, l'Etat providence. Moi, j'appelle cela tout simplement l'État au fond solidaire.

M. Christian GNACADJA.
Dans cette solidarité vous

avancez un chiffre, 100.000 francs CFA par an pour les mères les plus défavorisés.

M. Lionel ZINSOU. Si vous voulez. Moi, je pense qu'il y a un besoin de transferts monétaires de transfert en franc CFA direct à ces familles parce que la situation, elle est trop grave pour que ce soient simplement des programmes très compliqués dans lesquels on leur donne de nouveaux soins, de nouveaux services, non ! Il faut aussi une aide en francs CFA qui leur soit remise.

M. Christian GNACADJA.
C'est efficace cette façon de faire ?

M. Lionel ZINSOU. Je veux dire qu'il y a des travaux banque mondiale, qui seront bientôt sur Internet, sur notre pays. Il y a des expériences d'Afrique de l'Est qui sont extrêmement probants, c'est ce qui coûte le moins

cher en l'administration du programme et ce qui va le plus directement aux familles. Mais il y a des mesures complémentaires de cela. Vous savez, après la césarienne gratuite, moi je crois que les politiques du Président qu'il faut absolument qu'on médite bien parce qu'on doit faire la même chose c'est l'école gratuite. Cela a atteint les plus pauvres. C'est la césarienne gratuite, cela a atteint les femmes les plus pauvres, c'est le micro finance qui faut qu'on élargisse pour les plus pauvres. Mais, je crois qu'on a un problème plus particulier, on travaille là-dessus avec l'Unicef dans les communes de Malanville et de Karimama. C'est un programme qui est extrêmement fécond et qui est un programme de nutrition de la mère quand elle est dans une famille pauvre dans le temps de la grossesse et de nutrition de la première enfance. C'est

dans la première semaine que vous pouvez développer des carences qui vous poursuivront toute votre vie. Et donc cela aussi, après la césarienne gratuite il y a l'aide nutritionnelle à la femme enceinte et au tout petit enfant, au nourrisson, il y a un cap à passer. Après c'est moins difficile, mais la première semaine les dernières semaines de grossesse c'est très important.

M. Christian GNACADJA.
Un mot sur la source de ce transfert monétaire à faire. L'argent proviendra d'où ?

M. Lionel ZINSOU. Alors en occurrence, le programme banque mondiale qui est en cours d'étude et de précision prévoit que la banque mondiale concourra de façon très importante à le financer. La préoccupation si vous voulez, que je vous exposais d'entrée de jeu, la croissance ne fait pas le développement.

On peut avoir un pays qui double sa richesse c'est ce qui nous est arrivée en 10ans et les gens se sentent aussi pauvre et d'ailleurs ils ont raison parce qu'ils sont aussi pauvre qu'avant. Cela c'est intenable cela donne des révolutions, cela donne du terrorisme, cela donne de la radicalisation, cela donne de la désespérance. Et les bailleurs de fonds sont conscients de cela.

Mme Hortense SAÏZONOU. *Dans le même ordre d'idées vous parlez de la généralisation des cantines.*

M. Lionel ZINSOU. Nous avons deux expériences, les cantines de l'État les cantines du programme alimentaire mondial des Nations unies, cela marche mieux beaucoup mieux, avec le programme des Nations unies pourquoi ? Parce que ce sont aux spécialistes d'apporter la nourriture

aux pays en guère, dans les camps de réfugiés et donc ils savent aller partout très vite, très efficacement. Nous nous ne savons pas faire cela de la même façon. C'est pour cela que je propose que ce soit fait au niveau des communes qui seront beaucoup plus proches pour organiser les cantines scolaires. C'est la même chose que la gratuité, c'est la même chose que la gratuité de l'école.

M. Christian GNACADJA. *Est-ce que vous savez qu'il y a eu récemment un scandale dans ce domaine.*

M. Lionel ZINSOU. Absolument ! Je sais parfaitement qu'il y a eu un scandale ne pensez pas que j'ignore le scandale. Une partie de la réflexion sur comment on améliore la gouvernance, c'est... oui ! parce que quand vous devez... vous avez remarqué que c'est un scandale très au nord de notre pays quand

vous devrez aller porter des vivres pour nourrir dans chaque école chaque écolier, cela coûte 100 Fr par écolier par jour quand vous faites ça et que vous avez des problèmes de logistique, il faut faire des achats sur place, recevoir une partie en retard qui vient de Cotonou, vous êtes devant une mauvaise organisation et à ce moment-là cela devient opaque et tout est possible, il y a des gens qui peuvent s'amuser à faire de petit commerce avec cela.

M. Christian GNACADJA.
On pourra rendre cela plus transparent ?

M. Lionel ZINSOU. Il faut le faire au niveau de proximité, il faut le faire au niveau de la commune, il faut que si les habitants s'aperçoivent que les vivres n'arrivent pas, que l'huile amélioré de vitamines n'est pas là, sachant que les parents contribuent énormément

M. Christian GNACADJA.
Monsieur Lionel Zinsou, il ne nous reste qu'une vingtaine de minutes.

Mme Hortense SAÏZONOU.
Avant de quitter ce volet, nous allons parler des lampes solaires que vous êtes en train de distribuer.

M. Christian GNACADJA.
Mais avant de l'aborder, monsieur Lionel Zinsou, est-ce que sur ce point, vous n'êtes pas en violation du code électoral, quand on vous voit procéder à la distribution de ces lampes dans cette période ?

M. Lionel ZINSOU. Vous ne m'avez vu d'aucune manière faire cela. Ces images que vous avez, je suis allé voir une distribution à Avlékété qui était la première distribution du test opérationnel. Je n'étais pas candidat. Comme cela, c'est plus simple.

M. Christian GNACADJA.

Vous étiez déjà pressenti. Et la loi le dit que c'est 6 mois avant le scrutin.

M. Lionel ZINSOU. Ah ! Non, il y a un de mes excellents concurrents et d'ailleurs ami de longue date qui a dit que c'était des gadgets. Donc, vous pensez que c'est comme de distribuer des porte-clés? Attendez! Cela n'a rien à voir. D'abord, ce n'est pas le candidat Lionel Zinsou en aucune manière. C'est l'État. Et en plus, cela va être la fierté de l'Etat béninois.

M. Christian GNACADJA. *On a du mal à dissocier le premier ministre du candidat.*

M. Lionel ZINSOU. Ah ! Mais ça c'est une autre polémique. Mais sur cette question c'est la République du Bénin. Et je vous assure cela fera la fierté du prochain président. Ce que nous faisons, c'est de faire deux choses simples. C'est de faire en sorte que

toutes les familles 100% et là encore pour atteindre les plus pauvres aussi reçoivent à travers leurs enfants dans les l'école parce que c'est le moyen d'atteindre déjà 80%. Les chefs de village s'occuperont des familles qui n'ont pas d'enfants scolarisés, reçoivent des lampes qui leur permettent de sortir de l'obscurité. Il y a 70% de nos compatriotes qui sont dans l'obscurité. Mais ce n'est pas cela peu être le plus important. Le plus important c'est que quand vous avez quatre enfants scolarisés qui reviennent avec quatre lampes, et dans votre maison il y a quatre lampes. Vous n'utilisez plus le pétrole lampant vous n'achetez plus de piles pour vos torches.

Mme Hortense SAÏZONOU. *C'est une économie.*

M. Lionel ZINSOU. Mais c'est une économie qui n'intéresse aucun président-

tiable. Ils pensent que c'est des gadgets parce que c'est comme donner des portefeuilles. D'ailleurs, il y a un autre présidentiable que j'aime encore plus, qui lui-même donne des lampes, ah ! C'est une bonne idée là ça devient peu être légèrement électorale. Mais par famille on a calculé sur le test opérationnel dans les 12 appartements que c'est 8.000 francs par mois d'économie, 8.000 francs par mois. Si vous connaissez le niveau de revenus monétaires des familles une famille pour 8.000 francs par mois, cela change sa vie et que vous demandez aux gens qu'est-ce qu'ils vont faire, améliorer l'alimentation, maître un des grands au collège participer à la tontine, 8.000 francs, cela change la vie. Cela fait 100.000 francs par an et cela...

Mme Hortense SAÏZONOU.
Le RAMU, qu'est ce que vous pensez en faire ?

M. Lionel ZINSOU. Le RAMU, c'est une autre institution que nous lègue le Président Boni Yayi qui est rare en Afrique et fondamental. Nous avons nos frères du Mali qui ont fait des choses très intéressantes là-dessus, nous avons nos frères du Rwanda qui ont fait des choses très intéressantes, là-dessus, mais en dehors des pays les plus développés d'Afrique du Nord et d'Afrique du Sud il n'y a pas de moyens d'assistance médicale de couverture médicale qui soit efficace pour à terme toute la population. Et donc, c'est pour l'instant en cours cela vient d'être voté cela été voté il y a moins d'un mois et ça a été lentement mis en place d'un point de vue législatifs maintenant c'est opérationnel. Ça voudra dire une couverture médicale pour tous d'abord dans le secteur formel, et si on utilise bien une autre avancée ou le Bénin est premier de tous les pays de ce qu'on

appelle l'OHADA c'est-à-dire des pays qui ont le même système juridique, c'est-à-dire le système juridique de l'entrepreneur pour l'instant il y a 700 personnes dans ce régime en test le problème du prochain président est d'en faire 700 000. C'est-à-dire vous avez un statut, vous êtes dans le secteur informel, mais qui vous permet de faciliter beaucoup vous formalités d'accéder aux crédits et d'accéder à l'assurance du risque. Au marché Dantokpa vous pouvez vous assurer contre l'incendie, contre l'explosion, cela c'est important et à l'assurance maladie à travers le RAMU. Donc...

M. Christian GNACADJA.
Merci bien. Le monde rural à présent est le troisième pilier, la troisième cible de votre programme d'action. Alors là vous parlez exactement de huit mesures, huit mesures que vous prévoyez pour le

monde rural. Commençons par le foncier.

M. Lionel ZINSOU. Je crois que ce qu'il faut voir dans le raisonnement sur cette nouvelle société que nous voulons, il faut cesser de dire que nos paysans sont des analphabètes qu'il faut encadrer et assister, qu'ils sont au seuil de la survie. Qu'est-ce qu'ils ont fait en 10ans ? Ils ont doublé le produit agricole. Comme on ne nous donne toujours que des chiffres sur le coton qui est stable, on s'aperçoit ne pas que l'ananas, le soja qui étaient très peu de chose, sont maintenant beaucoup de chose le karité, que le maïs, ont énormément progressé, que le manioc ont énormément progressé, que l'élevage ont énormément progressé. Donc, nous sommes dans une agriculture dynamique et toutes les mesures se déduisent de là. Je ne suis pas sûre de vous

les égrainer toutes les huit. Toutes se déduisent de là. Et si vous voulez qu'on parle du foncier. Nous avons une chance considérable. Vous savez que notre territoire c'est 11 millions d'hectares c'est 110.000 km², 11 millions d'hectares. Vous enlevez les villes vous enlevez les bassins des fleuves vous avez 8 millions de surfaces à exploiter, on l'appelle cela la surface agricole utile. On en utilise 4. Nous avons 4 millions de terres arables disponibles dans notre pays, nous sommes un de ceux qui en ont le plus. C'est plus à partir du centre de pays vers le nord avec des problèmes d'eau qu'il faut résoudre, donc des problèmes d'investissement, des problèmes hydrauliques ruraux.

M. Christian GNACADJA.
Vous prévoyez une carte dite de fertilité.

M. Lionel ZINSOU. Une

carte dite de fertilité parce que c'est comme cela que cela s'appelle dans le monde entier. Nous n'avons pas aujourd'hui d'analyse au niveau de l'arrondissement et du village, des conditions de fertilité et donc des engrais parfaitement adaptés pour ça. Les Marocains ont une spécialité là-dedans extraordinaire. Ils ont bien voulu déjà envoyer deux missions. Nous allons faire une carte nationale de la fertilité. Vous ne changez rien, pas un seul paysan ne change. Vous ne mettez pas un franc de plus dans l'agriculture, mais vous savez en fonction de la différence des sols, dans les collines nous avons des sols ferrugineux et sec, c'est de plus en plus aride en montant vers le Nord, dans la vallée de l'Ouémé on est saturé d'eau. Ce n'est pas du tous les mêmes sols

M. Christian GNACADJA.
Alors, il faudrait adapter les intrants au sol.

M. Lionel ZINSOU. Les intrants adaptez et non pas le même intrant coton qui sert à peu près à toutes les cultures on ne change rien et on augmente la production de 30%.

M. Christian GNACADJA.
L'autre gros problème des producteurs notamment producteurs familiaux, c'est l'accès au crédit.

M. Lionel ZINSOU. Mais là vous me faites revenir sur une mesure phare c'est bien. Le crédit agricole au niveau de la commune avec des correspondants dans l'arrondissement de façon à sortir nos paysans de l'endettement dans les mains des usuriers. Si vous voulez, il y a une recette sûre pour retomber tout le temps dans la pauvreté c'est de s'endetter auprès des usuriers. Et à un moment vous êtes obligé pour les rembourser de brader votre production. Quand vous

bradez votre production, c'est très clair et concret, le sac de maïs de 100 kg que vous vendez 12.000 francs, qui est vendu sur le marché en moyenne à 25.000 francs, vous êtes obligés de brader 6.000 francs. Vous ne pourrez pas faire trouver les semences pour la prochaine récolte. L'ananas dont vous allez tirer 100 de produits de chiffre d'affaires de prix de vente, si vous le vendez en fleurs vous allez en tirer 20 et donc vous êtes chaque fois retombé et cela vous arrive chaque fois vous avait un accident de la vie. Chaque fois que vous devez régler des obsèques mêmes à la limite, à chaque rentrée scolaire vous devez avoir un guichet de micro crédit rural où on vous fait une avance sur récolte quand la récolte est la vous n'avez pas bradé votre produit vous pouvez rembourser votre avance. D'où la création de la banque agricole. Nous sommes un des seuls pays à ne pas avoir

de banque agricole. Quand je suis arrivé à la primature j'ai trouvé un projet sur une étagère qui était bloqué depuis 2009 entièrement financé par la BOAD.

M. Christian GNACADJA. *Elle n'est pas efficace la caisse agricole aujourd'hui la CLCAM ?*

M. Lionel ZINSOU. Non ! Aujourd'hui, vous avez regardé la couverture moi, vous allez me dire comment se fait-il que vous connaissiez le Bénin. Je vais partout, partout et depuis très longtemps j'ai fait une petite expérience de micro crédit dans les collines pour les femmes exclues même du micro crédit j'ai fait cela il y a 8 ans avec l'organisation CARE qui est une organisation américaine.

M. Christian GNACADJA. *Il s'agit du programme nous en avons connaissance monsieur Zinsou.*

M. Lionel ZINSOU. Oui, c'est formidable. Merci! Donc, juste pour vous dire que je vois cela depuis des années. Cherchez dans un arrondissement une caisse de Crédit Agricole c'est l'exception. Nous devons avoir une couverture de tout le territoire en Crédit Agricole et normalement ce peut être mutualiste ou privée. L'État-providence que vous le dite, l'Etat qui veut une nouvelle société, une société à la base une société où le développement se fait à partir de nos populations il veut que la couverture soit totale même chose pour les artisans qui sont partout.

M. Christian GNACADJA. *On est aussi surpris de vous entendre promettre une augmentation du fonds de développement agricole un fond qui peine à décoller actuellement.*

M. Lionel ZINSOU. Il peine à

décoller il n'a que 3 milliards de ressources, ces ressources sont bloquées. Il y a un chiffre que personne ne connaît c'est le chiffre d'affaire de notre agriculture, c'est quand même 2.000 milliards si vous voulez donner par ans si vous voulez donner à nos agriculteurs des avances sur la récolte des moyens de financer un petit outillage, d'acheter ½ hectare de plus, d'acheter un attelage de bœuf, est-ce que c'est avec 3 milliards sur 2.000 que vous allez y arriver ? Non donc nous avons besoin de proportionner. Notre économie elle doit être financée, vous savez l'économie coloniale ne finançait pas nos paysans, elle n'avait pas pour but de développer la société.

M. Christian GNACADJA. Il faut rompre avec.

M. Lionel ZINSOU. Il faut la mépriser cette économie, je dis ça parce qu'il y a des

gens qui pensent que je ne la méprise pas, il faut la mépriser il faut en dire les réalités, les réalités étaient des réalités d'exploitation et de ne jamais rien investir dans la production. C'est pour cela que nous n'avons pas beaucoup d'industries et c'est pour cela que notre culture se débrouille toute seule.

Mme Hortense SAÏZONOU.
Monsieur Zinsou, vous allez à présent montrer votre logo aux populations.

M. Lionel ZINSOU. Alors, je suis le petit personnage en rouge qui a à ses côtés et vraiment, vraiment avec lui le cauris des forces cauris, le soleil de la Renaissance du Bénin sur la carte, et l'arc-en-ciel qui couvre tout cela. C'est un symbole de l'Alliance Républicaine. Et je suis en rouge et alors comme c'est une photographie on n'a même pas l'impression que je suis «yovo».

M. Christian GNACADJA. *Vous êtes «yovo», monsieur Zinsou.*

M. Lionel ZINSOU. Ah! Mais c'est ce que je lis dans la presse. Je lis dans la presse que je suis «yovo». Je lis dans la presque je suis arrivé au Bénin le 18 juin et alors, je cherche un «yovo» là. Je cherche un «yovo». J'en trouve un rouge mais je trouve qu'il n'est pas si «yovo» que ça en fait.

M. Christian GNACADJA. *Alors, nous allons aborder, dans un instant, le secteur privé, Monsieur Zinsou. Mais on ne le fera pas sans vous permettre de dire un mot sur l'énergie et l'eau potable pour clôturer le volet du monde rural.*

M. Lionel ZINSOU. Alors ! Sur l'énergie, c'est peut-être une des choses dont ce gouvernement doit être le plus fier, il a vraiment mis en place avec des conven-

tions très professionnelles 600 mégawatts d'énergie nouvelle très largement renouvelable et en gaz et contenu de tous les échecs précédents et je me suis déjà expliqué sur le fait qu'il faut reconnaître ses échecs. Nous avons des échecs en maintenance de nos centrales, nous avons des échecs avec Maria-Gléta qui ne donne pas le rendement escompté ; là nous avons 600 mégawatts prêts. Les premiers seront installés et disponibles dans quelques semaines les autres au fil de deux ou trois ans mais ça veut dire que ça permet de tripler la capacité, l'offre d'énergie.

M. Christian GNACADJA. *En combien de temps ?*

M. Lionel ZINSOU. Mais je veux surtout vous dire qu'il y a le réseau et surtout cet offre nouvel. Il faut faire plus que ça c'est pour cela que le Projet Lumière pour tous, les gadgets électoraux,

des lampes électorales dont vous me parlez pour l'instant elles n'ont atteint que 200.000 familles. Donc, je ne veux pas avoir de gros impacts électoraux. Cela veut dire quoi, c'est de l'électricité hors réseau, solaire propre gratuite il faut qu'on développe cela, une chose que vous ne savez pas encore c'est que dans le programme Lumière pour Tous ce qui coûte le plus cher ce n'est pas du tout de donner les lampes. Cela coûte 12 milliards. C'est d'équiper toutes nos écoles, tous nos centres de santé de Kit solaire beaucoup plus lourd qui là permettent de mettre aussi des ordinateurs, aussi des machines, aussi des échographes des appareils de radiologie dans les centres de santé qui sont souvent privés d'électricité, donc il y a deux volets. Il y a le volet destiné à réduire puis éliminer le délestage. La chose la plus importante qu'on ait fait, c'est mettre au

point un système de garantie qui permet des investisseurs privés de faire eux-mêmes en plus de l'État, puisse que l'Etat ne suffirait pas et puis il y a beaucoup plus important parce que c'est ça qui va être l'électrification rurale c'est tout ce qu'on fait hors réseau en utilisant les énergies renouvelables. Si on fait lumière pour tous c'est pour ça que tous les bailleurs de fonds.

(Rires)

Lumière pour tous, c'est comme si vous l'adoptez. On oublie Lumière pour tous. Ce que vous ne devez pas oublier c'est que si on veut de la lumière, de la connectivité si on veut que nos artisans mais aussi nos centres de soins. Vous savez comment on fait un accouchement dans un centre de soins sans électricité ? Il faut faire cela, la torche dans la bouche de la sage femme ce n'est pas possible, cela c'est hors réseau, c'est de

l'énergie propre, l'énergie de solaire hors réseau. C'est un instrument d'électrification rurale qu'on n'a jamais utilisé et si on applique le programme prévu on sera le premier en Afrique et souvent le Bénin aime bien être le premier pas seulement en matière constitutionnelle.

M. Christian GNACADJA.
Entrons dans le secteur privé à présent, Hortense Saïzonou.

Mme Hortense SAÏZONOU.
Mais il n'a pas développé ce qu'il veut faire au niveau des centres de santé.

M. Lionel ZINSOU. Mais écoutez, au niveau des centres de santé il y a toute une politique d'équipement.

Mme Hortense SAÏZONOU.
Avec des tableaux.

M. Lionel ZINSOU. Ce que je dis c'est que la décision

la plus difficile que j'ai eu à prendre en tant que premier ministre c'est de renvoyer des crédits qui nous étaient accordés pour l'équipement radiologique de tous les centres de santé parce que notre administration n'avait pas su dépenser en cinq ans plus de 1,7% du programme. J'ai renvoyé ces crédits à la banque de développement qui va nous les renvoyer heureusement à hauteur de 70% du programme et on va le mettre en œuvre. Donc, on a les moyens parce qu'on a beaucoup d'aide public étant une démocratie et étant parmi les pays les mieux gouvernés d'Afrique nous avons, nous recevons d'aide il faut la mettre en œuvre pour les centres de santé en plus des efforts du budget national. Mais l'électricité c'est quand même assez important dans le programme.

M. Christian GNACADJA.
Dans 6 minutes exactement, nous allons boucler cet

***entretien, Monsieur Zinsou.
Un mot sur vos ambitions
pour le secteur privé.***

M. Lionel ZINSOU. Nous avons un patronat. Il est très bien présidé. Nous avons une chambre de commerce, elle est très bien présidée. Il faudra s'asseoir tout de suite. Tout de suite avec les secteurs privés. Mais il faut lui donner des garanties déjà précises l'administration est au service...

M. Christian GNACADJA.
***S'asseoir encore ? Il y a eu
pourtant des assises.***

M. Lionel ZINSOU. Cela lui fera le plus grand bien vous connaissez le président du patronat, il sera ravi qu'on s'assaille, vous connaissez le président de la chambre de commerce. On ne va pas s'asseoir longtemps parce qu'on va donner tout de suite les garanties. L'administration est au service des entreprises et

pas l'inverse. C'est à dire que les retards de paiement non justifié par la trésorerie parce que nous n'avons pas de problèmes de trésorerie significative dans notre pays parce que nous avons des finances publiques saines, les entreprises ne sont pas au service, elles n'attendent pas l'administration, c'est l'administration qui est au service des entreprises. Parce que ce sont les entreprises qui créent les emplois, la richesse qui paient les impôts et qui finissent par permettre à l'administration, de vivre. Deuxièmement, on va leur donner la stabilité fiscale comme un élément fondamental. Il n'y aura plus de rétroactivité fiscale où on vous prévient en décembre que vous êtes astreint à un impôt de janvier précédent c'est fondamental. Il n'y aura plus ce que moi, j'ai vécu comme premier ministre, où je signe en octobre une décision de Marcel de Souza,

ministre du développement, en mai, décision unanime de vous accorder le bénéfice du code des investissements pour votre entreprise et c'est en octobre que le procès m'arrive à moi pour que je le notifie à l'entreprise après que ce soit passé au conseil des ministres.

M. Christian GNACADJA.
Mais il y a un problème.

M. Lionel ZINSOU. Ah ! Mais il y a un problème et il y a une solution très simple. Il y a beaucoup de problèmes politiques et qui ont des solutions simples. Prenez par exemple au hasard les examens et concours si on veut qu'il soit parfaitement transparent, on anonymise les copies et avec tous les moyens informatiques d'aujourd'hui on est sûr que tous les gens qui sont reçus au concours ils ont composé parce qu'on compare les deux fichiers c'est très simple à faire. Très simple

mais ce n'était pas votre question. Votre question c'était : est-ce qu'on peut ne pas attendre indéfiniment l'administration alors que les entreprises ont à toute vitesse. La réponse est très simple, il faut adopter ce principe que si dans une procédure l'administration à 15 jours ou un mois pour vous répondre. Si elle ne vous a pas répondu au bout de 15 jours au bout d'un mois c'est qu'elle vous a donné l'autorisation. C'est-à-dire qu'on renverse parce que sinon l'administration peut prendre 2 ans. Les entreprises ont besoin qu'on fasse en un mois.

Mme Hortense SAÏZONOU.
Donnez-nous un mot sur la monnaie unique. Quelle est la notion de la monnaie unique ?

M. Lionel ZINSOU. Alors, écoutez. Vous avez des candidats qui ont vécu toute leur vie professionnelle à gérer le franc CFA. Vous

les connaissez. Ils sont des agents de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Je ne suis qu'un modeste professeur d'économie.

Mme Hortense SAÏZONOU.
Vous y êtes favorable? Vous êtes un banquier.

M. Christian GNACADJA.
Nous sommes à 3 minutes de la fin, je vous en prie.

M. Lionel ZINSOU. Je suis un économiste académique que maintenant a versé dans un pays. C'est très simple. On a une excellente monnaie qui s'appelle le franc CFA. Je n'ai jamais vu une seule population dire : «Je n'ai pas confiance en ce billet-là».

Mme Hortense SAÏZONOU.
Donc, vous n'êtes pas favorable.

M. Christian GNACADJA.
Ah ! Mais vous allez très, très vite en conclusion.

M. Lionel ZINSOU. Ce n'est pas du tout ma conclusion. Nous avons besoin d'un grand marché unique de la CEDA0 parce que nous avons besoin d'être 300 millions et pas 10 millions de consommateurs, nous aurons donc besoin d'une monnaie unique. La question de cette monnaie unique suppose comme toutes les monnaies uniques comme cela avait été le cas avec l'euro comme c'est de cette manière déjà le cas dans la zone ronde l'Afrique du Sud où on a un bon exemple. Il faut des convergences de politique économique. Si un pays qui a 15% d'inflation qui est notre plus grand voisin et puis nous qui avons 0% d'inflation et qu'on n'arrive pas à converger quelle sera la valeur de la monnaie ? Elle se dévaluera comme le Naira, elle se renforcera comme le franc CFA historiquement parce que là le francs CFA a baissé à cause de la baisse de l'euro, il faut converger. Pour

l'instant on converge très bien dans l'UEMOA c'est pour cela qu'on a le franc CFA instrument d'intégration.

M. Christian GNACADJA.
Est-ce qu'on peut finir cet entretien par un sujet moins économique, la culture, le tourisme?

M. Lionel ZINSOU. Alors vous savez que j'ai consacré un tout petit peu de temps, et quelques moyens comme personne privée. C'est très simple, c'est des emplois parce que les artistes il y en a beaucoup, c'est de la fierté parce que nos artistes qui s'agissent de musique nous somme plus grand éditeur de label depuis les années 60 si vous prenez tous les pays d'Afrique. Les gens ne savent pas cela du tout. Nous avons des artistes en spectacles vivants exceptionnels, il faut les accompagner. Est ce qu'ils ont un théâtre international est ce qu'ils

ont un conservatoire de musique est-ce qu'ils ont un centre chorégraphique national pour défendre les danses traditionnelles et la danse contemporaine non il faut ses infrastructures et puis...

M. Christian GNACADJA.
Les Béninois peuvent donc vous attendre sur ce terrain s'ils vous faisaient confiance.

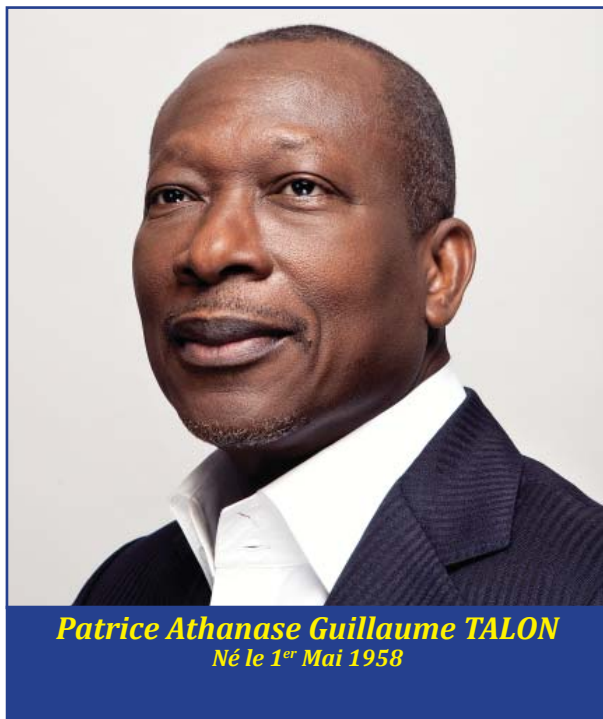
M. Lionel ZINSOU. Écoute! J'espère qu'ils n'attendent que moi là-dessus.

M. Christian GNACADJA.
Voilà! Et pour finir, est-ce que vous pouvez leur rappeler votre logo et votre position sur le bulletin unique ?

M. Lionel ZINSOU. Alors je suis en troisième rangé. Vous voyez le logo qui s'affiche. Je n'ai pas besoin de commenter. Je suis très bien entouré entre Monsieur

Fassassi et mon ami le
Général Gbian.

M. Christian GNACADJA.
*Merci à vous, Monsieur
Lionel Zinsou pour avoir
consacré 52 minutes, 52
minutes de votre temps à
partager avec les Béninois
et nous ici d'ailleurs
l'essentiel de votre
projet de société. Merci,
chers téléspectateurs
et auditeurs de la radio
nationale!*



Journalistes ayant conduit l'entretien :

René TALON

Ogoutchina KOUNDE

ORTB

M. Ogoutchina KOUNDE. *Bonsoir! Le 6 avril prochain, pour la 6^{ème} fois de l'ère du renouveau démocratique, un nouveau Président va entrer dans ses fonctions. En attendant cette date, la campagne s'ouvre avec la présentation des projets de société des aspirants au fauteuil et pour cet entretien, nous recevons Patrice Talon, au cours de cette émission eh bien, nous allons décrypter son projet de société. Il partagera avec nous ses rêves. Il nous dira les réformes qu'il compte effectuer s'il était élu. Patrice Talon, bonsoir!*

M. Patrice TALON. *Bonsoir !*

M. Ogoutchina KOUNDE. *J'anime cet entretien avec René Talon, c'est lui qui va se charger de présenter pour nous le candidat.*

M. René TALON. *Koundé Ogoutchina, bonsoir. Monsieur Patrice Talon,*

vous êtes opérateur économique, marié et père de famille. Fils de cheminot, vous rêviez de devenir pilote de ligne, ce qui vous a conduit après votre BAC et un DEUG en maths - Physique à Dugny en France. Mais par un concours de circonstance, vous vous retrouvez depuis 1985 dans le monde des affaires. Mais depuis votre fauteuil d'opérateur économique, vous avez toujours gardé un œil sur la vie politique Béninoise. Ce qui vous a révélé dans ce registre, c'est bien sûr votre soutien en 2006 et en 2011 au Président Boni Yayi dont vous étiez proche ; puis en 2012 vous êtes tombé en disgrâce. Trois (03) ans d'exil en France et depuis votre exil parisien, vous avez lancé, vous avez dit votre volonté de briguer la magistrature suprême de votre pays et depuis ce temps, vous prônez la rupture.

Koundé Ogoutchina, voilà brièvement présenté le candidat que nous avons en face ce soir.

M. Ogoutchina KOUNDE.
Merci, René Talon!
Patrice Talon, est-ce que cette présentation de vous, vous convient-elle ?

M. Patrice TALON. Tout à fait!

M. Ogoutchina KOUNDE.
Est-ce qu'il y a des choses que vous souhaitez ajouter?

M. Patrice TALON. Tout à fait! C'est assez exhaustif. C'est bien Patrice Talon. Merci !

M. Ogoutchina KOUNDE.
Alors, maintenant que s'ouvre la campagne pour la présidentielle de cette année, comment vous-sentez-vous ?

M. Patrice TALON. Je me sens bien, mais rempli

d'émotion parce que c'est un moment important dans la vie de notre génération et prendre une telle décision, je mesure la gravité et le sérieux. Vous comprenez pourquoi je peux être très ému.

M. Ogoutchina KOUNDE.
Au cours de cet entretien, nous allons aborder trois (03) grands volets :

- ✓ ***nous parlerons de la politique ;***
- ✓ ***nous parlerons de l'économie ;***
- ✓ ***et nous verrons tout ce qui est lié au social.***

Commençons par le volet politique de cette émission, les réformes institutionnelles. Quand on parcourt votre programme, on se rend compte que pour la Cour Constitutionnelle; pour la Cour Suprême et pour la HAAC, vous envisagez des réformes. Est-ce que vous pouvez présenter aux téléspectateurs et

aux auditeurs ce que vous comptez faire dans ces secteurs-là ?

M. Patrice TALON. Merci !

M. Ogoutchina KOUNDE. *On va commencer par la Cour Constitutionnelle si vous le voulez.*

M. Patrice TALON. Avant les détails, il convient de dire que notre pays a besoin avant toute chose de réforme politique et administrative qui s'impose aujourd'hui. Vous savez, le pays va très mal et tout le monde le sait. Mais ce qui va mal et qui est la cause principale de notre mal-être, c'est la gouvernance. La mauvaise gouvernance est la cause principale du chaos que nous observons au Bénin. Le Bénin est devenu malheureusement une terre de grande pauvreté, de misère, de chômage, d'insécurité et même de honte.

C'est malheureux que depuis quelque temps, les Béninois ont un peu du mal à avouer leur nationalité.

M. Ogoutchina KOUNDE. *La situation que vous décrivez date de quand ?*

M. Patrice TALON. La situation s'est dégradée au fil du temps.

M. Ogoutchina KOUNDE. *Ce mal-être dont vous parlez.*

M. Patrice TALON. Cela s'est dégradé au fil du temps. Nous avons espéré au lendemain de la conférence nationale aborder une période de grâce, de renouveau démocratique, de développement. Les régimes successifs ont contribué à leur manière à apporter une solution à ce problème de pauvreté et le dernier régime en passe de finir a soulevé un vent d'espoir en 2006, nous y avons tous cru et puis au fil du temps, la

situation s'est dégradée au point qu'aujourd'hui on a l'impression qu'au Bénin le mot espoir ne veut plus rien dire.

M. René TALON. *Monsieur Patrice Talon, quand vous réagissez comme cela, est-ce que ce n'est pas une critique facile d'un opposant puisque vous sembliez dire que rien ne va ?*

M. Patrice TALON. L'heure n'est pas à cette critique. L'heure est aux diagnostics et aux solutions. Je ne suis pas dans la peau d'un opposant parce que le régime est fini. Pour nous, il convient de relever le défi du développement. Je suis dans la peau d'un candidat qui a à cœur d'œuvrer pour un bien-être plus général parce qu'au Bénin, ceux qui sont capables d'assurer aujourd'hui le pain quotidien ne sont pas nombreux. Ceux qui ont un minimum de confort sont

plutôt rares et je fais partie de cette catégorie, je rends grâce. Je suis conscient que pour mon pays qui m'a tant donné, pour la grâce qui est la mienne, je peux présentement retourner l'ascenseur à mon pays.

M. Ogoutchina KOUNDE. *Vous avez décrit tout à l'heure, si on s'en tient à vos propos une situation de chaos, on peut vous rétorquer que vous y avez participé puisque vous êtes l'un des soutiens du régime finissant.*

M. Patrice TALON. Je suis Béninois, j'ai cru au régime finissant, j'ai contribué à son avènement, je l'avoue, mais nul n'est Dieu. Avoir la foi en quelque chose est plutôt noble.

M. René TALON. *Patrice Talon, vous aviez eu la foi en 2006 mais cette même foi vous a poussé à soutenir en 2011 le Président sortant*

pour le renouvellement de son mandat.

M. Patrice TALON. J'ai longuement répondu à cette question. Je ne sais s'il est opportun de revenir là-dessus puisqu'aujourd'hui, ce qui importe c'est d'apporter des solutions.

M. René TALON. *Quelles sont alors les solutions au plan politique qui sont contenues dans votre projet de société ?*

M. Patrice TALON. Je disais tantôt que ce qui importe avant tout, c'est la réforme politique et administrative du modèle dans lequel nous sommes. La mauvaise gouvernance est l'unique mal dont nous souffrons parce que les Béninois pris individuellement sont remplis de talents, sont dynamiques et pourtant le Bénin est demeuré une terre de pauvreté et de honte même. Je répète, l'unique

cause, c'est assez fort ce que je dis, c'est la mauvaise gouvernance. La mauvaise gouvernance a trouvé siège en ce que le pouvoir exécutif est devenu quelque chose de trop puissant, trop fort, destructeur. Je vais finir. Le pouvoir du Président de la République qui est le personnage principal de notre modèle politique est devenu quelque chose qui ne fait que la promotion, le rayonnement de celui qui jouit de ce privilège. Comme l'homme n'est pas Dieu, un pouvoir trop fort sans limite est forcément destructeur pour celui qui l'incarne lui-même et pour le peuple. C'est pour cela que je dis qu'après avoir observé à la loupe, ce que nous vivons, il est impératif de redonner la noblesse nécessaire, indispensable au pouvoir exécutif en remplaçant les balises.

M. Ogoutchina KOUNDE. *Quand vous diagnostiquez*

la situation, dans votre document d'ailleurs vous avez dit que le Président de la République est surpuissant, c'est un mot que je cite de votre projet de société ; est-ce que cela tient à l'homme ou est-ce que cela tient à la constitution qui lui confère des pouvoirs?

M. Patrice TALON. L'homme a eu le mérite de révéler les failles de notre modèle et il a montré qu'on peut exercer le pouvoir exécutif sans limite en soumettant tout le monde, toutes les Institutions de contre-pouvoir, le peuple, les citoyens, tous ceux qui ont un talent, tous ceux qui ont quelque chose, une grâce, tout ce qui peut contrer ou contrarier le pouvoir exécutif et cela est devenu pour nous Béninois le modèle politique qui est le nôtre. Il convient dans le calme, la paix et la concorde, de faire le diagnostic, de l'avouer, de se convaincre

que cela ne peut pas rester ainsi, sinon, ce pouvoir tel qu'il est, s'il est transmis tel quel aux générations à venir, aux hommes politiques à venir, ils vont l'exercer tel quel.

M. Ogoutchina KOUNDE. *Pour ne pas le faire, par où commencer ? Quelles sont les réformes ?*

M. Patrice TALON. Dans le concret, il urge de donner aux Institutions de contre-pouvoir leurs rôles, leurs places, leurs missions en les libérant de l'influence du pouvoir exécutif notamment du pouvoir du Chef de l'Etat. On ne peut pas être une Institutions de contre-pouvoir et être nommé par le Chef de l'Etat, l'exécutif et dans le fonctionnement au quotidien être contraint de respecter, d'avoir l'oreille attentive pour le Chef de l'Etat. Ce n'est pas possible. On ne peut pas être efficace. C'est pour cela

que les membres de la Cour Constitutionnelle doivent être nommés sans influence de l'exécutif.

M. Ogoutchina KOUNDE.
Nommé par qui ?

M. Patrice TALON. Il y a plusieurs modèles pour mettre en place une Cour indépendante. Notre Cour actuellement est composée d'éminentes personnalités. Il convient de préserver la qualité des membres de la Cour. J'ai donné une esquisse dans mon projet de société en indiquant que le collège des magistrats, des praticiens du droit peuvent désigner, élire en leur sein des représentants au sein de la Cour.

M. René TALON. *C'est toujours le cas aujourd'hui. Quelle est la nouveauté dans ce que vous proposez ?*

M. Patrice TALON. Ce n'est pas le cas. Les membres de

la Cour Constitutionnelle sont désignés par le Président de la République et le Bureau de l'Assemblée Nationale. La catégorie de membre pouvant provenir des techniciens parce qu'il faut noter que la Cour apprécie la conformité des actes par rapport à notre Constitution. Donc, c'est d'abord un rôle technique puis un rôle sociopolitique parce que la gouvernance, l'existence, notre vie n'est pas fonction que de l'appréciation technique de nos textes. Il faut tenir compte de l'environnement, du contexte, du social et de tout ce qui concourt à la vie en général. C'est pour cela qu'il n'est pas convenable que la Cour soit composée exclusivement de techniciens. Mais elle doit comporter une bonne partie de techniciens pour apprécier la conformité des actes, des décisions par rapport au contenu juridique des textes qui

régissent notre vie. C'est pour cela que j'ai indiqué qu'il est nécessaire que les magistrats, les juristes soient membres de la Cour en position prépondérante et que ceux-ci soient élus par leurs pairs ; les magistrats élisent en leur sein quelques représentants, deux (02) ou trois (03). Les professeurs de droit de rang magistral, les avocats devraient également élire en leur sein des personnalités pour siéger au sein de la Cour.

Il est à suggérer, c'est une nouveauté, que dans le collège des anciens Présidents, qu'il y ait une représentation, qu'en leur sein, ceux qui sont vivants, puissent désigner un représentant par exemple au sein de la Cour. Celui qui a été Président de la République pendant cinq (05) ans ou plus et qui n'est plus en fonction le recul nécessaire pour apporter son expérience, sa connaissance de la vie en communauté pour éclairer

les décisions à prendre par une Cour qui a besoin de réguler la vie dans notre pays au plan des Institutions parce que la Cour a également ce rôle : réguler. Il serait important également que le collège des anciens Présidents de l'Assemblée Nationale puisse désigner également un représentant parce que l'Assemblée Nationale est le temple d'exécution politique des lois qui régissent notre vie et carrément de l'animation de la vie politique. Donc, que ceux qui ont eu la chance d'assumer une fonction aussi importante puissent siéger au sein de la Cour serait quelque chose qui serait bénéfique.

Voilà pour moi les grands corps devant désigner en leur sein leurs représentants au sein de la Cour pour que notre Cour soit une Cour indépendante et efficace.

M. Ogoutchina KOUNDE.
Patrice Talon, pourquoi

vous n'avez pas fait le choix d'ouvrir cela à tous les anciens Présidents par exemple et à tous les Présidents de l'Assemblée, vous avez souhaité que ce soit quelqu'un qui les représente ?

M. Patrice TALON. C'est ouvert à tous les Présidents.

M. Ogoutchina KOUNDE. *Si on rentre dans votre schéma, est-ce que tous les anciens Présidents pourraient être membres de la Cour Constitutionnelle?*

M. Patrice TALON. Si vous permettez, j'ai dit que ceux-ci vont désigner. On ne peut pas souhaiter qu'une Cour soit pléthorique. Si nous avons dix (10), vingt (20), trente (30) ou quarante (40), nous statuons pour maintenant et pour l'avenir. Il se pourrait que dans les années à venir, nous ayons vingt (20), trente (30) anciens Présidents de l'Assemblée vivants. Que

nous ayons dix (10), quinze (15) anciens Présidents vivants. On ne peut pas avoir une Cour de cinquante (50) personnes. Elle ne sera pas efficace. C'est pour cela qu'il est important que ces corps soient représentés mais ils élisent une (01) ou deux (02) personnes pour siéger à la Cour afin que ces Institutions rassemblent les compétences qu'il faut tout en gardant la taille qui lui permettrait d'être performante.

M. René TALON. *Patrice Talon, quand on vous suit et quand on parcourt un peu votre projet de société, on se rend compte que tout est fait pour alléger le pouvoir du Président de la République et quelque part le pouvoir de l'exécutif. Mais, nous savons que depuis la conférence nationale, le Bénin a opté pour un régime présidentiel. Est-ce qu'en procédant de la sorte, vous ne déstructurez pas le type*

de régime pour lequel nous avons opté ?

M. Patrice TALON. Nous avons opté pour un régime présidentiel à raison. Mais si vous lisez notre Constitution, il est établi clairement que c'est un pouvoir présidentiel normal, mesuré et c'est bien pour cela que notre Constitution a établi des contre-pouvoirs comme la HAAC qui vous régite. Est-ce que la HAAC qui est appelée un pouvoir parce qu'on dit que la presse et les medias constituent un pouvoir distinct du pouvoir exécutif. La justice est un pouvoir distinct du pouvoir exécutif. Est-ce qu'il est normal qu'après l'avoir affirmé, mais que dans la pratique la justice soit dans la botte, soumise au pouvoir exécutif ? Si on affirme que c'est un pouvoir distinct, est-ce qu'il est normal que la HAAC reçoive des instructions de l'exécutif ? Vous êtes conscient que cela

arrive bien souvent et que parfois même cela se révèle à l'opinion, on apprend des détails d'injonction de l'exécutif dans la vie de la HAAC. On ne peut pas vouloir quelque chose et son contraire. Ce qui est notre réalité aujourd'hui, c'est que notre Constitution dans son esprit est claire. Mais la lettre n'est pas exactement conforme à l'esprit de notre Constitution. C'est bien pour cela qu'il convient de rétablir, de faire les réformes pour que la lettre de notre Constitution soit conforme à son esprit. Nous aurons beaucoup à gagner parce qu'on ne peut pas compter seulement sur la bonne volonté, la bonne foi, la mesure personnelle des Présidents de la République pour que notre Constitution soit respectée et que l'exécutif reflète ce que nous souhaitons.

M. Ogoutchina KOUNDE.
Patrice Talon, vous évoquez

tantôt la HAAC, qu'est-ce que vous comptez faire ? Quelles sont les réformes au niveau de la HAAC ? Vous voulez donner plus d'autonomie à la HAAC quand on vous suit. Qu'est-ce qu'il faut faire ?

M. Patrice TALON. Il ne faut plus que le Président de la République désigne le Président de la HAAC. Il ne faut même plus que l'Assemblée désigne majoritairement les membres de la HAAC. L'Assemblée peut désigner une (01) ou deux (02) personnes. Pour le Président de la République, il ne faut pas parce que c'est ce pouvoir qui a besoin d'un pouvoir distinct ayant pour rôle d'être une mesure, un contrepoids. Le Président de la HAAC doit être élu par ses pairs au sein de la HAAC. D'ailleurs, je suggère que les membres de la HAAC soient majoritairement des professionnels parce qu'il s'agit de quelque chose de très tech-

nique. Les professionnels des médias ont la connaissance, ont le recul, ont l'expérience pour gérer, administrer ce qui régit la vie des médias. Et c'est bien pour cela que nous avons proposé que les professionnels des médias soient représentés majoritairement au sein de la HAAC et que le Président de la HAAC soit élu en leur sein. Que le Président de la HAAC soit un professionnel des médias.

M. Ogoutchina KOUNDE. ***Majoritairement, dans votre document quand on le lit, vous avez parlé de :***

- ✓ ***six (06) professionnels des médias ;***
- ✓ ***deux (02) de l'Assemblée Nationale, notamment le Bureau ;***
- ✓ ***et d'un (01) qui provient du Président de la République pour faire les neuf (09).***

Est-ce que pour la Cour Suprême, l'autre Institution de la République où le

Président est nommé par le Chef de l'Etat, est-ce que vous faites les mêmes suggestions ?

M. Patrice TALON. Oui ! Vous abordez la réforme de la justice. Tout le monde est conscient au Bénin que ce pouvoir n'a pas malheureusement toute la liberté de s'exprimer et d'exercer les prérogatives qui sont les siennes. Pour faire court, il serait nécessaire pour nous que la justice retrouve sa noblesse. C'est bon pour nous, c'est bon pour l'investisseur, c'est bon pour le Bénin entier, pour notre développement, pour notre économie, que nous ayons une justice crédible, bien formée mais avant tout une justice indépendante. C'est bien pour cela que le Conseil supérieur de la magistrature qui est la structure qui administre notre administration judiciaire, que ce Conseil soit véritablement indépendant ; que le Président de la Ré-

publique que nous appelons premier magistrat, ne joue plus ce rôle. Tellement le Président de la République se sent premier magistrat qu'il ne comprend pas et n'accepte pas que la justice soit indépendante de lui. Il convient donc que le Conseil supérieur de la magistrature soit réformé de sorte que l'exécutif n'y joue plus un rôle prépondérant, que le Chef de l'Etat n'y siège plus du tout et que le Conseil supérieur de la magistrature administre véritablement toute l'administration judiciaire avec compétence et indépendance. C'est pour cela que j'ai proposé que le Président du Conseil suprême de la magistrature soit le Président de la Cour Suprême qui est l'Institutions judiciaire suprême.

Demain avec nos réformes, la Cour Suprême sera appelée la Cour de cassation parce que nous aurons la Cour des comptes qui sera extraite de la Cour Suprême. Donc

demain, ce sera la cour de cassation. Son Président va présider le Conseil suprême de la magistrature. Ce Président au sein de la Cour de cassation va être élu par ses pairs au sein de la Cour d'autant que les membres de la Cour sont des magistrats de haut rang et d'une probité avérée. Il faut regarder notre Constitution dans les dix (10), vingt (20) et trente (30) ans à venir. Aujourd'hui, on peut se poser la question, est-ce que les membres de la Cour Suprême dont certains ont peut-être atterri là-bas par reconnaissance, par clientélisme, est-ce que si c'est ceux-là qui doivent élire le Président de la Cour, est-ce que ce sera une élection qui va satisfaire notre ambition.

M. Ogoutchina KOUNDE. *Patrice Talon, malheureusement le temps tourne vite et on a beaucoup d'autres aspects à aborder. Vous avez parlé dans votre projet de société de mandat*

unique pour le Président et on ne comprend pas comment quelqu'un qui gagne le pouvoir, qui a envie de l'exercer propose que le prochain Président n'ait qu'un seul mandat ? Expliquez-nous tout cela.

M. Patrice TALON. A quoi nous sommes confrontés ? Nous voulons des Présidents, des gouvernants rompus à la tâche, désireux et ayant donc la foi de travailler, de gouverner pour le bien-être de tous et non pour leur bien-être à eux. Nous avons établi un mandat de cinq (05) ans. Les Présidents en exercice finissant leur mandat ont la possibilité d'être candidats à nouveau. Qu'est-ce qui permet au peuple de choisir à nouveau un Président qui vient de finir un mandat ? C'est parce que nous pensons qu'en cinq (05) ans, on peut faire de bon boulot, on peut travailler, on peut révéler à ses concitoyens qu'on est bon.

M. Ogoutchina KOUNDE. ***Vous pensez qu'on peut réformer un pays en profondeur en cinq (05) ans?***

M. Patrice TALON. Si vous permettez, notre modèle politique pense qu'au bout de cinq (05) ans on peut apprécier les prestations du Président sortant afin de lui donner une nouvelle chance de continuer ou pour changer de chauffeur, comme pour le dire vulgairement. C'est pour dire que nous pensons que cinq (05) ans c'est suffisant pour apprécier les performances d'un Président. Mais le mal essentiel aujourd'hui, et ce n'est pas seulement au Bénin, c'est le cas dans beaucoup de pays notamment dans les petits pays, les Présidents en exercice ont davantage la préoccupation du renouvellement de leur mandat que celle de la bonne gouvernance. Parce que bien gouverner, ce n'est pas facile,

ce n'est pas aisé et ce n'est pas toujours facile pour ses partisans. C'est pour cela que si vous observez très bien, il y a un clientélisme absolu qui se développe au cours du premier mandat. Quand on veut nommer un ministre, un directeur, un responsable ; quand on veut faire la promotion d'un homme politique, les Présidents se préoccupent de faire la promotion de personnalités qui leur seront favorables à l'occasion des élections à venir et notamment à l'occasion de l'élection présidentielle qui leur permettra d'avoir un deuxième mandat. Ce facteur devient le facteur exclusif de gouvernance. Or ce pourquoi on élit un Président, ce n'est pas pour qu'il soit réélu mais c'est pour travailler tout simplement.

M. René TALON. ***Alors, si le Président est élu pour travailler et donc il sera jugé à l'aune de ses performances,***

de ses résultats. Mais que vaut un homme qui n'a pas de compte à rendre, qui n'a pas à retourner devant ses électeurs pour être jugé sur ses performances ? Et donc certaines personnes se disent qu'un mandat unique ne fait pas obligation au Président d'être performant.

M. Patrice TALON. Tout à l'heure, vous m'avez dit que j'ai soutenu le Président en exercice une deuxième fois en 2011 alors que le premier mandat n'était pas terrible. N'est-ce pas ? Pourtant c'est à l'occasion de ce deuxième mandat qu'il a gagné au premier tour. Vous savez très bien que dans les petits pays comme les nôtres, ce qui permet à un Président en exercice d'être réélu, c'est sa capacité à soumettre tout le monde. Quand tous les députés sont à sa solde, quand tous les maires sont à sa solde, quand tous les élus locaux sont à sa solde,

quand tous les commerçants le craignent sont à sa solde, quand les partis politiques sont affaiblis, sont à sa solde, sa réélection est facile.

M. Ogoutchina KOUNDE. *La question que René Talon posait tantôt, est-ce que le Président parce que c'est un mandat unique ne se dira qu'il n'a plus rien à perdre, donc il gouverne comme il veut ?*

M. Patrice TALON. Non ! Ne soyez pas sourd à ce que je dis. Ce qui permet à un Président d'être réélu avec assurance, ce qui assure la réélection des Présidents, ce n'est pas son mandat, ce n'est pas ses performances, ce n'est pas ses résultats. C'est la manière dont il tient les grands électeurs. C'est la manière dont il tient tout le monde. C'est la manière dont personne n'est capable de lui tenir tête, d'être compétiteur contre lui. Quand vous n'avez pas de

compétiteur, vous avez beau être mauvais, vous serez réélu. Alors, il faut en termes de choix de société, il faut éliminer ce qui est mauvais et ce qui est pire. On ne peut pas avoir le meilleur. Mais à défaut d'avoir le meilleur, il faut choisir le moindre mal. Un modèle politique qui permet à un Président de soumettre tout le monde et d'être réélu quelle que soit sa qualité est un modèle mauvais. Or, un Président en exercice qui n'est pas sujet à un renouvellement, qui n'est pas tenté par un renouvellement, qui n'a pas le démon du renouvellement de son mandat, sera un bon Président. En tout cas, il sera un moins mauvais Président.

M. René TALON. *A priori !*

M. Patrice TALON. *A priori !* Ce qui compte, c'est ce dont nous avons l'impression que c'est bon. C'est ce que nous avons l'impression que c'est un moindre mal.

M. Ogoutchina KOUNDE. *Il reste la question de la durée du mandat.*

M. René TALON. *Koundé Ogoutchina, avec ta permission.*

M. Patrice TALON. C'est une question importante.

M. Ogoutchina KOUNDE. *Le mandat dure combien de temps ?*

M. Patrice TALON. Parce qu'on peut estimer que cinq (05) ans est trop court pour mettre en œuvre un programme. Bien que dans notre Constitution actuelle, c'est cinq (05) ans qui est la durée du mandat pour faire ses preuves. Alors, faisons cette concession. On peut porter le mandat à six (06) ou sept (07) ans. Pour moi, les cinq (05) ans suffisent parce que plus on dure au pouvoir plus on est mauvais. En général, quand un mandat est court,

on est dans la dynamique, on est dans la volonté, on est dans l'action. Plus il est long, plus on est perverti, plus on est corrompu, plus on s'installe dans l'aisance, dans le goût du pouvoir. On peut donc aller à six (06) ou sept (07) ans. Ce qui est mauvais, c'est la notion de renouvellement qu'il faut extirper du pouvoir pour que le Président se consacre au travail en oubliant qu'il lui est important d'avoir les députés, les maires, les commerçants, les entrepreneurs, d'avoir tout le monde à ses pieds pour avoir facilement un deuxième mandat. Il faut lui enlever cela.

M. René TALON. *D'accord ! Le Bénin ne vit pas en vase clos et nous tous on a suivi l'ancien Président du Nigéria Good Luck Jonathan a parlé d'un mandat unique, le Président sénégalais, Macky Sall, avant d'arriver au pouvoir, a parlé aussi*

de la possibilité d'un mandat unique et d'autres réformes. En Afrique où c'était déjà difficile de faire respecter les deux (02) mandats, en quoi est-ce que vous pensez que la classe politique dont vous n'êtes pas nécessairement membre puisse vous accompagner dans cette volonté d'asseoir un mandat unique ?

M. Patrice TALON. C'est en cela que le Bénin a un génie. Le Bénin, pour moi est un pays béni. Nous avons réussi la conférence nationale. Juste après nous, la plupart des pays qui l'on tenté ont échoué. Ce n'est pas parce que nous sommes dans un environnement où nos Chefs d'Etat sont pour la plupart des jouisseurs de pouvoir, je mesure le terme que j'utilise, dans un environnement où la plupart des Présidents de la République se préoccupent de leur maintien au pouvoir. C'est parce que nous sommes

dans cet environnement que nous allons, nous, renoncer à ce que nous sommes capables de faire. Le Bénin est capable de renaître. Le Bénin est capable d'instaurer quelque chose qui va résoudre nos problèmes de mauvaise gouvernance et de sous-développement. Nous n'allons pas regarder ce qui se passe ailleurs.

Le mandat unique n'est pas insolite. Cela existe dans d'autres pays. C'est vrai que ce n'est pas la panacée. Il ne suffit pas d'instaurer le mandat unique pour que le Bénin explose et que tout aille bien. Non ! Mais c'est un facteur favorable à la bonne gouvernance. Tout ce qui est favorable à la bonne gouvernance, nous allons l'instaurer parce que vous ne pouvez pas me dire que la notion de renouvellement du mandat apporte quelque chose que le non renouvellement n'apporte pas. Si c'est un facteur de bonne gouvernance, nous

allons l'instaurer et nous allons faire la somme de tout ce qui est facteur de bonne gouvernance afin que les Présidents de la République du Bénin ait à leur disposition les contraintes leur permettant d'être de bons Présidents.

M. Ogoutchina KOUNDE.
Patrice Talon, pour sortir du volet politique de cet entretien, parlons de la réforme du système partisan. Les partis politiques sont nombreux dans notre pays et vous préconisez que 0,5% du budget soit alloué à ces partis comme financement public de ces partis politiques. Pourquoi une telle proposition ?

M. Patrice TALON. Ce n'est pas 0,5% du budget. Non ! C'est 0,5% de nos ressources propres.

M. Ogoutchina KOUNDE.
Quelle est la nuance ? C'est-à-dire ?

M. Patrice TALON. Je vais vous expliquer. Ce qui se passe aujourd'hui et que vous observez tous, c'est que la compétition politique n'est plus une réalité. La plupart des partis politiques ont perdu leur dynamisme, leur éclat. Je crois qu'on ne l'a pas vraiment connue mais l'émulation politique était en cours dans notre pays.

M. Ogoutchina KOUNDE. *Mais les hommes politiques disent que c'est du fait des hommes d'affaires comme vous.*

M. Patrice TALON. Oui ! Je vais finir. Pendant ces dix (10) dernières années, nous avons pu observer qu'à défaut de moyens, les partis politiques n'arrivent pas à exercer leur rôle qui est de compétir entre eux pour aller chercher des mandats locaux ou mandat national. Les Présidents de la République en fonction ont les moyens financiers

d'appuyer les partis politiques de la majorité, de leur mouvance comme on le dit au Bénin. Et donc, le Bénin étant un petit pays pauvre, les autres partis politiques qui malheureusement ne parviennent pas à collecter les cotisations de leurs membres n'ont aucun moyen d'assurer la compétition face aux partis proches du Président en exercice. C'est déséquilibré et dans ces conditions, il n'y aura pas renouvellement, il n'y aura pas émulation. C'est ainsi que pour corriger cela, des opérateurs économiques et moi, en tout cas, en ce qui me concerne, j'ai souvent, je le dis et je n'ai pas à le cacher, j'ai souvent contribué à appuyer les partis politiques toutes tendances confondues. J'ai un plaisir et je dois l'avouer à apporter mon appui aux partis de l'opposition quand bien même je serais proche d'un Président en exercice.

M. René TALON. *En faisant*

cela, on vous dit que c'est pour peut-être préserver des intérêts si vous êtes dans tous les camps ?

M. Patrice TALON. Quels intérêts j'aurais ?

M. René TALON. *Mais vous êtes opérateur économique.*

M. Patrice TALON. Je vous donne un exemple. En 2006, j'ai été un soutien visible du Président Boni Yayi. Il venait de faire en 2007, juste après un mandat, nous sommes allés aux élections législatives ; pour ceux qui sont observateurs de la vie politique, j'ai soutenu les listes de l'opposition, les listes de l'opposition au Président en exercice que je venais de soutenir et dont j'étais proche parce que...

M. René TALON. *A l'époque vous avez commencé à avoir des démêlés avec lui.*

M. Patrice TALON. Alors,

cela tombe bien. S'il est avéré qu'un Président qui n'a pas de critique, qui n'a pas en face de lui des partis politiques forts, capables de lui apporter la contradiction, il peut faire beaucoup d'erreurs. Donc, ce qui nous permet de voir qu'un Président, il a beau être un ami peut dériver, devrait nous amener à apporter des solutions si nous sommes de bons citoyens.

M. Ogoutchina KOUNDE. *Patrice Talon, on était parti sur l'explication par rapport au 0,5%. Vous avez dit que c'est des ressources propres, malheureusement vous n'êtes pas allé dedans et le temps tourne. Il nous reste à aborder le volet économie et le volet social. Allez rapidement, s'il vous plaît.*

M. Patrice TALON. Je vais l'aborder. Je disais donc qu'il est important que pour la vie, la survie, le fonctionnement

des partis politiques, il est impératif qu'ils aient les ressources nécessaires. Indépendamment de la volonté du Président en exercice, et indépendamment de la générosité parfois coupable des opérateurs économiques qui offrent leur soutien, alors, les deux solutions c'est la cotisation des membres et voilà qu'ils n'ont pas les moyens. Nous ne cotisons pas assez pour les partis politiques. Or, la vie des partis politiques est indispensable pour notre survie, pour la démocratie et pour la liberté.

Nos ressources propres, c'est-à-dire nos impôts, les taxes que nous payons qui sont des ressources propres parce que le budget est composé des ressources propres et des financements des dons et autres revenus que l'Etat peut mobiliser. Ce qui est de nos ressources propres qui relèvent de nos impôts, les taxes que nous payons à notre Etat ;

là-dessus, on peut prélever quelque chose pour financer les partis politiques mais pas tous ; parce que ce ne serait pas responsable. Les partis politiques qui ont une certaine taille, une certaine représentativité. J'ai suggéré que nous prélevions au minimum 0,5% de nos ressources propres. Aujourd'hui, les ressources propres du Bénin sont de l'ordre de six-cent-cinquante-milliards (650.000.000.000). 0,5% environ permet de libérer peut-être trois milliards (3.000.000.000) à quatre milliards (4.000.000.000) pour financer, pour apporter une allocation aux partis politiques représentatifs. Ce faisant, ceux-ci auront la capacité de jouer leur rôle, d'être des partis d'opposition, d'être des partisans du Président mais des partisans critiques, dignes. Ceux-ci vont échapper au financement des opérateurs économiques

qui parfois font des financements pervers, ce sont des financements qui sont liés, je suis bien placé pour le dire. Ce dont on a conscience même quand on a été parfois coupable, il faut avoir l'humilité, l'honnêteté de dire c'est mauvais, il faut le corriger. Quoique je ne me suis jamais senti coupable d'un financement pervers à un parti politique.

M. Ogoutchina KOUNDE. *Patrice Talon, parlons à présent d'économie. Vous basez votre programme sur l'agriculture, sur le port, le tourisme, l'artisanat, comment tout cela va être articulé pour que si vous étiez élu que les Béninois sentent le bien-être ?*

M. Patrice TALON. Le Bénin est sinistré dans tous les secteurs de notre vie économique aussi bien dans le secteur de l'artisanat, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie que dans tous les domaines.

M. Ogoutchina KOUNDE. *Quand vous dites sinistré, est-ce que vous n'exagérez pas un peu ? Les Béninois vivent quand même bon an mal an.*

M. Patrice TALON. Je suis heureux de vous entendre dire. Cela veut dire que vous vous vivez bien. Ce n'est pas le cas de la majorité des Béninois.

M. Ogoutchina KOUNDE. *C'est votre cas à vous ?*

M. Patrice TALON. Je l'ai dit tout à l'heure. Nous ne sommes pas nombreux, ceux qui ont le pain quotidien ou ceux qui ont le confort, ceux qui sont capables de mettre une belle cravate, de belles chemises et des lunettes de la classe de celles que vous avez ne sont pas nombreux. Il faut en être conscient. Si nous restons sourds et aveugles à ce qui nous entoure, à la pauvreté qui nous entoure, nous ne

serons même plus en mesure de jouir de nos grâces, de ce dont nous avons la chance de bénéficier et que la grande partie n'a pas.

M. Ogoutchina KOUNDE. *Dans le secteur agricole, par exemple, un secteur que vous avez pratiqué, que vous connaissez notamment par rapport au coton et aux autres filières, qu'est-ce qu'il y a comme réforme à faire ?*

M. Patrice TALON. Il n'y a pas à réformer le secteur agricole.

M. René TALON. *Quelles sont alors vos propositions ?*

M. Patrice TALON. Il y a à amener de la compétence, de la connaissance dans le secteur agricole. Permettez-moi de vous dire une phrase qui concerne tous les secteurs de l'activité dans notre vie. Le Bénin est un pays en construction, un

petit pays en construction dans tous les domaines, dans le secteur de la santé, dans le secteur de l'éducation nationale, dans le secteur du commerce, dans le secteur agricole, nous sommes un pays en construction. Tout ce qui est en construction a besoin de compétence et de valeur. Le seul atout, paramètre susceptible de nous apporter de l'évolution, du développement au Bénin, c'est la compétence. Dans tous les domaines, il faut la compétence. Le secteur agricole, il faut que le Gouvernement, l'Etat et les responsables du secteur qui ont à charge de développer le secteur sachent de quoi il s'agit. Nous devons impérativement au Bénin faire la promotion réelle de l'agriculture intensive dans tous les domaines ; que ce soit le coton, le maïs qui relève de notre alimentation au quotidien, le palmier à huile, l'anacardier, le riz, nous travaillons sans compétence.

Nous ne mettons pas à la disposition des producteurs les techniques nouvelles.

M. Ogoutchina KOUNDE. *Quand vous dites que nous travaillons sans compétence alors que dans nos universités, sortent des ingénieurs, il y en a qui nous viennent de l'extérieur, est-ce que ce n'est pas une insulte à l'endroit de ces personnes ?*

M. Patrice TALON. J'ai dit que les Béninois sont des gens brillants, talentueux, remplis de dynamisme. Mais ce ne sont pas les ingénieurs sortis de nos écoles qui ont la décision de ce qu'ils vont faire dans le secteur agricole malheureusement. Ce ne sont pas des gens brillants qui décident.

M. René TALON. *Donc, vous voulez dire que c'est au niveau des instances de décision que cette compétence manque ?*

M. Patrice TALON. Voilà ! Au Bénin, nous avons tout politisé à outrance. Le facteur compétence n'est pas le facteur de choix, de décision, de gouvernance. Il n'y a pas un seul domaine aujourd'hui au Bénin où le critère de choix, de nomination est la compétence.

M. Ogoutchina KOUNDE. *Ceux que vous avez aidé à placer comme ministres en son temps étaient compétents au moins ?*

M. Patrice TALON. Vous n'allez pas me ramener constamment dans ce que nous avons fait ensemble, ce en quoi nous avons cru, ce en quoi nous n'avons pas pu influencer les performances du régime. Nous voulons construire notre pays, nous voulons corriger ce qui ne va pas. Il faut en avoir conscience et quand on a conscience de cela et qu'on a des solutions, il faut s'appesantir sur

les solutions. Alors, il faut relancer, il faut investir massivement dans le secteur de l'agriculture qui est le premier secteur de création de richesse, d'emplois dans notre pays. Les sous-secteurs du secteur agricole que ce soit la pêche, l'élevage ou le travail de la terre sont pourvoyeurs de richesse et d'emplois.

J'ai donné dans mon programme les secteurs dans lesquels l'Etat doit investir en mettant l'accent sur la recherche. J'ai dit que nous allons créer six (06) départements, six (06) régions ou six (06) pôles de développement de sorte que dans chaque pôle nous fassions la promotion des cultures qui sont adaptées aux conditions climatiques, au sol de chaque pôle et également investir massivement dans la recherche. Aujourd'hui, la recherche agronomique est devenue un machin au Bénin. On ne peut pas faire

de l'agriculture intensive sans savoir ce qu'il faut comme variétés, comme intrants, comme techniques culturales. Les producteurs sont livrés à eux-mêmes et puis il n'y a pas d'appui réel aux producteurs. C'est du clientélisme, c'est du populisme.

M. René TALON. *Toujours dans le volet économique de votre projet de société, on a constaté que par endroit sinon souvent vous parlez de défiscalisation, de défiscaliser certaines entreprises. Mais lorsqu'on sait que le Bénin a une économie essentiellement fiscale, de quoi est-ce que l'Etat vivra ? De quoi est-ce que l'Etat va disposer pour faire face à ses obligations lorsque vous, à chaque instant vous parlez de défiscalisation ?*

M. Patrice TALON. Il faut avoir une politique fiscale intelligente. Les secteurs

dans lesquels l'Etat ne perçoit presque pas de revenus, de taxes, d'impôts et parce qu'il y a une politique fiscale non incitative et tout le monde est dans l'informel en plus cela inhibe l'énergie, est-ce que nous gagnerons à dire que dans ce domaine en disant aux populations rassurez-vous, pendant cette période il n'y aura pas d'impôts à payer ; rentrez dans le formel. Nous gagnerons à ce que le secteur retrouve de la vitalité, du dynamisme, le secteur crée des emplois, de la richesse, consomme. Dans un pays, quand il y a de l'emploi, du pouvoir d'achat, nous consommons et en consommant nous payons des impôts. N'oublions pas que les impôts et les taxes que nous collectons représentent plus de la moitié des ressources propres de l'Etat. L'impôt direct à travers ce que nous payons comme impôts sur salaire, impôts sur revenu, impôts sur les bénéfices

commerciaux et industriels constituent seulement une partie de ce que nous avons. Quand on te dit qu'on défiscalise, cela ne veut pas dire qu'on renonce à tout sur tout. Quand vous défiscalisez un secteur dans lequel l'Etat ne prélève presque rien aujourd'hui, quand vous défiscalisez ce secteur, vous ne perdez rien d'autant que l'Etat ne percevait rien.

M. Ogoutchina KOUNDE.
A quoi bon de défiscaliser alors ?

M. Patrice TALON. Parce que cela attire l'investissement. Cela attire l'entrepreneuriat. Cela attire les innovations les gens viennent investir et s'emploient à rentrer dans le formel du secteur. Donc, vous ne perdez rien défiscalisant mais vous créez des conditions de dynamisme, de l'émulation, de créer de l'investissement. Ce faisant, vous créez des conditions pour créer de

l'emploi, de la richesse et quand il y a la richesse, il y a la consommation et vous prélevez les impôts sur la consommation puisqu'on paye les taxes, la TVA sur le pain, le riz et tout ce que nous consommons. Donc, un peu d'intelligence parce que la nature humaine est complexe et parfois il faut savoir donner quelque chose pour créer de l'envie, de la volonté, de l'énergie, de l'émulation et après prélever ce qui est nécessaire que l'Etat prélève parce qu'entre-temps on a créé un corps de développement.

M. Ogoutchina KOUNDE.
Monsieur Patrice Talon, pour que l'économie marche, il faut de l'énergie. Qu'est-ce que vous proposez pour que l'énergie, je veux parler de l'électricité par exemple de notre pays, on soit beaucoup plus indépendant si on peut ainsi dire ?

M. René TALON. *Surtout que dans votre projet de société on n'y retrouve pas vraiment trace comme d'autres secteurs où vous avez dit clairement ce que vous voulez faire.*

M. Patrice TALON. L'énergie électrique pour notre pays, pour un pays moderne de nos jours est un peu comme le sang qui coule dans nos veines. Sans énergie, il n'y a pas de vie et c'est pour cela que c'est une question prépondérante, primordiale.

M. René TALON. *Mais vous n'en avez pas parlé.*

M. Patrice TALON. Il faut avant toute chose investir, consacrer toutes nos ressources pour régler le problème de l'énergie. Nous en avons besoin dans nos villes et dans nos campagnes. Dans nos campagnes, on n'a pas besoin que des lampadaires. J'entends dire qu'il faut donner des lampes torches, de

lampadaires à tout le monde dans les villages et consorts. Et vous oubliez que dans les villages il y a du développement agréé, il y a des usines dans les villages, dans nos campagnes, dans nos contrées. Il y a des moulins, il y a la menuiserie, il y a l'artisanat, il y a des soudeurs. Il y a tellement d'activités. Il y a des coiffeurs, des coiffeuses qui ont besoin également d'énergie. Nous ne pouvons pas réduire nos villages seulement à l'énergie, à la lumière, à l'énergie du ménage domestique et oublier que notre pays a besoin de l'énergie dans tous les départements et même dans les villages pour que le développement ne soit pas seulement une affaire de ville parce que nous devons développer notre Bénin surtout dans les régions pour faire face au problème de développement global.

M. René TALON. *Pour cela,*

qu'est-ce que vous proposez ?

M. Patrice TALON. Je viens de dire que c'est très simple. Il n'y a pas de mystère à faire, il faut arrêter de gaspiller parce que nos Etats gaspillent beaucoup dans le confort, la promenade et dans le populisme. On a besoin d'argent et de moyen avec un investissement pertinent. Les choix que nous avons eu à opérer comme Maria-Gléta sont liés exclusivement à l'incompétence parce que le Bénin à quand même investi beaucoup d'argent. Il faut investir non seulement les moyens nécessaires mais il faut que ce soit en compagnie de compétence.

M. Ogoutchina KOUNDE.
Où trouve-t-on les moyens pour investir ?

M. Patrice TALON. Nous avons investi quarante milliards (40.000.000.000), cinquante milliards

(50.000.000.000) ; là nous avons bien trouvé n'est-ce pas ? A côté le Togo, on a fait autant sinon moins et cela fonctionne. Je viens de vous dire que nous mobilisons tous les ans en ressources propres plus de six-cent milliards (600.000.000.000). Nous sommes capables de passer à huit-cent milliards (800.000.000.000), neuf cent milliards (900.000.000.000) rapidement l'année prochaine parce qu'il y a beaucoup de perte, il y a beaucoup de fantaisie dans la gestion de l'administration des régions et nous pouvons mobiliser beaucoup plus qu'on le fait aujourd'hui deux-cent milliards (200.000.000.000) à quatre-cent milliards (400.000.000.000) pour que notre budget de fonctionnement soit réellement au-delà des mille milliards (1.000.000.000.000) jusqu'à mille cinq-cents milliards (1.500.000.000.000). Nous l'avons, nous l'avancions.

Vous entendez que nous annonçons un budget de mille cinq cent milliards mais le budget n'a jamais été exécuté à plus de mille milliards parce que nous mobilisons en ressources propres moins de sept-cent milliards (700.000.000.000) et nous allons aux financements, aux crédits hors de nos ressources propres moins de trois-cent milliards (300.000.000.000) à peu près ou maximum. Cela veut dire que nous sommes imparfait. Un pays jeune, dynamique qui part de zéro, qui ne dispose de six-cent (600.000.000.000) milliards à sept-cent milliards (700.000.000.000) de ressources propres peut aller chercher quatre-cent milliards (400.000.000.000) ou cinq-cents milliards (500.000.000.000) de financement. Si nous avons un Etat crédible, un Etat de personnes compétentes, qui savent où il faut trouver l'argent, quels sont les

moyens, quels sont les discours, quelles sont les techniques, quels sont les projets qu'il faut présenter et la manière dont il faut les présenter pour mobiliser les ressources nécessaires. C'est pour dire qu'avec une gouvernance de gens compétents, qui savent de quoi ils parlent, un pays dans lequel la crédibilité de l'Etat est restaurée, nous pouvons mobiliser les investissements nécessaires qu'il faut pour compléter nos ressources propres qui devraient aussi...

M. René TALON. *Concrètement, comment vous comptez le faire parce qu'on a vu des pays qui vont faire des levées de fonds et autres. Alors, pour vous, pour financer toutes les idées énoncées dans votre projet de société, comment est-ce que vous comptez concrètement le faire parce que la crédibilité seule suffit-elle à mobiliser les ressources ?*

M. Patrice TALON. Qu'est-ce qui a fait que la Côte-d'Ivoire, tout récemment est allée mobiliser des milliers de milliards sur le marché international ? C'est lié à la crédibilité, à la compétence des gens qui gouvernent. Quand vous savez de quoi il s'agit et que vous savez le faire ; que l'Etat est crédible, que l'Etat respecte sa signature, ses engagements, c'est un capital énorme de confiance. Moi je suis un fils de pauvre. Je suis parti de zéro, de rien du tout. Je suis arrivé à un stade où j'ai compris que le plus grand capital, c'est la confiance que peuvent-vous faire vos bailleurs, vos financiers. Je veux vous rassurer d'une chose, pour six-cent-milliards (600.000.000.000) que nous mobilisons avec beaucoup d'incompétence, avec beaucoup d'à peu près, on travaille de manière approximative, nous pouvons passer rapidement à plus de neuf-cent-milliards (900.000.000.000) de res-

sources propres avec un peu plus de sérieux dans la collecte des revenus qui sont dus à l'Etat. Nos régies doivent mieux fonctionner. A cela, nous pouvons mobiliser facilement auprès des Institutions internationales, parce qu'il faut avoir aussi le talent de savoir mobiliser des ressources. Vous savez que ce talent, je l'ai.

M. Ogoutchina KOUNDE. *Patrice Talon, on arrive malheureusement à la fin déjà de cet entretien. On n'a pas pu parler du volet social, de l'éducation, de la santé. Est-ce que dans votre mot de la fin, vous pouvez résumer ce que vous comptez faire ? Il ne nous reste plus qu'une minute.*

M. Patrice TALON. C'est vrai que le temps passe trop vite. Il nous faudra peut-être une heure ou deux. Je reviendrai et j'aurai l'occasion d'en parler. Vous savez, je suis candidat à

l'élection présidentielle parce que j'ai conscience et bonne connaissance du mal qui nous ronge et je sais que nous sommes capables de relever le défi. Je sais que je suis capable d'apporter des solutions parce que j'ai bonne connaissance de ce qui ne va pas et de ce qu'il faut. J'ai la conviction qu'ensemble nous allons résoudre le problème de mal-être, nous allons instaurer un pays où la richesse, l'emploi, la sécurité, le développement dans les régions sera une réalité parce qu'on ne peut pas seul être heureux et quand le ciel vous accorde la grâce de vous assurer le minimum, vous pouvez en retour apporter ce que vous avez appris, ce que vous avez comme talent, comme chance à votre pays et vous rentrez dans l'histoire.

Je voudrais avoir avec vous, avec mes concitoyens, l'occasion, la chance de

relever le défi de la lutte
contre la pauvreté.

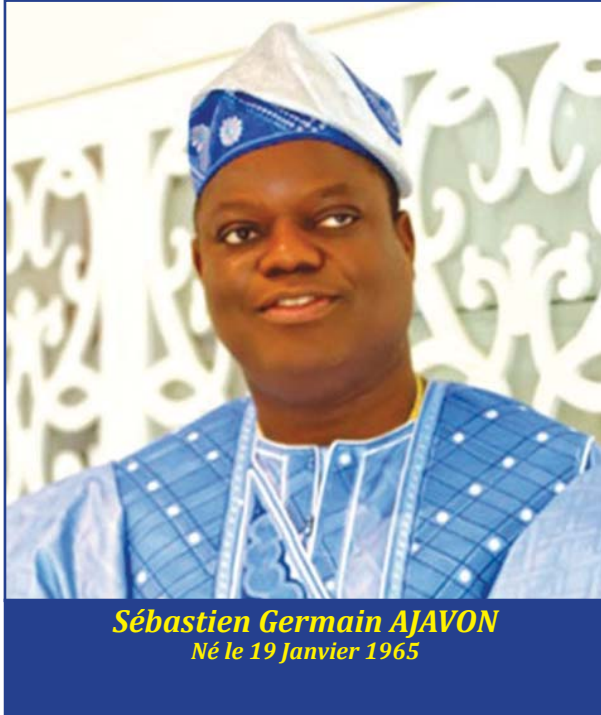
Merci !

M. Ogoutchina KOUNDE.

*Patrice Talon, merci
beaucoup ! C'était «MOI
PRESIDENT» avec Patrice
Talon, candidat à l'élection
présidentielle de cette
année chez nous au Bénin.
Je le recevais avec René
Talon.*

*Merci de nous avoir suivis
et à très bientôt.*

M. Patrice TALON. Merci !



Journalistes ayant conduit l'entretien :

Ricardo KPEKOU
Habib SOUMANOU
ORTB

M. Ricardo KPEKOU. *Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Bonjour! Il y a quelques années, l'homme avait déclaré ne pas faire de la politique. Mais chemin faisant, sa volonté de servir son peuple inspirée par la parabole chrétienne et le miracle opéré aux Noces de Canaan dans les Saintes Ecritures l'ont amené à faire sienne cette célèbre phrase du Roi Béhanzin, citation: «A mon destin, je ne tournerai pas le dos. Je ferai face et je marcherai». Il a, de ce fait, décidé d'être le candidat de la réussite avec l'assurance d'être prêt pour la mission. Dès lors, il se distingue par le nombre de soutiens qu'il reçoit auprès de la classe politique et du secteur privé dans lequel il opère. Le candidat que nous recevons ce jour, vous vous en doutez certainement, est bien Sébastien Germain Ajavon. Monsieur Ajavon, bonjour!*

Merci d'être là!

M. Sébastien Germain AJAVON. *Bonjour!*

M. Ricardo KPEKOU. *Pour m'accompagner dans cette émission, dans cet entretien, je suis avec mon collègue Habib Soumanou. Bonjour Habib!*

M. Habib SOUMANOU. *Bonjour Ricardo!*

M. Ricardo KPEKOU. *Voilà! Vous pouvez nous parler, bien évidemment de Sébastien Germain Ajavon.*

M. Habib SOUMANOU. *Né le 19 janvier 1965 à Cotonou, Sébastien Germain Ajavon est un homme d'affaires béninois. Président Directeur Général de plusieurs entreprises commerciales à vocation agroalimentaire, il intervient aussi parallèlement en tant que promoteur dans le domaine des sports et le*

secteur des médias. Ses collaborateurs parlent de sa grande maîtrise des filières d'importation. Mais l'autre aspect de la personnalité de Sébastien Ajavon serait également son intégrité. Fort de ces deux qualités, il est élu, en 2006, Président du Conseil National du Patronat (CNP-Bénin) qu'il continue de diriger pour le compte d'un second mandat. Amoureux du cuir rond, il assure, en 2009, la gestion du Comité Exécutif de la Ligue de Football Professionnel du Bénin (LFPB). De 2009 à 2014, il préside le Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Par ailleurs, à travers la fondation qui porte son nom, Ajavon Sébastien Germain s'est bâti une réputation de mécène à travers le financement et la réalisation des œuvres sociales. Bien qu'avec un certain doute, l'évocation de sa candidature ne souffrait d'aucune

indiscrétion. L'homme d'affaires déclare son intention de succéder au Président Boni Yayi lors d'un meeting le 03 janvier 2016 à Cotonou. Et le 12 janvier, il formalise son vœu en allant déposer officiellement son dossier de candidature à la CENA. «Réussissons tous ensemble», c'est le projet de société qu'il nous propose, qu'il nous demande d'accepter pour transformer le Bénin sur la base d'un contrat de cinq ans.

M. Ricardo KPEKOU. Et justement, nous avons 52 minutes pour parcourir ce projet de société dont vous venez, à l'instant, de parler. Monsieur Sébastien Germain Ajavon, vous avez suivi cette présentation faite par mon collègue de votre personne. Est-ce que vous êtes satisfait?

M. Sébastien Germain AJAVON. Exact. Ça va. Ça peut aller.

M. Ricardo KPEKOU. *D'accord! Je l'ai rappelé dans mon introduction, au cours de cette émission, nous allons parcourir de long en large votre projet de société. Il y a juste quelque temps, vous avez déclaré ne pas être candidat ou du moins, ne pas faire de la politique au Bénin. Mais subitement, vous avez changé de version. Vous avez décidé d'être candidat. Qu'est-ce qui explique ce fait?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Merci beaucoup! Je voudrais remercier les journalistes de l'ORTB et, en même temps, remercier les téléspectateurs qui nous écoutent en ce moment et qui nous suivent devant leurs écrans.

Je voudrais tout simplement dire que je disais toujours que je ne voulais pas faire de la politique parce que je n'en voulais pas. Mais à un moment donné, il faut savoir

laisser son égo et accepter de servir son pays. Vous savez, quand tout le peuple vous demande, regardez du Nord au Sud tous ceux qui ont voulu que Sébastien Ajavon puisse se présenter comme candidat à la présidentielle de 2016 au Bénin, il était très difficile pour moi de dire non à ces demandes. Et puis, c'est le destin. L'homme veut peut-être quelque chose mais le destin peut décider autrement.

M. Ricardo KPEKOU. *Vous avez donc choisi de répondre favorablement aux appels du peuple béninois.*

M. Sébastien Germain AJAVON. Tout à fait! Affirmatif!

M. Habib SOUMANOU. *Vous avez cédé à la pression populaire.*

M. Sébastien Germain AJAVON. Non! Ce n'est pas

une pression. Peut-être que le peuple voyait ce que moi, je ne voyais à mon petit niveau. Quand on vous appelle pour servir, vous ne pouvez pas tourner dos à la souffrance du peuple. Je pense que c'est pour cela que j'ai dû accepter cette proposition. Et je me battrais pour que le Bénin puisse se relever.

M. Ricardo KPEKOU. *Nous allons aborder le fond de votre projet de société. Nous avons donc 52 minutes. Vous avez parlé, dans une première partie de ce projet de société consacrée à la gouvernance et à la géostratégie. J'ai bien envie de savoir quelles sont les dispositions ou les mesures que vous allez pouvoir prendre réellement si le peuple béninois vous faisait confiance au soir de l'élection présidentielle pour pouvoir enrayer ou diminuer la corruption au Bénin.*

M. Sébastien Germain AJAVON. Je vous remercie. C'est tout simple. Vous savez que depuis 09 ans, je suis Président du patronat. Et à ce titre, je proposais au Gouvernement, chaque année, des mesures qui n'ont jamais été suivies. Mais comme ce n'est pas moi qui ai été élu, nous, on est là juste pour proposer les mesures. Et c'est libre au Gouvernement de les prendre en compte. En fait, de quoi souffrons-nous au Bénin? On souffre d'un problème de gouvernance. La corruption, ce n'est pas dire lutte contre la corruption tout le temps. C'est juste d'apporter des solutions. Nous sommes dans la «dénorme». Il faut juste qu'on revienne dans la norme. Moi, je ne parle pas de réformes. Il s'agit des normes qu'il faut respecter. Et j'ai toujours proposé au Gouvernement des mesures qui n'ont pas été prises en compte. Et voilà là où nous en

sommes aujourd'hui. Moi, je vous dirai simplement qu'à mon arrivée, je m'évertuerai, dans les tout premiers mois, avant les 100 jours, à tout faire pour redonner confiance aux créateurs de richesses et d'emplois. C'est la priorité des priorités. Et nous avons déjà fait des propositions, en tant que Président du patronat, au Gouvernement qui n'ont pas été prises en compte. Vous verrez que, dans les 100 jours, les gens vont parler du Bénin autrement parce que c'est des actes qu'il faut poser. Ce n'est pas des paroles. Aller à la réduction de la corruption, c'est tout simple. C'est déjà commencer par dématérialiser. Nous avons proposé cela plusieurs fois, mais cela n'a jamais été pris en compte. Pour quelles raisons? On ne saurait le dire. Mais, en tout état de cause, pendant les 100 jours, vous allez voir que ce n'est pas des réformes. Il s'agit de «renormer». On doit

arriver aux normes. Et ça, nous savons le faire. Nous sommes des privés. Nous savons le faire.

M. Habib SOUMANOU. *Parmi les normes, vous préconisez quoi? La revalorisation du salaire? Est-ce que vous êtes de ceux qui pensent que le fonctionnaire béninois, le travailleur béninois est corrompible parce qu'il gagne mal sa vie?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Vous savez, je peux vous dire quelque chose. Je me suis battu, en tant que Président du patronat, pour que le SMIG revienne à 40.000 francs CFA. Quand vous recrutez quelqu'un à 40.000 francs CFA, vous avez recruté un voleur.

M. Ricardo KPEKOU. *Ah bon!*

M. Sébastien Germain AJAVON. Oui! Vous avez

recruté un voleur parce qu'à 40.000 francs CFA, vous ne pouvez rien faire.

M. Ricardo KPEKOU. *Pourquoi vous dites qu'on a recruté un voleur? Il va détourner les fonds publics. C'est cela?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Puisque déjà, il faudrait qu'il puisse arriver au boulot. Donc, il faudrait qu'il puisse prendre son transport pour arriver. Il faudrait qu'il puisse repartir chez lui. Vous avez déjà pris la moitié. Et il faudrait qu'il puisse se loger. Il faudrait qu'il puisse se nourrir. Soyons conséquents envers nous-mêmes. Si vous voulez que les gens rendent, que les gens donnent une bonne rentabilité au niveau où ils se trouvent dans leur service, il faut les payer. Il faut payer. Et nous allons essayer de regarder tout cet état de choses pour que nous puissions corriger l'injustice, corriger les dysfonc-

tionnements. Vous ne pouvez pas demander aux gens d'aller faire un travail sans leur donner les moyens. Et ça, c'est de l'hypocrisie. Nous devons forcément regarder cela et le corriger. Vous payez 40.000 francs aujourd'hui à quelqu'un, même si c'est un manœuvre, vous êtes sûr que quand vous lui tournez un peu le dos, il fera autre chose derrière vous.

M. Habib SOUMANOU. *Alors, le SMIG va passer à combien quand vous serez Président?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Ce n'est pas forcément qu'il faut toucher au SMIG. Ce n'est pas parce que le SMIG est à ce niveau. Mais le SMIG, c'est une référence.

M. Ricardo KPEKOU. *Vous allez augmenter alors les salaires?*

M. Sébastien Germain

AJAVON. Les salaires, nécessairement, on est obligé de les augmenter. Si on n'augmente pas les salaires, on ne peut pas demander à un employé de rendre tout ce qu'il peut pour un pays et lui payer 40.000 francs. Il ne fera rien avec 40.000 francs.

M. Habib SOUMANOU. *Alors, quand vous allez augmenter les salaires, cela pourrait encourager l'inflation. Comment vous allez maîtriser l'inflation.*

M. Sébastien Germain AJAVON. Je vais vous dire ce qui se passe aujourd'hui. C'est la mauvaise gestion des ressources de l'Etat. Les petits fonctionnaires que nous avons ne bénéficient pas réellement de la grande masse. Quand on vous dit que nous avons dépassé déjà la masse salariale. Cela se passe au niveau des Directeurs de cabinet. Cela se passe au niveau des ministres. Cela se passe au niveau des gros,

des grands. Cela ne se passe pas au niveau des petits. De toute façon, nous n'avons même pas le choix. Nous sommes obligés de recruter. Nous sommes obligés d'augmenter les salaires. Sinon, nous n'aurons pas les résultats. Dans le privé, il faut motiver le personnel. Si vous ne motivez pas le personnel, vous n'aurez pas le résultat que vous escomptez.

M. Habib SOUMANOU. *L'augmentation des salaires ne suffit pas pour lutter contre la corruption. Il faut également prévoir des mesures répressives.*

M. Sébastien Germain AJAVON. C'est ce que je disais tantôt. Je dis que nous allons passer à la dématérialisation. Vous savez, je ne suis pas venu pour voler. Loin s'en faut. Je n'en ai pas besoin.

M. Ricardo KPEKOU. *Vous avez une grosse fortune.*

M. Sébastien Germain AJAVON. J'ai besoin de servir mon pays. Et puisque la tête ne vole pas, le corps ne volera pas. Et pour que ce corps ne vole pas, il faut pouvoir le rétribuer. Si vous le soumettez à la mendicité, c'est foutu. Vous n'aurez pas le résultat.

M. Ricardo KPEKOU. *Sébastien Germain Ajavon, dans votre projet de société que j'ai là sous les yeux, vous avez promis mettre en place un Gouvernement restreint et un mode de gouvernance qui assure la délégation de responsabilité et de la redevabilité. Cela veut dire quoi?*

M. Sébastien Germain AJAVON. C'est exact. Vous avez vu, depuis quelques années, nous avons eu un Gouvernement de 28 ou 27 membres. C'est exagéré pour notre pays. Je viens de vous dire que l'inflation dont on parle, on dit que la masse

salariale est au-dessus du pourcentage prévu. C'est de cela qu'il s'agit. Il faudrait nécessairement que nous revenions aux normes. Et pour cela, on n'a pas besoin d'une loi. On a juste besoin d'être logique, d'être gestionnaire.

M. Habib SOUMANOU. *Vous allez réduire le train de vie de l'Etat.*

M. Sébastien Germain AJAVON. Obligatoirement! Et vous pouvez compter sur moi. Vous aurez le Gouvernement le plus restreint que vous n'ayez jamais vu au Bénin.

M. Habib SOUMANOU. *Votre domaine de compétence, ce sont les affaires. Vous y avez fait vos preuves. Et vous avez même confié que vous êtes en mesure de porter le taux de croissance à deux chiffres en peu de temps. Comment comptez-vous y arriver quand on*

sait que les réalités et les procédures de gestion dans le privé ne sont nécessairement pas les mêmes que dans le public?

M. Sébastien Germain AJAVON. Nous en venons là. Vous avez vu? Ils ont dit qu'ils ont eu un taux de croissance de 6%.

M. Ricardo KPEKOU. *Sensiblement 6%!*

M. Sébastien Germain AJAVON. Sensiblement 6% avec la mauvaise gestion! Quand on va apporter une bonne dose de bonne gestion, vous voyez que tout de suite, nous allons passer à deux chiffres. De quoi il s'agit? Nous sommes dans un environnement où nous avons le Nigeria voisin qui est le pays le plus riche et le plus peuplé de l'Afrique. A partir de ce moment, je ne peux avoir un riche voisin et moi, je serai pauvre. Ce n'est pas possible.

M. Habib SOUMANOU. *Ce qui est quand même bizarre, Sébastien Germain Ajavon, c'est que tous les candidats qui sont passés ici ont pratiquement tous parlé du Nigeria. Le Nigeria apparaît donc aujourd'hui comme la poule aux œufs d'or.*

M. Sébastien Germain AJAVON. Je vais vous dire ceci. Moi, je suis le candidat de la pratique. Je suis le candidat qui ne verbiage pas, qui ne fait pas du verbiage. Je suis le candidat qui a déjà fait ses preuves. Je suis le candidat qui travaille du matin au soir avec le Nigeria. Je sais de quoi je parle. Si les gens ont entendu, pendant les 10 années, comment je plaçais le Nigeria et tout ça... Et on prie pour dire le Nigeria... Entre le savoir-faire et le parler, il y a un grand fossé. Moi, ce dont je vous parle aujourd'hui, c'est que vous devez comprendre que je sais comment aller

tirer les ressources de ma proximité avec le Nigeria. Je l'ai fait tout le temps.

M. Habib SOUMANOU. *Dans quels domaines, le Nigeria peut être une chance de développement pour le Bénin?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Vous savez, nous avons un pays à budget essentiellement fiscal. Notre pays est un pays de transit. Nous n'avons pas la population. Nous n'avons pas le pouvoir d'achat. Celui qui a le pouvoir d'achat se trouve être notre voisin. Premièrement! Secundo, c'est que nous sommes obligés de continuer dans l'importation. Nous sommes obligés puisque nous importons pour le Nigeria, et cela crée des ressources à l'Etat. Aujourd'hui, nous avons une fiscalité de porte qui est à près de 80-90% de notre budget national. A partir de ce moment, nous devons redynamiser ce secteur-là.

M. Ricardo KPEKOU. *Sébastien Germain Ajavon, je vous prends au mot. Vous parlez de l'importation. On sait que vous le faites si bien puisque vous envoyez tout le temps pratiquement, le Bénin étant un pays de transit, vos produits au Nigeria. Mais le Nigeria, on se rappelle, a toujours souhaité que ce soit la production locale qui puisse réellement venir au Nigeria.*

M. Sébastien Germain AJAVON. Je vais en venir.

M. Ricardo KPEKOU. *Voilà!*

M. Sébastien Germain AJAVON. Je vais en venir. Vous allez me laisser vous expliquer un peu.

M. Ricardo KPEKOU. *D'accord!*

M. Sébastien Germain AJAVON. Vous savez, nous avons beaucoup de choses

à prendre avec le Nigeria. Nous sommes un pays de transit. Cela veut dire quoi? Cela veut dire que des produits peuvent passer chez nous pour atteindre le Nigeria. C'est de cela qu'il s'agit. Et nous devons continuer de profiter de cela. Nous avons les TIC, nous avons l'Internet, nous avons la fibre qui est arrivée au Bénin. Mais regardez toutes les difficultés que nous avons avec l'Internet aujourd'hui. Aujourd'hui, l'Internet est une nécessité. Ce n'est pas un luxe. Et si en 2016, nos dirigeants ne l'ont pas compris et que nous sommes encore dans cet état, c'est grave. Je peux vous dire qu'au niveau seulement des TIC, c'est 1 à 2% de croissance. Au niveau seulement des TIC, c'est des dizaines de milliers d'emplois à créer. Donc, c'est le savoir-faire. Tout est question de savoir-faire. Maintenant, on parle du Nigeria. On parle de l'agriculture. Il faut produire.

Il ne faut pas tricher les gens. Les gens qui, toujours dans leurs théories, disent que le Bénin doit être un pays agricole. Le Bénin n'a que 112.600 kilomètres carrés. Le Bénin est un petit pays. Le Bénin ne peut pas être une puissance agricole. Il faut qu'on le dise aujourd'hui et maintenant.

M. Ricardo KPEKOU. *En quoi le Bénin ne peut pas être une puissance agricole? Expliquez-nous un peu.*

M. Sébastien Germain AJAVON. Il faut déjà qu'on règle le problème de l'autosuffisance alimentaire au Bénin et essayer de vendre le surplus, pour l'instant, au Nigeria voisin et, s'il le faut, un peu plus loin. Mais je vous dis que le Nigeria voisin déjà constitue une aubaine pour notre pays. Et nous devons savoir l'exploiter.

M. Ricardo KPEKOU. *Est-*

ce à dire que si le peuple vous faisait confiance et qu'au soir de l'élection présidentielle, vous étiez au Palais de la Marina, vous n'allez pas en faire une priorité? Je veux parler de l'agriculture.

M. Sébastien Germain AJAVON. Mais, ce n'est pas du tout ce que je dis.

M. Habib SOUMANOU. *Ah! Expliquez-nous!*

M. Sébastien Germain AJAVON. Vous savez, je suis un fermier. Contrairement à ce que vous pouvez penser, je suis un fermier. J'ai voulu faire de la mécanisation parce que j'ai plus de 2.000 hectares. Je ne peux pas aller à la houe avec 2.000 hectares. Je fais venir les engins agricoles, les tracteurs, les moissonneuses, les batteuses et tout. Tout est là. Mais le Gouvernement me dit que je dois mettre le gasoil au prix de la pompe. Ce n'est

pas possible. En fait, c'est un praticien qui parle. Ce n'est pas un théoricien. Vous avez affaire à un praticien. Je suis aujourd'hui fermier jusqu'au Brésil. Donc, je sais de quoi je parle. Le Brésil, c'est un continent. Ils ont tellement d'espaces qu'ils sont meilleurs dans beaucoup de choses. D'abord, pour faire la culture, il faut avoir l'espace. Je viens de vous dire que le Bénin est un petit pays. Mais pour l'autosuffisance alimentaire, le Bénin est assez grand. Nous pouvons faire un peu d'exportation. Vous avez vu le coton depuis des années, c'est des subventions depuis le début et ces subventions, c'est des amis qui se partagent cela. La population, est-ce qu'elle a vraiment gagné? Les paysans, est-ce qu'ils ont vraiment gagné dans ce coton? Pourtant, nos sols sont en train d'être appauvris. Nous utilisons des insecticides. Nous utilisons des intrants qui

appauvrissent nos sols. Quand on appauvrit le sol, cela doit nous rapporter beaucoup de devises. C'est juste une question de commencer par savoir comment le Bénin se positionne pour que nous puissions atteindre la croissance à deux chiffres.

M. Ricardo KPEKOU. *Donc, vous promettez, Sébastien Germain Ajavon, sur ce plateau aujourd'hui devant les téléspectateurs qui nous suivent, qu'une fois au pouvoir, vous allez amener la croissance économique du pays à deux chiffres.*

M. Sébastien Germain AJAVON. Cela me paraît une réalité, une effectivité. Pourquoi je vous dis cela? Rien n'est fait au Bénin. Rien. Quand vous prenez le domaine de l'énergie, sans l'énergie, aucun développement. Je vous dis qu'on doit faire un avant de faire deux.

M. Ricardo KPEKOU. *Justement, parlant de l'énergie, qu'est-ce que vous allez faire dans ce secteur une fois à la Marina?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Ça va être la priorité des priorités. Aujourd'hui, on ne peut jamais étudier sans l'énergie. On ne peut faire des industries sans l'énergie. L'énergie est au début et à la fin de tout. C'est ce que j'ai dit depuis 2007. J'ai proposé aux gouvernants, j'ai dit : «Ecoutez! Arrêtons l'hémorragie. Le Bénin souffre. Nous devons produire. Laissez la production de l'électricité aux privés. Permettez aux privés de prendre une participation dans la distribution. Et, pour ce qui concerne le transport, l'Etat garde encore le transport». Je suis allé plus loin pour dire que nous devons délocaliser. On ne doit plus faire un transport qui coûte trop cher. On peut, commune

par commune, leur donner des unités. Cela peut être des centrales solaires. L'éolien n'est pas encore rentable. Mais cela peut être aussi des centrales à gaz. Nous sommes obligés de passer par là. Nous devons produire assez d'électricité pour que tout le monde puisse avoir accès à l'électricité de qualité et à moindre coût.

Je vais vous dire ceci. L'électricité est le moteur de tout développement. J'avais proposé de construire Maria-Gléta. Je vous dis que le montant que je voulais prendre pour construire Maria-Gléta, avec plus de puissance, et en quatre phases, c'est-à-dire 25 mégas quatre fois, ce montant fait la moitié de ce qui a été dépensé aujourd'hui par l'Etat. C'est de la mauvaise gouvernance. L'Etat n'est pas commerçant. Regardez la SBEE. La SBEE est une société commerçante qui vend de l'électricité. Comment est-ce qu'on peut dire que ce

que vous vendez, vous ne l'avez pas de disponible? Cela veut dire quoi? Quand vous ne savez pas faire quelque chose, vous ne vous mettez pas dedans. L'Etat ne peut pas être commerçant. L'Etat ne peut jamais être commerçant. Le résultat auquel nous sommes parvenus aujourd'hui, c'est la mauvaise gouvernance qui apporte cela.

M. Habib SOUMANOU. Comment va se passer la cohabitation entre l'Etat et le privé dans le domaine de la gestion de l'énergie au Bénin sous votre mandat, si vous étiez élu?

M. Sébastien Germain AJAVON. C'est ce que j'étais en train d'expliquer. Je dis qu'il faut laisser la production de l'énergie aux privés.

M. Habib SOUMANOU. *Totalement?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Entièrement! L'Etat n'est pas commerçant. La preuve, depuis plus de 40 ou 50 ans, vous avez vu le résultat.

M. Ricardo KPEKOU. *Mais est-ce que cela ne va pas coûter plus cher?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Ce n'est même pas possible. Plus, les gens consomment. Est-ce que quand on a fait venir les sociétés de GSM dans le secteur de la téléphonie mobile, ça coûte plus cher? Bien au contraire. C'est la compétition. Et puis, il y a l'Etat qui est là pour jouer son rôle régalien. On ne se lève pas.

M. Habib SOUMANOU. *Est-ce que ce que vous dites dans le domaine de l'énergie a déjà été expérimenté avec succès dans un pays et vous l'avez vu?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Partout. Cela a été expérimenté dans plusieurs pays, partout. En fait, de quoi s'agit-il? L'Etat n'est pas commerçant. L'Etat peut toujours jouer son rôle régalien. Vous ne pouvez pas être en train de jouer le rôle régalien et en même temps faire le commerce. Cela veut dire que vous êtes juge et partie. Et c'est là où ça nous amène.

M. Ricardo KPEKOU. *Sébastien Germain Ajavon, aujourd'hui, quand nous regardons un peu ce qui se passe sur le territoire national, l'Exécutif a quand même pris des dispositions. Il y a l'énergie solaire actuellement qui est en train d'être réalisée. Il y a beaucoup de centrales solaires qui ont été construites. Il y a des lampadaires solaires implantés un peu partout dans le pays.*

M. Sébastien Germain AJAVON. Je vous remercie pour cette question. Vous voyez, moi, je ne veux pas rester dans du saupoudrage. Je veux rester dans un travail cohérent, méthodologique. Je distoujours qu'on doit faire un avant de faire deux. Tout ce qui est fait là, allez voir ce que cela devrait coûter. Allez demander qu'est-ce que cela devrait coûter. Qu'est-ce que ça a coûté? Est-ce que c'est la qualité? Est-ce que c'est de cela qu'on a besoin? Tout est question de savoir gouverner. Je vous jure, le Bénin a eu beaucoup de mal.

M. Habib SOUMANOU. *Donc, vous allez réviser les termes en termes de passation de marchés publics?*

M. Sébastien Germain AJAVON. C'est la norme. Nous devons revenir à la norme. Tout ce qui est fait, vous avez vu? Plein de gré à gré. Cela veut dire qu'au

niveau de la passation des marchés, il y a des difficultés. Et nous allons les résoudre. Moi, ce que je veux apporter, c'est que tout le monde verra que ce qu'ils ont fait à 100 francs, je l'ai fait à 50 francs et c'est de bonne qualité. Et quand je ferai des économies de 50% sur le budget chaque année, cela veut dire que je ferai deux fois ce qu'ils ont eu à faire, même trois fois.

M. Habib SOUMANOU. *Apparemment, vous serez très rigoureux.*

M. Sébastien Germain AJAVON. Mais je suis un homme de rigueur. Et rien de beau ne se fait sans rigueur. La rigueur ne veut pas dire méchanceté. La rigueur se trouve dans la norme toujours. Vous ne pouvez pas vouloir de quelque chose et de son contraire. Rassurez-vous. Je suis venu pour servir. Je ne suis pas venu pour mettre la main dedans.

M. Ricardo KPEKOU. *Vous êtes un opérateur économique privé. Vous avez parlé à l'instant, dans votre développement, de la collaboration qui doit exister entre l'Etat et le privé. Vous, en tant que privé, quand vous serez élu Président de la République du Bénin, quelle sera la cohabitation que vous allez pouvoir avoir notamment avec le privé pour ne pas mettre réellement sur pied une concurrence déloyale parce que d'aucuns la craignent déjà?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Merci pour cette question. Je vais vous dire ceci. C'est des hypocrites. Nous, on n'est pas hypocrites. Je dis que je suis venu pour servir. Mon budget est essentiellement fiscal. Si je n'ai pas des recettes, cela veut dire que je vais avoir un budget plus bas. Vous ne verrez jamais cela. Je vous garantis que j'aurai

au minimum 50 milliards supplémentaires, sans faire de la persécution pour les chefs d'entreprises. Je viens de dire, d'entrée de jeu, que ma première préoccupation, c'est de remettre en confiance les créateurs de richesses. Vous savez ce qui se passe? C'est tout simple. Quand vous ne savez pas faire quelque chose, demandez l'expertise. Vous allez voir un médecin qui vous prescrit un médicament. Vous refusez de l'utiliser. Vous allez mourir. Alors, n'allez pas voir le médecin. De quoi il s'agit? Je ne suis pas le seul chef d'entreprise ici au Bénin. Dès que j'arrive, je prends secteur par secteur et nous signons un accord. Je ne veux pas savoir ce que l'autre gagne. Je veux savoir ce que l'Etat gagne.

M. Ricardo KPEKOU. *Vous parlez des secteurs. Parlons du secteur de la télécommunication, Habib Soumanou. Quelles sont*

les réformes que vous allez entreprendre, Monsieur Sébastien Germain Ajavon?

M. Habib SOUMANOU. ***Vous avez commencé par le dire. L'Internet peut être une source de création de richesses. Nous avons la fibre optique qui passe par le Bénin.***

M. Ricardo KPEKOU. Nous en avons deux maintenant.

M. Habib SOUMANOU. ***Mais apparemment, nous n'en profitons pas assez, selon vos dires. Quelles sont les réformes que vous proposez pour que le Bénin profite véritablement de ce secteur?***

M. Sébastien Germain AJAVON. Vous savez? Je vais peut-être vous surprendre. Je ne vais pas perdre mon temps pour regarder en arrière. On vous confie une maison qui a des problèmes. On vous dit que vous devez

redresser la maison. Qu'est-ce que vous faites? Vous faites l'état des lieux. Donc, je vais faire l'état des lieux au niveau de la télécommunication pour savoir l'existant. Et de cet existant, où est-ce qu'on doit projeter le pays? Je vous jure, c'est des milliards de francs qui peuvent rentrer dans les caisses de l'Etat tout en permettant au secteur privé qui a fait son exercice, qui sait faire son métier, de gagner de l'argent.

M. Ricardo KPEKOU. ***Sébastien Ajavon, est-ce que ce ne sont pas des paroles assez mielleuses, des promesses que vous faites aux téléspectateurs, juste pour avoir leurs suffrages?***

M. Sébastien Germain AJAVON. Est-ce que Ajavon Sébastien a jamais fait des promesses mielleuses?

M. Ricardo KPEKOU. ***C'est à vous de nous le dire.***

M. Sébastien Germain AJAVON. Vous êtes en face de quelqu'un qui connaît son métier. Vous savez? Je suis un agrégé en pratique, en économie pratique. Tout ce à quoi vous vous attendez là, depuis qu'on leur a laissé la possibilité de faire leurs preuves, ils ont fait quoi? De quoi les gens ont peur? Je vous dis qu'en cinq ans, vous verrez. Vous verrez au niveau de l'emploi. Vous verrez au niveau des ressources. Vous verrez au niveau de la gouvernance.

M. Ricardo KPEKOU. *Vous avez donc décidé, Sébastien Ajavon, de venir faire vos preuves. Eventuellement, si les Béninoises et les Béninois vous faisaient confiance, vous allez justement prendre le bulletin unique et pouvoir nous dire, en réalité, quel est votre logo et quelle est votre position sur ce bulletin unique. D'abord, votre logo pour pouvoir*

l'identifier comme cela se doit aux téléspectateurs. Vous allez montrer cela à la camera.

M. Sébastien Germain AJAVON. On est tellement nombreux. Mais je voudrais juste dire que la deuxième ligne, à partir de la droite, je suis en troisième position. La position est claire. Vous avez vu. C'est la bougie et le poisson. C'est un symbole. Et c'est un symbole de réussite. Je voudrais dire, ne vous perdez pas. C'est la deuxième ligne et c'est en troisième position en venant de la droite. Voilà mon logo. Et que Dieu nous prête vie, vous verrez que les tâches seront à la hauteur du logo.

M. Ricardo KPEKOU. *Sébastien Ajavon, ce qui frappe tout de suite à l'œil, Habib, si vous permettez, c'est la bougie et le poisson. Cela veut dire quoi? Pourquoi une bougie et un poisson? Parce*

que vous êtes opérateur économique? Expliquez-nous.

M. Sébastien Germain AJAVON. La bougie! On vient de parler longuement de l'énergie. La bougie, elle ne s'éteindra pas, même quand il y a la nuit. La bougie, c'est la lumière. Je veux que tout le monde continue de prier pour moi parce que je suis un humain. Je suis un être humain et j'ai besoin que les gens m'accompagnent par la prière. Beaucoup d'autres choses sur la bougie. On passera toute une journée pour en parler. Mais le poisson, c'est signe de vivre en mangeant. Et je veux apprendre aux gens à pêcher. Quand on va pêcher, ce que l'on peut pêcher rapidement, c'est le poisson. J'apprendrai aux jeunes à pêcher. C'est de cela qu'il s'agit. On ne va plus continuer de former les jeunes à l'administration tout en sachant que l'administration ne recrute plus.

M. Ricardo KPEKOU. Sébastien Ajavon, vous parlez justement des jeunes. Habib Soumanou!

M. Habib SOUMANOU. Avant de parler de la jeunesse, je voudrais parler du tourisme et de la culture qui sont une véritable source de revenus pour certains pays africains tels que le Sénégal ou le Maroc. Mais au Bénin, ces secteurs semblent marginalisés. Le projet de la route des pêches est toujours en souffrance depuis des années. Que prévoyez-vous pour relever ce secteur ou ces deux secteurs?

M. Sébastien Germain AJAVON. Merci beaucoup! Vous avez parlé de croissance à deux chiffres. Le secteur du tourisme seul peut faire grimper notre croissance de deux points.

M. Ricardo KPEKOU. Comment?

M. Sébastien Germain AJAVON. Il faut y aller avec de la méthodologie.

La route des pêches, on en parlait depuis des années. Tous ceux qui sont passés là disent route des pêches, route des pêches... Si on vous disait ce qui a été dépensé dans ce projet, vous allez, peut-être, tomber des nues. Mais je vous dis ceci.

M. Ricardo KPEKOU.
Combien a été dépensé?

M. Sébastien Germain AJAVON. Je ne sais pas. Mais dès qu'on va arriver, on fera l'état des lieux. Je dis qu'il y faut aller progressivement. Tant que vous n'aurez pas l'énergie, vous ne pourrez pas construire les ouvrages, les hôtels, les aménagements. Il faut l'énergie. C'est pour cela que je vous dis que la priorité des priorités restera l'énergie. Maintenant, la route des pêches, c'est sur 45 kilomètres. Qu'est-ce que j'avais proposé au Gouver-

nement? J'ai dit: «Commençons par 5 kilomètres». Ça, c'est une démarche d'un chef d'entreprise et non d'un administratif. L'administratif, il ne fait que dépenser. Mais il ne sait pas qu'on doit rentrer l'argent, qu'on doit avoir la recette avant de dépenser.

M. Habib SOUMANOU. *Vous allez gérer le Bénin comme une entreprise?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Mais, le Bénin, c'est une entreprise. Il faut juste comprendre que l'Etat doit jouer son rôle régalien. L'Etat doit pouvoir gérer la sécurité, gérer l'armée, gérer l'éducation nationale, même là encore, avec le privé, gérer la santé avec le privé. Nous sommes tenus d'aller vers la modernisation et d'aller vers le tourisme. Le tourisme rapporte. C'est la deuxième devise au Sénégal. Même si on est aveugle, on n'est pas sourd. Ou si on est sourd, on n'est pas aveugle. On voyage.

M. Ricardo KPEKOU. *Sur le projet de la route de pêches, par exemple, vous savez qu'il y a des efforts qui ont été faits récemment. Nous avons vu un opérateur économique qui est venu soutenir le Président de la République et promettre que ce projet sera réalité sous peu.*

M. Sébastien Germain AJAVON. On est à la fin du mandat. Vous avez vu quelque chose là? On doit se dire la vérité. Moi, je ne joue pas. Je sais faire quelque chose. Je veux juste montrer, en cinq ans, ce qui se fera. Et je vous ai dit que peut-être que ce qu'on fera en cinq ans, ils ne l'ont pas fait en 20 ans.

M. Habib SOUMANOU. *Oui, Ajavon, parfois, ce n'est pas la volonté qui manque au Chef de l'Etat mais c'est l'accompagnement des cadres qui fait défaut. Comment pouvez-vous être*

sûr que vous ne vivrez pas les mêmes difficultés.

M. Sébastien Germain AJAVON. Cessez de dire cela. Un chef est un chef. Je dis que quand c'est bien, on dit que le chef a fait. Quand c'est mauvais, il faut que le chef endosse. Fuir ses responsabilités comme cela, franchement, vous ne pouvez jamais développer un pays en disant que c'est toujours les collaborateurs. Qui a mis les collaborateurs? Qui a choisi ces collaborateurs?

M. Ricardo KPEKOU. *Revenons à votre projet de société. Vous avez parlé justement dans ce projet de l'emploi des jeunes. Et c'est une priorité dès le 06 avril 2016 pour vous. Si, éventuellement, vous étiez élu, que proposez-vous à la jeunesse? Combien d'emplois allez-vous créer, par exemple pour les jeunes en un quinquennat?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Je ne vais pas dire que je vais créer 200.000 ou 300.000 emplois. Mais ce que je voudrais faire, c'est de montrer les limites de l'Etat. Je ne pourrai pas créer beaucoup d'emplois au niveau de l'administration tout en sachant qu'il y a des pôles à couvrir au niveau de la santé, de l'éducation nationale. Il y a des secteurs dans lesquels nous sommes obligés de recruter. Nous sommes obligés, nous n'avons même pas le choix. Mais le seul secteur aujourd'hui qui peut créer l'emploi, c'est le secteur privé. Et je vous ai dit, à l'entame de cette discussion, que je mettrai en confiance ceux qui savent créer l'emploi. Je vais vous dire quelque chose de simple. Ce n'est pas, en fait, de la magie. C'est juste le bon sens.

M. Habib SOUMANOU. *Comment on met en confiance*

ceux qui savent créer l'emploi?

M. Sébastien Germain AJAVON. Il faut que l'Etat devienne responsable et respecte ses engagements. En fait, redonner confiance aux chefs d'entreprises, c'est de leur dire : «Ecoutez! Dites-moi tout ce que je dois faire pour vous sécuriser». C'est eux qui me créent l'emploi. C'est eux qui savent créer l'emploi.

M. Ricardo KPEKOU. *Oui mais je ne peux vous sécuriser sans perdre moi-même.*

M. Sébastien Germain AJAVON. D'abord, si je ne sécurise pas ceux qui vont créer l'emploi, comment est-ce que je peux avoir des ressources moi-même? C'est de cela qu'il s'agit. Ce qui s'est passé pendant toutes ces années, c'est qu'on n'a même pas respecté sa signature. L'Etat n'a pas respecté sa signature.

M. Ricardo KPEKOU. *Donc, Sébastien Ajavon, vous promettez créer beaucoup d'emplois à la jeune génération.*

M. Sébastien Germain AJAVON. Pas des emplois précaires mais des emplois réels.

M. Habib SOUMANOU. *Vous avez également prévu une part à la promotion de la femme dans votre projet de société.*

M. Sébastien Germain AJAVON. Vous savez, la femme pour moi, il faudrait qu'elle soit fille, puis femme. Enfant, fille, femme. Déjà, ce que le Gouvernement a fait en disant gratuité jusqu'en classe de terminale pour les filles.

M. Ricardo KPEKOU. *Vous allez continuer?*

M. Sébastien Germain AJAVON. C'est une très

bonne chose mais ce n'est pas bien fait. On ne dit pas gratuité et on ne donne pas les ressources pour que les enfants puissent aller à l'école normalement.

M. Ricardo KPEKOU. *Non! Mais les ressources sont envoyées, Monsieur Sébastien Ajavon.*

M. Sébastien Germain AJAVON. Non! Pas du tout!

M. Ricardo KPEKOU. *Vous avez quelle preuve de ce que vous dites?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Vous savez bien que quand on commence la rentrée, vous devez envoyer de l'argent dans l'école puisque l'école ne prend plus des scolarités. Si vous envoyez au milieu de l'année, comment est-ce que les enfants vont continuer? Est-ce que c'est la gratuité ça? On demande même des cotisations parallèles aux enfants?

M. Ricardo KPEKOU. *Vous, vous ferez quoi?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Il faut juste bien gérer les choses. La priorité de l'avenir de notre pays, c'est l'humain. C'est les hommes. Et la femme, si on veut qu'elle aille loin, il faudrait vraiment que l'écolage soit gratuit. On dit scolarité gratuite. C'est juste ce que l'on paye. Mais les livres, les cahiers, tout ce qui s'en suit, ce n'est pas l'Etat qui paye.

M. Ricardo KPEKOU. *Vous allez payer tout ça?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Non! Nous allons regarder, dans la mesure du possible, ce que nous pouvons faire pour alléger la tâche. Quand on dit qu'il faut essayer de payer à sa juste valeur le fonctionnaire, tous ces intrants-là sont dedans. Vous payez mais vous lui permettez aussi de ne pas

avoir des charges énormes parce que vous dites, comme si ce n'était pas possible, d'améliorer cela. Il faut juste bien gérer les ressources existantes.

M. Habib SOUMANOU. *Dans votre Gouvernement, il y aura combien de femmes?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Moi, je ne suis pas la personne qui fait des incantations, qui fait des promesses sans les tenir. Je veux des femmes de qualité. Je vous jure. Je sais que les femmes, quand elles veulent faire le travail, elles le font très bien. Si j'ai les femmes de qualités, elles peuvent être même plus nombreuses que les hommes. Mais il faut les avoir. Le tout ne suffit pas de dire que je veux mettre moitié femme, moitié homme. Il faut qu'on les trouve. Il faut qu'elles soient bonnes à leurs postes. Rassurez-vous. Il n'y aura même pas à marchander

par rapport à cela. Je vais vous dire, mes plus proches collaborateurs, que ce soit en Europe ou ici, c'est les femmes. Et cela donne plus de confiance.

M. Ricardo KPEKOU. *Sébastien Ajavon, on sait que vous êtes également dans le domaine des sports. La preuve, vous avez eu à offrir au Bénin un centre de sport. Qu'est-ce que vous allez faire justement pour les sports et les loisirs quand vous serez Président de la République.*

M. Sébastien Germain AJAVON. Ça, c'est mon dada hein! Le sport, c'est d'abord la santé. Il faut inculquer dans la tête des jeunes, des enfants, qu'ils doivent faire le sport tous les jours. Et dans ce cadre, je vous le dis, si dans les cinq ans, je ne construis pas les aires de jeu en gazon synthétique, des pistes d'athlétisme dans toutes les communes du Bénin...

M. Habib SOUMANOU. *Comme ce qui se fait déjà?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Je ne sais pas si quelque chose se fait. Ils ont annoncé des choses qu'ils sont en train de faire. Pourquoi ils ont attendu neuf (09) ans avant de commencer par faire ce qui est primordial?

M. Ricardo KPEKOU. *Non! Natitingou a été posé il y a longtemps. Parakou...*

M. Sébastien Germain AJAVON. Ils ont trop attendu. C'est ce que je dis. Tant mieux. On verra ce qu'ils ont fait. On verra ce qu'Ajavon fera. Moi, ce que je vous dis, dans le sport, nous allons revenir avec le football professionnel. Mais pour ce faire, il faut passer par la formation des jeunes. Si on ne passe pas par la formation des jeunes, vous n'aurez aucun résultat. Et ça, je m'y emploierai. Vous

allez demander où est-ce que vous allez trouver des moyens? Je viens de vous dire que chaque année, je vais augmenter mon budget de 50 milliards sans chercher à racketter les chefs d'entreprises et les créateurs d'emplois.

M. Ricardo KPEKOU. *Donc, une fois Sébastien Germain Ajavon au pouvoir, toutes les 77 communes du Bénin auront des pelouses synthétiques.*

M. Sébastien Germain AJAVON. Sur les cinq ans. Je ne dis pas que je les ferai en une année. Je suis quelqu'un de très méthodique. Je mets un avant de faire deux. Je suis dans la norme. Mais rassurez-vous. Avant la fin de mon quinquennat, tout au moins, nous aurons des gazons synthétiques dans toutes les communes du Bénin.

M. Habib SOUMANOU. *Là,*

les stades auront un beau visage. Et nos hôpitaux, qu'avez-vous prévu?

M. Sébastien Germain AJAVON. Voilà! Ça, c'est encore quelque chose qui me fait très mal. Vous savez, aujourd'hui, vous ne pouvez même pas faire un examen d'IRM au Bénin. Il n'y en a pas. Vous êtes obligés d'aller au Togo. Le Togo est plus riche que nous? C'est encore là un problème de gouvernance. Dès que j'arrive là, le plateau du CNHU va changer. Nous n'irons plus au Togo pour faire l'IRM. Mais c'est la gestion qu'il faut mettre en place qui sera différente.

M. Habib SOUMANOU. *Vous revenez de Parakou. Qu'est-ce que vous prévoyez pour le CHD Borgou/Alibori? Vous parlez du CNHU.*

M. Sébastien Germain AJAVON. On doit mettre le minimum dans tous les CHD, dans tous les hôpitaux des départements. C'est

incroyable! On ne peut pas comprendre qu'on soit en 2016 et qu'on dise qu'on n'a pas d'IRM, qu'on dise qu'on n'a pas de scanner... Ce n'est pas possible. Vous savez ce qui est dépensé chaque année pour envoyer les gens à l'étranger?

M. Ricardo KPEKOU. *Quand vous parcourez le pays, puisque vous revenez du septentrion, vous avez vu beaucoup d'hôpitaux de zone qui ont été construits sous le régime du Président Boni Yayi un peu partout dans nos communes.*

M. Sébastien Germain AJAVON. Quels sont les instruments qui se trouvent dans ces hôpitaux?

M. Ricardo KPEKOU. *C'est bien équipé.*

M. Sébastien Germain AJAVON. Est-ce que les hôpitaux sont équipés? Je dis non. Ce n'est pas équipé du tout.

M. Habib SOUMANOU. *Oui mais les gens meurent plus dans nos hôpitaux pour faits de grève que pour manque de matériels.*

M. Sébastien Germain AJAVON. Je vais vous dire quelque chose. Ça aussi, c'est une question de savoir-faire. Est-ce que vous avez entendu chez les privés qu'il y a grève? C'est juste un problème de savoir-faire, de gouvernance.

M. Habib SOUMANOU. *Mais qu'est-ce que vous allez faire pour qu'il n'y ait plus grève?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Quand je vais arriver, vous allez voir s'il y aura grève.

M. Ricardo KPEKOU. *Ah bon! Quelle est la politique que vous allez mettre en place?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Je vais anticiper. Il faut anticiper. Il faut discuter avec le personnel. Moi, chez moi, à chaque année, quand on se voit à l'orée de l'année, ils disent: «On n'a rien à demander».

M. Habib SOUMANOU. *C'est parce que vous êtes fortunés.*

M. Sébastien Germain AJAVON. Ce n'est pas une question de fortune. C'est ce qui se passe dans l'entreprise, c'est sur cela qu'on joue pour rémunérer.

M. Habib SOUMANOU. *J'allais vous poser la question. On dit que vous avez bâti votre fortune sur la fraude et la corruption douanières. Que répondez-vous?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Vous savez bien que je suis resté au Bénin. J'ai été persécuté partout. Je pense

que cet épisode est fermé puisque le Gouvernement a reconnu qu'il m'a persécuté. Et ils sont en train de payer.

M. Ricardo KPEKOU. *Ah bon!*

M. Sébastien Germain AJAVON. Ils sont en train de payer. Bien sûr! Apparemment, vous n'êtes pas informés. Ils sont en train de payer les 13 milliards. Ils ont annulé les 35 milliards qu'ils ont mis sur le dos de la société COMON. Ils sont en train de payer. Mais depuis décembre, puisque j'ai demandé à être candidat et que le peuple a voulu que je sois candidat, ils ont arrêté de payer. Ça encore, c'est plus grave. Je vous dis, c'est de la mauvaise gouvernance.

M. Habib SOUMANOU. *Donc, vous n'êtes pas coupable de ce dont on vous accuse?*

M. Sébastien Germain

AJAVON. Je suis le premier contributeur du pays depuis 2007. Et mon poursuivant ne fait pas le cinquième de ce que je paye. En quoi on peut me traiter encore de fraudeur?

M. Habib SOUMANOU. *En tant que Président de la République, s'il arrivait que vous soyez élu, pensez-vous pouvoir être vraiment neutre et impartial en cas de conflit entre l'une de vos entreprises et un service de l'Etat?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Vous savez ce qui fait ma force? Je ne fais aucun contrat avec l'Etat. Je ne veux même pas entendre parler de cela. Je ne fais pas de marché d'Etat. A la date d'aujourd'hui, je défie quiconque. Ce n'est pas parce qu'on ne me l'a pas proposé mais je ne veux pas me souiller. Dieu m'a déjà donné assez.

M. Habib SOUMANOU. *Quand vous serez Président, ferez-vous des contrats aux privés?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Forcément. Il faut bien qu'il y ait des gens qui fassent les marchés d'Etat, sinon, l'Etat ne pourra pas continuer.

M. Ricardo KPEKOU. *Sébastien Germain Ajavon, nous sommes tenus par le temps. Au plan politique, peut-être l'avant-dernière question, nous avons vu derrière vous un certain nombre de politiques. Il s'agit de Rachidi Gbadamassi, de l'honorable Claudine Prudencio et tout ça. Ce sont des personnalités politiques. Qu'est-ce que vous pensez aujourd'hui de la réforme du système partisan parce que toutes ces personnes sont venues vous soutenir, mais ce ne sont pas de grands partis qui sont derrière vous?*

M. Sébastien Germain AJAVON. Merci beaucoup! Vous savez, tout ça, j'arrive au moment où le Parlement est déjà mis en place. Quand on veut parler de réforme, c'est le Parlement. Tout ce qu'on avait dit tout à l'heure, c'était la norme. Mais quand on parle de réforme, il faut aller à l'Assemblée. A partir de ce moment, c'est de là que la politique vient. S'ils veulent vraiment que la situation des partis s'améliore, c'est à eux. Moi, je préfère cela parce que, regardez le nombre de candidatures que nous avons aujourd'hui. Cela n'honore pas notre pays. Mais qu'est-ce que nous pouvons si la classe politique ne veut pas, elle-même, changer les choses. Je ne veux pas être hypocrite. C'est à la classe politique, parce que c'est l'Assemblée qui décide de ces choses-là. Ce n'est pas moi. Moi, je ne ferai qu'accompagner toute initiative bonne.

M. Ricardo KPEKOU. *On vous aura compris, Sébastien Germain Ajavon, sur cette question. Vous allez, en 30 secondes, montrer à nouveau votre place sur le bulletin unique aux téléspectateurs avant la conclusion de cette émission.*

M. Sébastien Germain AJAVON. Chers téléspectateurs, encore une fois, j'ai accepté d'y aller. Et sachez que les cinq prochaines années vous réservent de bonnes surprises, des surprises agréables. Vous allez regarder la deuxième ligne, à partir de la droite, je suis en troisième position. Mettez votre cachet sur la bougie et le poisson, ainsi que ma photo et vous êtes en train de sauver le Bénin. Je vous remercie.

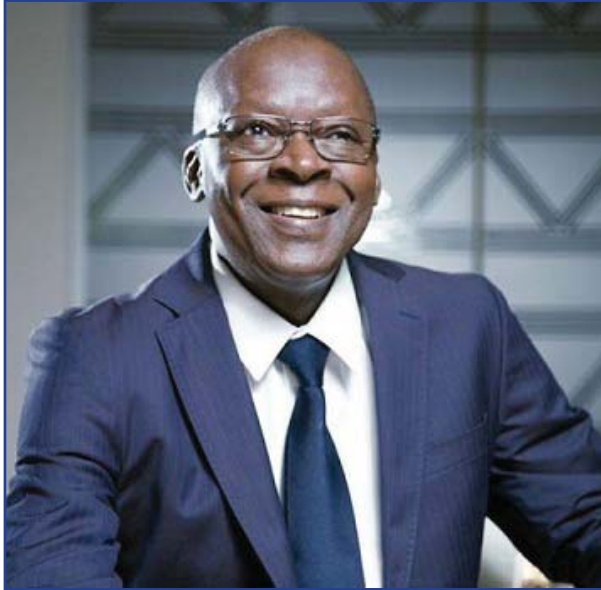
M. Ricardo KPEKOU. *Merci, Monsieur Sébastien Germain Ajavon! Je le rappelle,*

vous êtes donc candidat à la présidentielle de 2016. Les téléspectateurs et auditeurs de l'ORTB ont eu le temps de suivre vos explications et de comprendre réellement ce que vous mettez dans votre projet de société. «Réussissons tous ensemble», c'est le nom de ce projet de société.

Merci à vous, Habib Soumanou! Vous m'avez accompagné dans cette émission.

Merci à l'ORTB et à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication qui ont permis de réaliser cette émission.

A très bientôt!



Abdoulaye BIO TCHANE
Né le 25 Octobre 1952

Journalistes ayant conduit l'entretien :

Christian GNACADJA

Hortense SAIZONOU

ORTB

M. Christian GNACADJA. *Madame et Monsieur, bonsoir. Agir pour une nouvelle gouvernance. Ainsi s'intitule un des programmes de reconstruction de la société béninoise en lice pour la présidentielle de 2016. Vous devinez aisément le porteur de ce projet lorsque j'aurais rappelé à votre souvenir le slogan «TABATI TABA». Bien sûr, après l'expérience malheureuse de 2011, le candidat de l'Alliance pour un Bénin Triomphant rebondit. Il propose cette fois-ci, je le cite, «un contrat pour un Bénin uni et triomphant», un contrat résumé en 154 pages environs. Un document que nous décryptons aujourd'hui en compagnie d'Abdoulaye Bio Tchané. Occasion pour les Béninois de découvrir ce qu'ils peuvent attendre de cet ancien fonctionnaire international, s'il accédait au Palais de la Marina.*

Abdoulaye Bio Tchané, bonsoir!

M. Abdoulaye BIO TCHANE. Bonsoir! Bonsoir à vous! Bonsoir à madame aussi! Et bonsoir, Béninoises et Béninois, chers compatriotes! Bonsoir et très heureux d'être ici pour expliquer le contrat social que je propose au peuple béninois.

M. Christian GNACADJA. *En attendant d'entrer dans l'explication de ce contrat social, je voudrais que nous découvriions, avec Hortense Saizonou, une photographie sonore de l'homme qui aspire à diriger le Bénin à partir du 06 avril prochain.*

Mme Hortense SAIZONOU. *Monsieur Abdoulaye Bio Tchané, bonjour!*

M. Abdoulaye BIO TCHANE. Bonjour!

Mme Hortense SAIZONOU. *Après avoir décroché un baccalauréat, série C au Lycée Béhanzin de Porto-Novo, vous obtenez une maîtrise en sciences économiques en 1972 à l'Université de Dijon. Détenteur d'un diplôme d'études supérieures bancaires en 1979, vous avez un DESS en finances islamiques. De 1992 à 1996, vous occupez, à Dakar au Sénégal, le poste d'Assistant du Gouverneur de la BCEAO, dirigée à l'époque par le Gouverneur Charles Konan Bani. De 1994 à 1996, le poste de Secrétaire du Conseil de Convergence de l'UEMOA vous échoit. De 1996 à 1998, vous devenez Directeur des études de la BCEAO. En mai 1998, le Général Mathieu Kérékou vous appelle dans son gouvernement en qualité de ministre de l'économie et des finances du Bénin. L'on vous retrouve en 2002 au Fonds*

Monétaire International (FMI). Vous êtes alors le Directeur Afrique de cette institution, poste que vous gardez pendant six (06) ans. En 2008, vous dirigez la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) comme Président de l'institution. Quel parcours! En 2011, vous démissionnez de cette fonction pour vous lancer dans la course à la présidence de la République. Expérience infructueuse! Economiste, financier et banquier, vous attachez du prix à la lutte contre la corruption, la bonne gouvernance et les secteurs propices à la croissance économique des pays africains, à savoir éducation, santé et infrastructures. Vous avez, d'ailleurs, écrit un livre intitulé «Lutter contre la corruption: un impératif pour le développement du Bénin dans l'économie internationale». Agé aujourd'hui de 64 ans

déterminés, vous repartez à la conquête du Palais de la Marina. Vous êtes marié et père de trois enfants.

Abdoulaye Bio Tchané ou ABT, comme on aime vous appeler, bonsoir! Merci d'accepter de présenter au peuple Béninois votre projet de société.

M. Christian GNACADJA.
Voilà donc, Abdoulaye Bio Tchané! Le contrat que vous proposez au peuple béninois s'ouvre par une insistance sur l'unité nationale et la cohésion sociale. Pourquoi un tel préalable?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Merci beaucoup! Permettez-moi d'être un peu plus complet quand vous me présenter. A vous entendre, je suis toujours et surtout dans le passé. Vous avez rappelé avec brio tout ce que j'ai fait par le passé. Mais je voudrais dire que j'ai encore des activités actuelles. Je suis président d'un

fonds de garantie africain qui s'appelle le Fonds de Garantie Africain et qui a pour objet de garantir des prêts aux petites et moyennes entreprises dans toute l'Afrique, sur tout le continent.

Ensuite, j'ai créé, depuis 2011, un cabinet de consultance qui me permet donc d'être encore actif, de conseiller les gouvernements africains, de grandes entreprises africaines.

Donc, je voulais dire cela avant de répondre à la question pertinente que vous me posez.

Vous savez, nous sommes un pays à l'échelle africaine, même à l'échelle mondiale, relativement petit. En taille, je veux dire. Dix millions d'habitants, à l'échelle des problèmes qui sont posés à nos compatriotes, ce n'est pas beaucoup. Par conséquent, dans ces conditions-là, nous devons tout faire pour assurer l'unité nationale dans notre

pays, au lieu, comme je le vois ici et là, de diviser nos compatriotes soit sur des bases partisans, soit sur des bases religieuses, soit, encore plus grave, sur des bases ethniques. C'est pour cela que, à l'image d'ailleurs du Président Kérékou à qui je rends hommage ici, vous avez rappelé que j'ai été son ministre pendant quatre (04) ans, je pense que c'est important d'inscrire tout ce que nous faisons à l'intérieur du cadre de l'unité nationale. Il faut que tous les Béninois, quelles que soient leur origine, leur ambition partisane, leur confession religieuse se sentent fils à part entière de ce pays. Et c'est pour cela que c'est très important de penser à l'unité nationale. Il ne faut pas que quelqu'un, et je l'ai entendu à Matéri, par exemple, il y a quelques semaines, se sente incapable d'avoir les mêmes droits qu'un autre citoyen parce qu'il est plus pauvre, parce qu'il ne vient pas

d'une région appropriée ou tout simplement parce que ses parents n'ont pas une position très élevée dans la société.

M. Christian GNACADJA.
Mais est-ce que ce principe que vous défendez n'est pas mis à mal lorsqu'on entend: «les ressortissants de telle communauté ou de telle région soutiennent tel candidat»? Je ne veux pas parler, par exemple, des ressortissants Yôm, la communauté Yôm résidant à Cotonou qui dit : «Je soutiens la candidature du candidat de l'Alliance ABT»?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Je crois que ce qui met à mal l'unité nationale, c'est moins ça que des actes d'autorité. Je prends, par exemple, les concours. Vous savez, partout où nous passons dans notre pays, les gens fustigent l'organisation des concours, y compris les plus

récents pour dire : «Nous n'acceptons pas d'être écartés tout simplement parce que nous n'avons aucun parent bien placé. Nous ne sommes pas de la bonne ethnie. Nous ne sommes pas de la bonne région de notre pays. Cela étant, si, par l'exemple que vous citez, vous visez une partie de la population, j'ai des gens qui sont d'un peu partout qui me soutiennent. J'ai eu des pasteurs du Mono-Couffo l'autre jour qui m'ont apporté leur soutien entier et total. Ils ne sont pas de la Donga. J'ai des compatriotes de Covê, du Zou qui me soutiennent parce qu'ils me connaissent. Ils ne sont pas de la Donga. Et bien sûr, c'est normal que ceux qui me connaissent le plus et qui savent que je suis capable de diriger ce pays, me soutiennent. Ils ne me soutiennent pas seulement parce que je suis de chez eux. Ils me soutiennent parce que, par définition et par

connaissance, ils savent que Abdoulaye Bio Tchané est capable de réaliser ce qu'il promet aux Béninois.

Mme Hortense SAIZONOU.
Eh bien, Monsieur Abdoulaye Bio Tchané, vous avez parlé de réformes. Qu'est-ce que vous envisagez faire?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Je vais vous dire une chose. Nous avons besoin de réformer entièrement ce pays. C'est pour vous dire que l'agenda de la continuité est tout simplement intenable pour le pays. S'il y a un Béninois qui veut mieux vivre demain, s'il y a un Béninois qui veut donner du travail à ses enfants, s'il y a un Béninois qui est entrepreneur et qui veut des marchés publics ou même privés demain, s'il y a des femmes béninoises qui veulent avoir une égalité de chances pour elles-mêmes mais aussi pour leurs enfants, si vous avez des Béninois qui

veulent avoir de l'électricité dans leurs maisons, alors, l'agenda n'est sûrement pas celui de la continuité. Il faut réformer ce pays de fond en comble en commençant par la gouvernance politique. Voyez ce qui se passe. Tous les Béninois à commencer par les plus grands partis disent qu'il faut réformer notre système partisan. Et fondamentalement à commencer par le constat que le système partisan que nous avons, le système démocratique que nous avons et qui nous est envié par les autres pays africains, par d'autres pays autour du monde, malheureusement, ce système ne donne pas les dividendes à nos compatriotes, parce que nos compatriotes les plus nombreux, les jeunes, ils veulent du travail.

M. Christian GNACADJA.
Qu'est-ce que vous reprochez concrètement à ce système?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.

Je reproche à ce système d'être incapable de donner justement les dividendes de la démocratie. Je lui reproche de créer tous les jours des chômeurs. Je lui reproche d'accroître la pauvreté dans notre pays tous les jours. De 2006 à 2015, il y a au moins 500.000 chômeurs en plus. Je veux dire 500.000 pauvres qui viennent s'ajouter. Il y a près d'un million de chômeurs qui sont venus s'ajouter à ceux qui étaient là. Ce système est tout simplement intenable parce que, je vous le dis, aujourd'hui, pour ce qui concerne les jeunes, par exemple, la situation du chômage ou du sous-emploi des jeunes est une situation qui met en danger la sécurité de notre pays. C'est pour cela que c'est devenu un problème de sécurité nationale. Alors, je vais revenir à ce que je vais faire puisque votre question, c'est exactement «Qu'est-ce que vous voulez faire?»

Mme Hortense SAIZONOU.
Concrètement, qu'est-ce que vous voulez faire?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Alors, ce que je veux faire, c'est beaucoup de choses. Mais commençons par la réforme de la gouvernance

M. Christian GNACADJA.
Au plan institutionnel, par exemple!

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Au plan institutionnel, au plan économique et au plan social. Pour faire quoi? Premièrement, pour donner du travail à nos jeunes. J'ai lancé il y a trois semaines un plan national de l'emploi qui va démarrer dès avril 2016.

M. Christian GNACADJA.
Nous y reviendrons.

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Je vous annonce mes priorités. Je vous donne les têtes de chapitres. On reviendra aux détails tout à l'heure.

L'emploi pour les jeunes. L'autonomisation des femmes comme deuxième priorité. Troisième priorité, l'agriculture. Et enfin, quatrième priorité, les services de base, l'éducation, la santé, l'eau potable, l'électricité, etc.

Vous voyez, on ne va pas réformer pour réformer. On ne va pas réformer et afficher que nous sommes en train de faire une réforme institutionnelle. On réforme parce qu'on veut un objectif. Et cet objectif, c'est améliorer les conditions de vie de nos populations, améliorer les conditions d'existence de nos compatriotes.

M. Christian GNACADJA.
Alors, lorsque vous parlez d'amélioration des conditions d'existence de nos populations, c'est véritablement vaste. Quelle est la première démarche que vous allez mener?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.

La toute première démarche, elle est institutionnelle. Et je l'annonce ici de la manière la plus solennelle. Nous avons besoin d'agir et d'agir vite. C'est pour cela que je dis et je le répète. Moi, je suis prêt à agir dès le 06 avril 2016. Je n'attendrai pas six mois après. Je n'attendrai pas trois mois après. Je suis déjà prêt à agir. Nous allons, dès le 06 avril 2016, lancer ce que j'appelle les assises nationales.

M. Christian GNACADJA. *Ah bon!*

M. Abdoulaye BIO TCHANE. Absolument! Pour répondre à l'appel constant de nos populations. Nous allons écouter tout le monde sur ce que nous allons faire pendant les cinq ans qui viennent et même au-delà. Parce que, ce qui nous manque aussi dans ce pays, c'est de nous projeter sur le long terme, de nous projeter sur le moyen terme, dire comment

le Bénin sera dans quelques années, dans quelques 10, 15, 20 ans et prendre un certain nombre de mesures pour ne pas trouver des solutions qui sont hors-sujet dès qu'elles ont été mises en œuvre. Donc, première chose, organisation des assises nationales.

Deuxième chose, commencer par prendre des mesures immédiates pour redonner la crédibilité à la signature du Bénin.

M. Christian GNACADJA. *C'est-à-dire?*

M. Abdoulaye BIO TCHANE. C'est-à-dire, par exemple, j'ai annoncé il y a quelques jours aussi que nous allons commencer par rembourser les spoliés de ICC Services.

Mme Hortense SAIZONOU. *C'est possible?*

M. Abdoulaye BIO TCHANE. C'est absolument possible et c'est indispensable de le

faire. Ce n'est pas un discours politique et de propagande.

Mme Hortense SAIZONOU.
Vous aurez les ressources nécessaires?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Absolument! Nous avons les ressources.

Mme Hortense SAIZONOU.
C'est indemniser ou rembourser?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
J'ai dit rembourser. Mais on peut rembourser la totalité comme rembourser une fraction. Parce que nous allons auditer les 150 milliards qui sont annoncés par le gouvernement. Il y a un rapport du fonds monétaire que j'ai, comme beaucoup d'acteurs. Il y a des rapports internes à l'administration qui existent. Nous allons écouter les spoliés. Et à partir de cela, nous dirons à quel niveau il faut rembourser les gens. Parce que s'il

est indispensable de leur rembourser la totalité, s'il est avéré qu'ils ont été spoliés de la totalité, nous allons le faire. Dans les années 90, on a bien remboursé tous les déposants des anciennes banques.

M. Christian GNACADJA.
Ce n'est pas forcément le même contexte, Monsieur Bio Tchané.

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
C'est absolument le même contexte. Voyez-vous? Les spoliés d'ICC-Services ont été victimes d'institutions qui auraient...

M. Christian GNACADJA.
Illégales!

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Qui auraient, dès le départ, été jugées illégales par les autorités et fermées par les autorités. Parce que c'est une activité qui est totalement réglementée. Vous pouvez aller ouvrir

une échoppe et vendre des fruits et légumes, vendre des poissons avariés, vendre des poulets avariés et laisser pas mal de nos compatriotes. Vous n'aurez pas besoin d'autorisation pour le faire. Mais si vous avez l'intention, dans votre rue, dans la rue où votre maison se trouve, de collecter tout simplement l'épargne de vos voisins, vous avez besoin d'une autorisation de l'Etat.

Mme Hortense SAIZONOU.
Parce que c'est de l'argent.

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Parce que c'est de l'argent. Pour cela, et les institutions qui sont en activité, et le Gouvernement sont responsables des dépôts de nos épargnants. Dans le cas d'espèce, ce qui s'est passé, c'est tout simplement que nous avons vu...

M. Christian GNACADJA. Si vous permettez, Monsieur le Président, on ne va pas

revenir au scandale en lui-même, mais véritablement, nous attarder sur la solution que vous préconisez, une solution qui, malheureusement, ne revient qu'en période électorale. Est-ce que vous n'en faites pas une arme de conquête du pouvoir?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Non! Pas du tout! Je l'ai dit depuis 2010. Dès que nous avons eu les rapports, notamment du Fonds Monétaire International, j'ai dit que le Gouvernement, pas le mien, le Gouvernement qui était là à l'époque et qui est encore là doit rembourser les déposants d'ICC. Retournez à vos notes. Vous le verrez. Et j'ai continuellement tenu ce discours. Et je rappelle aujourd'hui en disant, moi, en 2016, si Dieu veut que je sois le Président du Bénin, alors, les déposants, les spoliés d'ICC seront remboursés. Et je dis, Madame, nous en

aurons les moyens parce que les moyens sont là.

M. Christian GNACADJA.
Les deniers publics?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Pourquoi pas? Parce que la responsabilité...

M. Christian GNACADJA.
Ce ne serait pas juste. Tous les Béninois n'ont pas souscrit à cela, Monsieur le Président.

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
C'est absolument juste parce qu'il va de la responsabilité de l'Etat. C'est l'Etat qui est responsable. De la même manière que vous allez, par exemple, déposer dans une banque. Tout le monde ne dépose pas dans une banque. Mais lorsqu'elle fait faillite du fait de l'absence de contrôle, lorsqu'elle fait faillite pour d'autres raisons, eh bien, l'Etat a pour obligation de rembourser tous les déposants. Vous ne

le savez peut-être pas, mais c'est une obligation pour le Gouvernement.

M. Christian GNACADJA.
Monsieur le Président, le dossier ICC-Service semble nous retenir à tel point que nous risquons de nous éloigner des réformes. Vous en étiez aux réformes institutionnelles. Et sans doute, vous passerez au chapitre de la décentralisation parce que le Bénin, en cette matière, a encore des progrès à faire.

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Absolument! Moi, je pense que la décentralisation est une des réformes que nous devons pousser plus loin. Aujourd'hui, nous avons certaines communes à statut spécial comme Cotonou, Porto-Novo et Parakou. Mais nous sommes très loin de réaliser le potentiel de la décentralisation. Et pour cela, en ce qui me concerne, nous allons prendre de

nouvelles lois pour donner plus de pouvoir et encore plus de moyens aux communes parce que si vous circulez, comme moi, j'ai visité les 77 communes de notre pays, et certaines à plusieurs reprises, vous verrez qu'il y a pas mal d'infrastructures qui sont laissées en déshérence, des écoles qui sont inachevées, des centres de santé inachevés alors même que nos populations en demandent. Des écoles, des centres de santé. Il y a des endroits ici même à Cotonou où les enfants n'ont pas accès au dispensaire. Dans les conditions où vous savez qu'il est plus facile pour un maire, quel que soit là où il est, de construire une salle de classe ou un module de classes que le Ministère de l'éducation ici. Et donc, pour ce qui concerne les infrastructures de ce genre, moi, je considère qu'il appartiendra aux structures décentralisées et en particulier aux

communes de prendre la responsabilité de construire ces écoles, ces dispensaires et, éventuellement, d'autres infrastructures sociales.

Mme Hortense SAIZONOU.
Eh bien, Monsieur Abdoulaye Bio Tchané, nous allons parler, à présent, des emplois des jeunes. Vous avez promis faire environ 500.000 emplois sur le quinquennat. Est-ce que c'est bien réaliste ? Et comment avez-vous évalué les besoins du Bénin?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Je vais vous dire. Parce que justement, il faut partir des besoins pour voir qu'effectivement, on peut y arriver et on doit y arriver. Vous savez, aujourd'hui, tous les ans, ils viennent sur le marché de l'emploi au moins 100.000 jeunes qui cherchent du travail. Ceux qui sortent des universités diplômés, ceux qui sortent un peu plus bas de nos lycées de

l'enseignement secondaire et qui ne peuvent pas aller plus loin, soit parce que leurs parents n'en ont pas les moyens, soit parce qu'ils sont fatigués et d'autres encore qui sortent plus bas encore. Vous savez le niveau moyen d'un Béninois. Un garçon par exemple, son niveau moyen d'éducation, c'est la 5^{ème}. Cela veut dire que beaucoup vont sur le marché de l'emploi à un niveau inférieur à la 5^{ème}. Des jeunes qui...

M. Christian GNACADJA.
Qu'est-ce qui peut être prévu pour ceux-là?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Des jeunes qui sortent à un niveau inférieur qui est le CM2. Cela veut dire que sur les 100.000 emplois, vous avez non seulement les jeunes diplômés, mais aussi ceux qui sont beaucoup plus bas. Sur un quinquennat, cela fait combien de personnes qui demandent du travail? 500.000, n'est-ce pas? Sur 10 ans, cela fait combien? Cela

fait un million de personnes qui demandent du travail. Et tous les ans...

Mme Hortense SAIZONOU.
On a des expériences qui n'ont pas abouti.

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Laissez-moi vous parler, s'il vous plaît. Tous les ans, dans les mêmes conditions, nous sommes capables de donner du travail à 10.000 sur les 100.000. Aujourd'hui. Donc, nous avons...

M. Christian GNACADJA.
Par quel mécanisme voulez-vous y arriver véritablement? On a l'impression d'entendre, permettez le terme, une incantation lorsque...

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Non! Ce n'est pas une incantation.

Mme Hortense SAIZONOU.
Ou bien, ce sont de petits emplois?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.

Ecoutez-moi et regardez très bien ce que nous allons faire. Je l'ai annoncé il y a trois semaines. Je n'ai pas entendu de contradicteur sur cela. Nous allons commencer par créer des emplois dans les secteurs pilotes de notre pays: l'agriculture, les services. Aujourd'hui, l'agriculture emploie 70% de nos compatriotes. Malheureusement, elle n'attire pas les jeunes. Elle n'attire pas les jeunes pour deux raisons. Premièrement, c'est pénible. Deuxièmement, les revenus y sont faibles. Nous allons trouver des solutions partielles à cela en modernisant, de manière substantielle l'agriculture.

M. Christian GNACADJA.
Cela se fait aujourd'hui.

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Cela ne se fait pas encore

Mme Hortense SAIZONOU.
Cela se fait.

M. Abdoulaye BIO TCHANE.

Aujourd'hui, par exemple, le budget de l'agriculture tourne autour de 50 ou 60 milliards de francs CFA par an. Nous, nous allons porter ces crédits-là à 130 milliards au moins. D'accord? Et qu'est-ce que nous allons faire de ces 130 milliards? Nous allons équiper de manière massive et moderniser de manière massive les paysans. Nous allons construire les infrastructures qui sont nécessaires, les pistes rurales. Il y en a beaucoup qui manquent. Vous allez tout près ici dans le Mono. Lorsqu'il pleut, les paysans n'ont pas accès à leurs terres, les paysans ne peuvent pas sortir leurs productions. Nous allons construire ces pistes rurales. Nous allons construire les points d'eau. Aujourd'hui, nous sommes au mois de février. Et si vous allez dans le septentrion, vous verrez que les paysans sont assis. Ils ne font rien.

Parce qu'il n'y a pas d'eau.

M. Christian GNACADJA. *La maîtrise de l'eau!*

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
La maîtrise de l'eau!

M. Christian GNACADJA. *Hortense Saizonou, en écoutant Monsieur Abdoulaye Bio Tchané faire ce développement, on est tenté de lui poser juste deux petites questions. Où puiser toutes ces ressources-là? Et puis, est-ce que ce que vous proposez tient compte de l'état des lieux? Il y a déjà au Bénin un plan stratégique de relance du secteur agricole. Est-ce que ce que vous proposez entre dans ce plan?*

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Il y a un plan stratégique de relance de l'agriculture. Malheureusement, il n'est pas financé. Si vous ne donnez pas de l'argent à l'agriculture, vous ne pouvez pas réaliser ce que vous

voulez faire. Je vous dis que même en réalisant ce plan stratégique dont vous parlez, nous allons le modifier parce que nous avons des priorités différentes. Je vous ai dit premièrement que nous allons réduire la pénibilité. Nous allons accroître non seulement les rendements mais accroître les revenus des paysans. Comment? Aujourd'hui, vous avez des paysans qui produisent, je prends le maïs, une tonne à une tonne et demie à l'hectare. Nous allons les aider à porter cette production à 4 ou 6 tonnes à l'hectare. C'est possible. Cela se passe dans les pays voisins. Voyez-vous, cela ne nous est pas interdit.

Je parlais de la maîtrise de l'eau tout à l'heure. A l'heure où je vous parle, si vous traversez la frontière du Burkina Faso, vous verrez les paysans en train de faire du maraîcher. Pourquoi les paysans béninois ne peuvent pas le faire?

M. Christian GNACADJA. *Ils n'en ont pas le mécanisme.*

M. Abdoulaye BIO TCHANE.

Non! Ce n'est pas une question de mécanisme. Ce n'est pas parce que les paysans du Burkina Faso sont plus intelligents ou ce n'est pas parce que les paysans béninois sont moins doués. C'est tout simplement parce qu'il n'y a pas les infrastructures pour ça. Il n'y a pas les points d'eau. Il n'y a pas les retenues d'eau. Qu'est-ce qui nous empêche de faire les retenues d'eau? Ce sont les investissements qu'il faut. Et je vous dis qu'avec les 130 milliards que nous allons mettre désormais dans l'agriculture, nous allons progressivement ériger ces infrastructures-là.

Mme Hortense SAIZONOU. *Monsieur Abdoulaye Bio Tchané, puisque nous sommes dans le domaine de l'agriculture, quelles sont les filières que vous*

voulez développer? Et allez-vous prendre en compte les petits paysans qui ne sont pas instruits?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.

Bien sûr! D'abord, je parle de tous les paysans. Bien sûr, les paysans qui sont là et qui ne sont pas tous instruits comme vous dites.

Mme Hortense SAIZONOU. *Surtout les jeunes.*

M. Abdoulaye BIO TCHANE.

Et justement, notre action vise à favoriser, encourager les plus jeunes à aller dans l'agriculture. Moi, je ne suis pas agriculteur. Mon père ne l'était pas non plus. Mon père était un enseignant. Mais j'ai un de mes fils qui veut aller à l'agriculture. Il veut aller à la terre parce qu'il y voit le potentiel qu'il y a dans ce secteur. Eh bien, je veux que beaucoup de jeunes béninois se rendent compte de cela, saisissent ces opportunités. Et, bien

sûr, c'est en leur montrant qu'on ne va pas continuer à faire l'agriculture avec la houe et la daba.

M. Christian GNACADJA.
Mais le Bénin dispose déjà d'un programme de mécanisation agricole.

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
On ne va pas continuer à faire l'agriculture avec 800 kilos de coton à l'hectare parce que tout ce que vous me dites, si je veux résumer cela, cela veut dire : «Restons au statu quo».

M. Christian GNACADJA.
Sûrement pas. Nous voulons savoir ce que vous apportez de nouveau.

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
C'est ce que je vous dis. Ce que j'apporte de nouveau...

Mme Hortense SAIZONOU.
Vous ne nous donnez pas non plus les filières que je vous ai demandées.

M. Abdoulaye BIO TCHANE. J'en viens à vos filières. Vous m'avez posé une question. Votre collègue m'a interrompu. Si vous laissez finir de développer mes idées, vous aurez les réponses qu'il faut.

Alors, la diversification est aussi au cœur de ce projet de réformes de l'agriculture. Nous avons aujourd'hui essentiellement une filière: le coton. Demain, nous allons diversifier les filières. Nous aurons le maïs. Nous aurons le manioc. Nous aurons l'ananas. Nous aurons les palmistes que nous avons abandonnés nous-mêmes, alors même que nous avons vendu il y a des années des plants à nos voisins.

Mme Hortense SAIZONOU.
Et dans quelles régions vous pensez les installer?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Pardon!

Mme Hortense SAIZONOU.

Dans quelle région du Bénin, par exemple, le maïs, vous voulez...

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Vous connaissez la fameuse vallée de l'Ouémé. Elle est incroyablement riche.

Mme Hortense SAIZONOU.
Et tout ça, c'est dans la Vallée de l'Ouémé?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Partout dans le Bénin... Mais vous me demandez où nous pensons le faire?

M. Christian GNACADJA.
Oui!

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Je vous donne un exemple: la vallée de l'Ouémé. Partout dans notre pays, il y a des spécialités. Vous voyez bien qu'aujourd'hui, le coton se cultive essentiellement dans le septentrion. Eh bien, le maïs aussi a des régions de prédominance. L'ananas se fait essentiellement dans l'Atlantique. Le palmier à

huile va se faire demain essentiellement dans la vallée de l'Ouémé qui a ce potentiel. Nous allons développer une filière sur l'hévéa qui a aussi un potentiel dans notre pays. Voyez-vous? Il y a d'énormes possibilités à condition de s'engager dans les réformes. J'allais oublier tout ce qui concerne les maraîchers. Nous sommes dans un pays qui a une frontière avec le plus grand pays africain, le Nigeria. En plus, c'est le plus gros marché. C'est l'économie n°1 de l'Afrique aujourd'hui. Profitons-en, Madame.

M. Christian GNACADJA. *En quoi faisant?*

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
En développant l'agriculture, en développant la transformation et en faisant du Bénin une partie du grenier de l'Afrique de l'Ouest et notamment, du Nigeria. C'est cela l'ambition que nous devons avoir.

Mme Hortense SAIZONOU. *Eh bien, Monsieur Bio Tchané, nous sommes dans la rubrique «Economie». Vous êtes financier. Vous êtes un homme de la banque. On a souvent entendu parler de monnaie unique. Quelle est votre position là-dessus? Est-ce qu'il y a la volonté des Etats d'aboutir à cette monnaie unique?*

M. Abdoulaye BIO TCHANE. Moi, je vais vous dire. Parce que je suis un des artisans de la monnaie unique. J'ai été Directeur des études de la Banque Centrale. Et j'avais en charge, dans mon département, dans ma direction, la responsabilité de conduire les négociations et la mise en place de la monnaie unique qui a connu plusieurs étapes. D'abord, une chambre de compensation, c'est-à-dire que nous avons des activités commerciales entre le Bénin et le Nigeria. Il faut payer.

Ensuite, les politiques. Il faut qu'il y ait des politiques qui convergent. Donc, nous avons adopté ce qu'on appelle un programme de convergence de politique macroéconomique qui est en cours. Ensuite, nous avons créé, un peu plus tard, ce qu'on a appelé l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest, l'AMAO qui est l'ancêtre, si vous voulez, de la Banque centrale. C'est l'antichambre de la Banque centrale unique. Quand vous parlez d'une monnaie, il faut une Banque centrale.

M. Christian GNACADJA. *Bien évidemment!*

M. Abdoulaye BIO TCHANE. Et c'est cette Banque centrale de l'Afrique de l'Ouest qui va émettre cette monnaie. Mais avant, il y a un gros chantier. Et ce gros chantier, c'est celui de la convergence des politiques de tous nos pays, des 15 pays de la CEDEAO aujourd'hui. Et

l'AMAO, l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest est chargée justement de suivre l'état d'exécution de cette convergence.

Vous avez posé la question de savoir s'il y a une volonté politique d'y aller. Je vous dirai que cette politique n'est pas évidente parce que très souvent, ce que vous constatez, c'est que lorsque certains sont en train de converger, d'autres sont en train de diverger. Nous avons besoin justement que la volonté politique qui doit être réelle et qui doit être derrière cette monnaie commune, cette volonté politique se traduise par des politiques qui convergent.

Mme Hortense SAIZONOU.
Ce n'est pas le cas alors.

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Je vais vous dire que même le Bénin ne converge pas.

M. Christian GNACADJA.
Ah! Et pourquoi?

Mme Hortense SAIZONOU.
Mais si vous êtes Président de la République...

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Commençons par balayer notre porte avant de critiquer les autres.

M. Christian GNACADJA.
Alors, vous, Président, est-ce que vous allez engager le Bénin dans cette dynamique?

M. Abdoulaye BIO TCHANE. Eh bien, quand je serai Président, bien sûr que nous allons travailler avec nos voisins, travailler avec nos frères et sœurs de la CEDEAO pour faire converger nos politiques en commençant justement par avoir dans notre propre pays des politiques macroéconomiques saines, un budget qui se respecte.

M. Christian GNACADJA.
Revenons à l'économie interne, en l'occurrence le

secteur privé. Dans votre contrat pour un Bénin uni et triomphant, vous semblez dire que ce secteur est déterminant pour le décollage économique du pays. Pourquoi? Et de quelle manière?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.

Bien! Le secteur privé est déterminant parce que dans notre pays, comme dans beaucoup de pays modernes, c'est celui qui crée les richesses, c'est celui qui permet à l'Etat d'avoir les ressources qui lui permettent de déployer ses politiques. Il ne vous échappe pas que toutes ces priorités que j'ai indiquées, si elles sont importantes, elles ont besoin de ressources. Vous avez posé la question tout à l'heure: Où trouverons-nous les ressources?

M. Christian GNACADJA.
Bien évidemment!

M. Abdoulaye BIO TCHANE.

Nous trouverons les ressources dans la modernisation du secteur privé, dans la mise à niveau du secteur privé et dans l'encouragement au secteur privé. Nous avons aujourd'hui un environnement de l'entreprise privée qui s'est fortement dégradé.

M. Christian GNACADJA.
Ah non! Ce n'est pas ce que disent les rapports de Doing Business, Monsieur le Président.

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Relisez très bien le rapport. J'ai ici le dernier rapport du FMI sur le Bénin et qui parle aussi du rapport Doing Business. Comparez les performances du Bénin en 2006 et les performances du Bénin en 2015.

M. Christian GNACADJA.
Mais, en 2006, le Bénin ne faisait pas partie des Top 10, dit-on, les 10 meilleurs pays réformateurs.

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Il ne l'est pas aujourd'hui non plus, s'il vous plaît. Regardez les chiffres. Le Bénin n'est pas parmi le Top 10.

M. Christian GNACADJA.
Mais vous l'avez entendu dire, à plusieurs reprises, par le pouvoir. On ne vous a pas vu sortir pour contester, Monsieur le Président.

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Je l'ai entendu dire à titre de propagande. Je ne suis pas là pour démentir la propagande du Gouvernement. Je suis là pour présenter à nos compatriotes les politiques et les réformes qui sont indispensables pour que ce pays progresse. Si je devais passer mon temps à démentir les propagandes, je n'aurais pas une journée de travail. C'est tous les jours qu'il y a cela. De l'électricité à Doing Business, au déficit, à l'électricité. Tous les jours, il y a ça.

M. Christian GNACADJA.

Vous voulez dire qu'il n'y a véritablement pas eu d'amélioration du climat des affaires au Bénin?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Il y a une amélioration par rapport aux performances de ce propre Gouvernement. Ce Gouvernement a porté les indicateurs...

M. Christian GNACADJA.
Si vous le permettez, Monsieur Abdoulaye Bio Tchané, nous n'allons pas transformer cette tribune en un tribunal du Gouvernement.

M. Abdoulaye BIO TCHANE. Mais c'est vous qui faites le procès du Gouvernement. Ce n'est pas moi. Vous me demandez pourquoi je ne critique pas le Gouvernement.

M. Christian GNACADJA. *Il y a des informations que vous n'avez pas contestées en son temps.*

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Je vous dis que je ne conteste pas la propagande.

M. Christian GNACADJA.
D'accord! Le climat des affaires aujourd'hui, comment est-ce que vous l'entrevoyez?

Mme Hortense SAIZONOU.
Revenons au secteur privé.

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Il y a beaucoup de choses à faire pour mettre le secteur privé à un niveau adéquat. Je prends tout simplement, par exemple, les marchés publics. Vous parliez tout à l'heure de l'égalité, de l'unité nationale. Et je vous ai dit qu'il faut que tous les Béninois se sentent vraiment concernés au même titre par les affaires publiques. Les entrepreneurs vous diront : «Nous n'avons pas un accès équitable aux marchés publics selon que nous sommes perçus comme proches de l'opposition

ou proches du pouvoir». Si vous voulez que ce pays prospère, vous devez le faire. C'est dans l'intérêt même du Gouvernement de créer un environnement où tous les entrepreneurs, quelle que soit leur obédience politique se sentent concernés par les affaires publiques. Qu'ils aient les mêmes chances.

M. Christian GNACADJA.
D'accord! Au-delà!

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
La gestion des finances publiques! Il faut que le budget soit un instrument capital de gestion de nos affaires dans le pays. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Et la conséquence, c'est que vous avez beaucoup d'entreprises à qui l'Etat doit de l'argent et qui ne sont pas payés. Et ça, c'est mauvais pour ces entreprises. Mais c'est encore plus mauvais pour les banques. Parce que les banques, de ce fait-là, avec des créances impayées

par ces entreprises-là qui réduisent leur capacité à prêter non seulement à ces mêmes entreprises, mais également à d'autres entreprises. Donc, il faut le faire.

M. Christian GNACADJA.
Il faut réduire la dette intérieure.

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Non! Il faut réduire déjà les arriérés intérieurs. Je ne parle pas de la dette. Je parle des arriérés intérieurs. La dette, c'est autre chose. Je pense que, de façon générale, même s'il y a eu des dérives plus récemment, la dette publique béninoise est à un niveau qui n'est pas catastrophique.

Il y a un autre secteur qui est important : c'est la justice. Vous allez me dire que la justice est indépendante du Gouvernement. Elle n'est pas si indépendante. Et n'importe quel opérateur économique qui a affaire à la justice doit pouvoir

effectivement sentir que le droit est dit. C'est valable pour les entrepreneurs locaux. Mais c'est encore valable pour les entreprises étrangères.

M. Christian GNACADJA.
Alors, comment est-ce que vous comptez y arriver?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Nous allons attaquer frontalement ces réformes-là. Vous avez parlé du rapport Doing Business, par exemple. Il y a un certain nombre d'indicateurs. Il faut les prendre un à un et voir comment on améliore les performances de notre pays par rapport à ces indicateurs. La justice, il faut prendre un certain nombre de mesures en relation avec les magistrats eux-mêmes et avec les avocats et avec tous les acteurs de ce secteur. Les impayés vis-à-vis des entreprises, il faut que le budget devienne un instrument important de

gestion économique. Ça, c'est de la responsabilité du Gouvernement et nous allons le faire.

Il y a d'autres secteurs. Les infrastructures, l'eau, l'électricité, le téléphone, les infrastructures d'Internet qui sont indispensables pour que d'autres secteurs puissent naître dans notre pays, qu'on puisse donner du travail aux jeunes Béninois dans le secteur des TIC, par exemple. C'est très important et nous pouvons le faire.

M. Christian GNACADJA. *Monsieur Bio Tchané, nous avons moins d'un quart d'heure. Il vaut mieux que nous abordions à présent, si vous le permettez bien, des secteurs clés comme l'énergie qui est un élément de base même pour le climat des affaires et pour le bien-être des populations.*

M. Abdoulaye BIO TCHANE. Oui! Là, c'est aussi un secteur

où nous avons besoin d'agir et d'agir très vite. Là aussi, je dis que dès le 06 avril, Abdoulaye Bio Tchané va agir et je m'y engage. En quoi faisant?

M. Christian GNACADJA. *En quoi faisant?*

M. Abdoulaye BIO TCHANE. Premièrement, nous allons créer un cadre juridique, c'est-à-dire prendre une loi qui permette à n'importe quel opérateur de taille, je veux dire, de venir investir dans notre pays dans le secteur de l'énergie, dans le secteur de l'électricité, produire de l'électricité et le vendre d'abord et avant tout aux structures étatiques et ensuite, être en capacité d'exporter cette énergie. Première chose!

Développer, de manière très active, les autres énergies, notamment l'énergie solaire, la biomasse où nous avons un potentiel important.

M. Christian GNACADJA.
Vous pensez que l'environnement s'y prête aujourd'hui, Monsieur Abdoulaye Bio Tchané?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
L'environnement ne s'y prête pas. C'est pour cela que je vous dis que dès le 06 avril, nous allons engager des réformes pour passer une loi sur les partenariats public/privé. Il ne vous échappe pas que jusqu'ici, nous n'avons pas, malgré toutes les signatures que vous voyez à la télévision, nous n'avons pas quelqu'un qui est venu installer une grande turbine ici pour produire, je ne sais pas, 100 ou 200 méga d'électricité. Pourquoi? Parce que ce sont des investissements à très long terme. Il faut 20 ans, parfois même 30 ans pour rendre profitable un tel projet. Mais au bout de 20 ans, vous ne pensez pas qu'un Gouvernement sera là pendant 20 ans? Sûrement pas.

M. Christian GNACADJA.
Pendant que nous parlons d'énergie, il faut bien que l'on couple cela rapidement avec l'eau potable, Monsieur Bio Tchané.

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Absolument ! C'est un de nos points faibles aussi. Moi, je viens de l'Atacora, il y a quelques jours. Il n'y a pas d'eau dans les villes et villages de l'Atacora en saison sèche. Dans la Donga, c'est pareil. Dans beaucoup de villes et de villages, à partir de Bohicon jusqu'à Malanville, nous sommes en saison sèche et il n'y a pas d'eau.

M. Christian GNACADJA.
C'est le constat. Votre solution?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Notre solution, c'est que dans le quinquennat, nous allons mettre de l'eau partout. Avant la fin du quinquennat, dans tous les villages, il y

aura de l'eau en toute saison.
C'est cela mon engagement.

M. Christian GNACADJA.
*Mais par quel miracle,
Monsieur Bio Tchané?*

M. Abdoulaye BIO TCHANE. Par le miracle de l'investissement. Regardez ce qui se passe avec PPEA 2.

M. Christian GNACADJA.
Non! Nous n'allons pas remuer ces dossiers.

M. Abdoulaye BIO TCHANE. Ne défendez pas le Gouvernement, s'il vous plaît. Ne défendez pas le Gouvernement.

M. Christian GNACADJA.
Nous n'allons pas défendre le Gouvernement mais nous n'allons pas le mettre non plus au banc de l'accusé.

M. Abdoulaye BIO TCHANE. Laissez-moi m'expliquer, s'il vous plaît. PPEA 2, ce sont des ressources importantes.

Ce ne sont pas seulement les ressources des Néerlandais. C'est trois fois plus de ressources béninoises qui ont été spoliées et utilisées dans des mains impersonnelles, alors même que des Béninois n'ont pas accès à l'eau potable.

M. Christian GNACADJA.
Oui! Vous, c'est le futur.

M. Abdoulaye BIO TCHANE. Alors, c'est pour vous dire que toutes ces ressources-là, nous allons les consacrer effectivement à l'eau potable. Et nous allons investir davantage pour que dans chaque village, évidemment, les gens aient de l'eau en toute saison. C'est l'engagement que nous prenons. Vous avez des villages pas loin d'ici, dans le Mono et même dans l'Ouémé où il n'y a pas d'eau potable. A Togbin ici, il n'y a pas d'eau potable.

Mme Hortense SAIZONOU.

Oui, Monsieur Abdoulaye Bio Tchané, le temps s'écoule. Nous allons aborder d'autres domaines, par exemple, le domaine de la santé où le tableau technique n'existe pas et est pratiquement inexistant alors que nous avons des médecins et des spécialistes éminents. Qu'est-ce que vous pensez faire pour qu'il n'y ait pas d'autres cas de décès ou pour qu'on diminue le nombre d'évacuations vers l'extérieur?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Bien sûr! Là, il y a effectivement un domaine important où nous avons besoin de réformer aussi, réformer les politiques. Nous, notre conception avec les professionnels du secteur qui m'entourent, c'est définir les problèmes de la santé sous tous ses angles. D'abord, de la prévention jusqu'au soin le plus raffiné. La prévention, c'est prendre toutes les mesures, y compris d'hygiène et de santé publique pour permettre à nos concitoyens

d'éviter un certain nombre de maladies.

Mme Hortense SAIZONOU.
Mais cela se fait un peu déjà.

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Cela ne se fait pas de manière agressive. Nous allons le faire de manière agressive. Il ne vous échappe pas qu'aujourd'hui, dans des quartiers, peut-être même dans le vôtre, des gens sortent des déchets de chez eux et les mettent dans la rue.

M. le Journaliste. ***C'est comportemental d'abord.***

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Il ne vous échappe pas que nous avons des caniveaux qui sont bouchés à Cotonou.

M. Christian GNACADJA.
Monsieur Bio Tchané, c'est lié d'abord au comportement de l'individu en attendant l'action du pouvoir public.

M. Abdoulaye BIO TCHANE.

Le comportement de l'individu est aussi dicté par le comportement public. Il y a 20 ou 30 ans ici dans ce même pays, c'est pour cela qu'il ne faut pas me parler de comportement individuel, tous les derniers samedis du mois, nous consacrons la demi-journée à faire du balayage, du nettoyage de nos rues et de nos quartiers. Est-ce que ça nous dépasse ça? Ne me parlez pas de comportement individuel. Ne passez pas votre temps à défendre le Gouvernement. Ici, nous avons besoin de faire des réformes. Je vous le dis.

M. Christian GNACADJA. *Le changement passe d'abord par l'individu.*

M. Abdoulaye BIO TCHANE.

Deuxièmement, nous allons investir massivement dans différents secteurs. Investir dans ces secteurs, c'est dans les infrastructures hospitalières, il nous faut de

véritables plateaux. Le CNHU en sera un. Nous allons en créer un deuxième. Nous allons créer et équiper les hôpitaux départementaux qui existent aujourd'hui et aussi donner à ces infrastructures le personnel adéquat. Nous avons une insuffisance criarde de personnels de santé un peu partout.

Mme Hortense SAIZONOU.

Mais c'est beaucoup de ressources pour tout ce que vous dites. Et où allez-vous les trouver?

M. Abdoulaye BIO

TCHANE. Nous allons le faire progressivement. Et la mobilisation des ressources, moi, je l'ai fait ici de 1998 à 2002. Je peux vous dire que nous avons ces ressources, à condition de les consacrer à ce qu'il faut.

Mme Hortense SAIZONOU.

Vous les trouverez dans un laps de combien de temps?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Je les trouverai à partir du premier jour, déjà en consacrant les ressources aux secteurs qu'il faut. Je vous ai dit tout à l'heure que nous avons un budget et nous passons la moitié du temps à dépenser sur d'autres secteurs.

M. Christian GNACADJA.
Monsieur Bio Tchané, nous avons moins de 10 minutes pour aborder rapidement des domaines comme la culture. Vous avez promis de porter la subvention à cinq (05) milliards de francs CFA. Réaliste?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Vous ne parlez que de cinq (05) milliards de francs CFA dans un budget qui fait au moins 1.000 milliards de francs CFA. C'est pareil pour l'agriculture. Quand vous consacrez 55 ou 60 milliards de francs au secteur qui emploie 70% de nos compatriotes, ce

n'est pas une performance. Alors, je dis oui, la culture est importante. C'est non seulement important pour nous en tant que Béninois, pour notre identité, pour que partout en Afrique, on sache qui sont les Béninois. C'est aussi important pour que des jeunes Béninois puissent avoir du travail. Nous avons dans tous ces secteurs du cinéma, de la musique, du théâtre, de la peinture, des jeunes gens qui sont extrêmement doués, partout dans notre pays.

M. Christian GNACADJA.
Vous parlez de la création d'une école pour tout ça. Et pourquoi ne pas renforcer les structures existantes déjà?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Vous avez une école pour ça? Est-ce qu'il y a une école?

M. Christian GNACADJA.
Nous avons une université. Nous avons une faculté des

lettres, arts. Il y a le volet Arts qu'il faut prendre en considération.

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
Cela ne nous empêche pas d'avoir une école. Cela ne nous empêche pas d'avoir un grand théâtre. Ayons aussi l'ambition de porter notre pays au niveau des autres pays africains les plus performants. C'est tout ce que je demande.

M. Christian GNACADJA. *Le sport rapidement!*

Mme Hortense SAIZONOU.
Qu'est-ce que vous envisagez faire?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
J'envisage de faire beaucoup de choses parce que là où le sport se trouve, je ne suis pas content. Je ne suis pas fier de là où se trouve le sport de notre pays.

M. Christian GNACADJA.
Des sportifs ou des instances dirigeantes?

M. Abdoulaye BIO TCHANE.
De la performance de notre pays. Il ne vous échappe pas que tous les deux ans, nous sommes spectateurs de la CAN lorsque tous les pays voisins y envoient des équipes ? J'ai envie que notre pays y soit tous les ans. Et nous allons introduire les réformes pour cela. Nous allons aider la fédération à être une vraie fédération qui travaille sur le football pour que le football progresse. Moi, je suis d'une famille de footballeur. Je ne joue plus moi-même. J'ai eu un frère qui était un grand responsable du football béninois. Et je connais ce secteur. Je sais que nous avons des jeunes gens qui sont extrêmement doués dans tous les quartiers, dans tous les villages de notre pays. Donnons-leur les moyens.

Mme Hortense SAIZONOU.
Monsieur Abdoulaye Bio, Tchané, supposons que

vous soyez le locataire prochain de la Marina. Qu'est-ce que vous allez faire? Les 10 premières décisions que vous allez prendre?

M. Christian GNACADJA. *Et cela, vous n'avez que deux minutes pour nous le dire, vous, Président, vous à la Marina.*

M. Abdoulaye BIO TCHANE.

Je vais vous rappeler juste quelques engagements qui ne seront pas 10 parce que les Béninois n'attendent pas forcément 10 décisions.

La toute première décision que je prendrai, je vous l'ai dit, je l'ai dit plusieurs fois, je vais décider du remboursement des spoliés d'ICC-Services parce que c'est une grave injustice. C'est le plus haut scandale financier de notre pays depuis des années. Et c'est l'une des défaillances majeures de notre Gouvernement.

Deuxièmement, nous allons,

en termes de gouvernance, mettre en place rapidement les assises pour discuter de l'avenir de notre pays et créer les conditions pour qu'il y ait justement un plan stratégique, pas de l'agriculture, mais un plan stratégique du Bénin. Vous voyez la différence?

Mme Hortense SAIZONOU.
Oui!

M. Abdoulaye BIO TCHANE.

Quand j'ai été Président de la BOAD, j'ai fait le premier plan stratégique de la BOAD pour dire où voulons-nous mettre cette BOAD et comment allons-nous faire pour que le Bénin soit Alafia demain. Il faut une vision pour cela.

M. Christian GNACADJA.
Monsieur, il y a également un plan...

M. Abdoulaye BIO TCHANE.

Vous permettez que je finisse, s'il vous plaît? C'est cela la troisième mesure.

Ensuite, nous allons nous attaquer aux vrais problèmes: l'emploi des jeunes. J'ai donné déjà une indication de la direction dans laquelle nous voulons aller. 500.000 emplois avec les ressources qu'il faut. 50 milliards alloués par l'Etat pour cela. Des garanties de financement pour le secteur privé...

M. Christian GNACADJA.
Monsieur Bio Tchané, trente secondes pour finir. Le temps qui nous est imparti tire à sa fin. Vous le constatez comme moi. Un mot pour finir. Un seul mot!

M. Abdoulaye BIO TCHANE. Un seul mot! Chers compatriotes, Chers Béninois, Chers Béninoises, ce que je peux dire en conclusion à ce débat très passionné, je voudrais vous remercier et vous dire combien j'ai été heureux ici. Je veux vous dire qu'au 06 avril, si Dieu me donne

ce pouvoir, je suis prêt à agir. Je suis prêt à agir pour l'emploi des jeunes, pour l'autonomisation des femmes, pour la réforme et la modernisation de l'agriculture, pour que les Béninois aient de l'eau potable là où ils vivent, dans leurs villages, dans leurs quartiers de ville et pour qu'il y ait de l'électricité dans tous ces endroits, à Togbin, à Calavi, mais aussi à Matéri et à Malanville.

M. Christian GNACADJA.
Agir pour une nouvelle gouvernance tout simplement, comme l'indique votre projet de société.

*Merci, Monsieur Abdoulaye Bio Tchané!
Merci, Hortense Saizonou!
Chers amis téléspectateurs, nous voici au terme de ces échanges. Pourquoi faire confiance au candidat Abdoulaye Bio Tchané? Nous venons de parcourir son rêve et sa méthode de gouvernance si vous lui accor-*

dez votre confiance. En tout cas, il ne revient qu'à vous d'en décider à l'intérieur de l'isoloir. Ainsi le veut le principe démocratique qui fait de vous, électeurs, maîtres et gouverneurs de votre destinée.

Merci de votre aimable attention!



Pascal Irénée KOUPAKI
Né le 1^{er} Mai 1951

Journalistes ayant conduit l'entretien :

René TALON

Ogoutchina KOUNDE

ORTB

M. René TALON. *Bonsoir ! Après 25 ans de renouveau démocratique, le Bénin est toujours en quête du renouveau économique. Le débat programmatique ouvert par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication permet de donner la parole ce soir à Pascal Irénée Koupaki. L'homme incarnait aux yeux de bon nombre d'observateurs la caution du Gouvernement. Mais lui, il a préféré le destin de mécanicien en chef du garage Bénin. En 52 minutes, il va nous clarifier ce concept et exposer ses solutions. Pascal Irénée Koupaki, bonsoir et bienvenu sur « Moi Président ».*

M. Pascal Irénée KOUPAKI.
Bonsoir monsieur Talon !

M. René TALON. *Alors, j'animerai cet entretien avec Ogoutchina Koundé,*

qui, d'entrée, esquisse votre portrait.

M. Ogoutchina KOUNDE. *Makandjou Pascal Irénée Koupaki a vu le jour le 1^{er} mai 1951 à Cotonou. Après une maîtrise en sciences en économiques, et planification, économétrie et statistique à l'Université Nationale du Bénin, il obtient en 1977 un diplôme d'étude supérieure spécialisée en analyse des projets puis un autre diplôme en « banque finance monnaie et crédit au Centre de Formation de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Il sera nommé plus tard dans cette Banque, Economiste principal puis Assistant du Gouverneur. Mais Makandjou Pascal Irénée Koupaki, est aussi l'homme des cabinets, d'abord directeur adjoint de cabinet du premier ministre de la Côte-d'Ivoire d'alors, Alassane Ouattara, puis directeur du premier*

ministre Adrien Houngbédji entre 1996 et 1998. Mais après la démission du Président du Parti du Renouveau Démocratique du Gouvernement de Kérékou, Makandjou Pascal Koupaki, retourne à la BCEAO. En Avril 2006 il est appelé par le Président Boni Yayi pour occuper le poste de Ministre des finances, puis ministre d'Etat chargé de la prospective, du développement de l'évaluation des Politiques publiques et de la coordination de l'action Gouvernementale avant d'être nommé en Mai 2011, Premier Ministre chargé de la coordination de l'action gouvernementale de l'évaluation des politiques publiques, du programme de la dénationalisation et du dialogue social. Il occupe cette fonction jusqu'en août 2013, date de son départ du Gouvernement. Makandjou Pascal Irénée Koupaki est candidat du « Rassemblement Nouvelle Conscience »

pour la présidentielle et sa vision est de bâtir ensemble le Bénin nouveau, le Bénin apprenant, entreprenant et innovant.

M. René TALON. *Alors, Pascal Irénée Koupaki, vous venez de suivre Ogoutchina Koundé, est-ce que ce portrait vous convient ?*

M. Pascal Irénée KOUPAKI. Je pense que c'est portrait qui a été bien tracé, juste un rectificatif sur ma date de naissance, ce n'est pas 1^{er} mai 1951, mais bien 18 mai 1951. Je sais que sur certains documents qui circulent sur l'Internet, ça indiquait 1^{er} mai, mais on l'a toujours corrigé mais ce n'est pas toujours bien pris en compte. C'est bien le 18 mai 1951.

M. René TALON. *On retient le 18 mai. D'accord ! Pascal Irénée Koupaki, vous avez passé 7 ans 4 mois au Gouvernement*

du changement. Alors, comment est-ce que vous expliquez qu'après tout ce temps, vous ayez quitté et que vous prônez aujourd'hui, la Nouvelle Conscience et on vous entend aussi parler de CFA et du BUT ?

M. Pascal Irénée KOUPAKI.

Oui, j'ai une expérience de 7 ans 4 mois auprès du Président de la République, c'est vrai que le concept qui avait été développé à l'époque était celui du changement. Mais vous avez dû vous rendre compte que la politique du Docteur Boni Yayi était bien lancée en 2006. Mais chemin faisant, il y a eu quelques problèmes. Je pense c'est dû au fait que le concept du changement n'a pas été bien élaboré à travers peut-être la création d'une école du changement pour développer le concept et surtout le faire partager. Après nous avons eu la refondation, ce fut la même

chose. Et donc tirant leçon de tout ce que j'ai vécu pendant ces 7 années d'expériences gestion des affaires publiques à ce niveau de responsabilité, j'ai développé le concept, moi de la « Nouvelle Conscience » qui n'est que l'incarnation des valeurs. Parce que j'ai observé que le renouveau des valeurs qui devait compléter le renouveau économique et le renouveau démocratique n'était pas au rendez-vous. Donc, ce maillon manquait. Et par conséquent, lorsque j'ai trouvé qu'il était indispensable d'élaborer le concept de la Nouvelle Conscience, j'ai aussitôt créé l'école de nouvelle conscience. Et dans cette école de la nouvelle conscience, il y a des formations qui se donnent pour pouvoir ancrer l'esprit de la Nouvelle Conscience dans le cœur des béninois. Donc, j'ai tiré leçon de cette expérience pour m'engager dans cette voie, ce qui m'a

donné l'opportunité de parcourir tout le territoire national.

M. René TALON. *Pascal Irénée Koupaki, combien de temps avez-vous mis pour comprendre qu'il y avait un chaînon manquant et qu'il fallait une école ? Et est-ce qu'il vous manquait cette autorité ou ce pouvoir pour rectifier pendant que vous étiez au Gouvernement ?*

M. Pascal Irénée KOUPAKI. Faisons attention hein, faisons attention, parce que le Chef de l'Etat, il est président de la République, il est le Chef du Gouvernement. L'autorité administrative, c'est le Chef de l'Etat. Evidemment, chaque ministre du Gouvernement nommé par lui se trouve sur son front de lutte avec son décret organisant le ministère. Donc, j'étais dans mon rôle en tant que Ministre du développement d'abord, Ministre d'Etat chargé de la coordination, Premier Mi-

nistre... etc. Mais tant que le Chef de l'Etat est en même Chef du Gouvernement, la relation de confiance qu'il doit y avoir entre les Ministres n'était pas forcément au rendez-vous. Par conséquent, chacun traitait directement avec le Chef de l'Etat. Et donc, dans les ministères où je suis passé, vous pouvez le vérifier, ce que je dis comme incarnation des valeurs, je l'ai imprimé. Donc, partout où je suis passé j'ai imprimé cela.

Mais écoutez, une seule hirondelle ne fait pas le printemps.

M. Ogoutchina KOUNDE. *Pourquoi il était si difficile que votre exemple fasse tache d'huile, fasse école au sein du Gouvernement ?*

M. Pascal Irénée KOUPAKI. Mais ça dépend de comment vous êtes élu. Tout le monde se plaint de la mauvaise gouvernance. Donc, si tout se monde se plaint de la

mauvaise gouvernance, c'est que tout le monde veut que la gouvernance change. Mais, ça veut dire qu'il faut gouverner autrement. Mais pour gouverner autrement, pour ce que j'ai observé, c'est qu'il faut avoir été élu autrement. La manière dont on élit, la corruption électorale, vous impose des contraintes multiples inimaginables. Donc, moi j'étais dans mon rôle, les autres étaient dans leur rôle. Donc, je ne pouvais pas toujours dire, puisque je n'étais pas Chef de Gouvernement, je ne pouvais pas imprimer ceci ou cela ! Le Chef de l'Etat me disait à l'époque de donner des exemples de ce que nous faisons comme modèle, je partageais cela. Tous les collègues qui s'adressaient à moi je pense que vous n'en trouverez pas un aujourd'hui qui vous dirait que je n'ai pas été quelqu'un de coopératif.

M. René TALON. *Pascal*

Irénée Koupaki, comment est-ce que vous vous sentez dans cette équipe car c'est une question de confiance parce que vous sentez réellement qu'il y a quelque chose qui manquait mais que vous, vous essayez d'imprimer au niveau de vos Ministères ?

M. Pascal Irénée KOUPAKI.

Vous savez, Monsieur Talon, lorsque vous n'avez pas pratiqué le militantisme dans des formations politiques données, lorsque vous n'avez pas développé dès l'adolescence des relations de confiance, vous vous trouvez à un moment donné dans le cercle du pouvoir où il faut prendre des décisions concernant la nation ; vous pouvez jouer individuel. Mais moi j'ai appris à jouer coopératif et collectif. Donc, l'expérience acquise ailleurs, je l'ai mise au service du Président de la République. Mais on vient d'horizons différents et le

système partisan ne permet pas de dégager cette relation de confiance entre les hommes et les femmes pour être au service de la nation. Donc, c'est des choses que j'ai eu à découvrir. Mais quand on découvre, on en tire les leçons. Ça ne se passe pas comme cela ailleurs. Voyez-vous, c'est en tirant les leçons de cela que je me suis engagé dans une voie civique, c'est-à-dire parler avec les béninois de la Nouvelle Conscience, de cette incarnation de valeur. Et quand vous allez à l'intérieur du pays, les populations vous en parlent. Ils savent qu'en ville on est indiscipliné, on n'aime pas la justice, on préfère l'injustice... la corruption, ils vous en parlent. Et à Kalalé, un paysan m'a décrit le phénomène de la corruption, c'est inimaginable, ce que ce paysan-là m'a dit. Donc, c'est chemin faisant que face à l'adversité, vous développez des réactions

en termes d'analyse, en termes d'approche, et c'est ce qui a donné la Nouvelle Conscience.

M. René TALON. *D'accord ! Pascal Irénée Koupaki, nous allons essayer de voir comment est-ce que vous déclinez la Nouvelle Conscience dans votre projet de société au plan politique, économique et socioculturel. Alors, nous allons commencer par la politique et vous insister pour parler de dialogue, parce que vous, vous êtes convaincu qu'il faut des réformes institutionnelles. Mais ces réformes institutionnelles doivent passer nécessairement par le consensus et un dialogue, qu'est-ce que vous y mettez ?*

M. Pascal Irénée KOUPAKI. Bien ! Rappelez-vous en mai/juin 2011, on avait engagé la préparation d'un forum sur la gouvernance. Le

Professeur Albert Tévoèdjè avait le leadership de cela, le Gouvernement avait marqué son accord mais pour une raison ou pour une autre non élucidée jusqu'aujourd'hui, ce forum à la dernière minute a été reporté. Je pense que ce fut une erreur. Parce que les problèmes de gouvernance existaient déjà. J'en ai parlé dans des cercles restreints avec le Chef de l'Etat et d'autres personnalités béninoises. Bon, donc on a manqué cette occasion et vous avez vu par la suite que les problèmes de gouvernance se sont posés de façon cruciale. Alors, moi je suis là pour tirer les leçons de tout ce que j'ai vécu. Et c'est pour ça que j'ai dit qu'il nous faut bâtir un Bénin nouveau. Et ce Bénin est celui de l'unité et du travail. Parce que j'ai vu des failles dans l'unité nationale, j'ai vu de grandes failles. J'ai vu des failles dans nos mécanismes d'emploi et de travail. Par conséquent, le

Bénin nouveau à construire, c'est le Bénin de l'unité et du travail. Ce que j'appelle le BUT que vise la Nouvelle Conscience. Mais au-delà de cela, j'ai vu le rôle que joue l'argent dans notre système politique. Les maux auxquels nous sommes confrontés, leur source principale c'est l'argent.

C'est inimaginable, le rôle que joue l'argent. L'argent est devenu réellement un maître dans notre système et particulièrement dans le processus électoral. Et c'est cela qui gouverne plus tard la qualité de la gouvernance. On ne peut pas vouloir d'une bonne gouvernance dans ce pays et faire jouer à l'argent le rôle que moi j'ai vu. Par conséquent, pour bâtir ensemble ce Bénin nouveau, il nous faut du courage, il nous faut la foi et il nous faut l'abnégation. C'est pour cela que dans nos slogans vous le verrez plus tard. Je dis le Bénin d'abord. Si le Bénin n'existe pas mais nous

on ne serait pas là. Or, nous sommes là, donc il faut faire grandir le Bénin. Quand avec mes compagnons on a défini un peu cette vision, j'ai aussi tiré leçon de ce que j'ai vécu.

M. René TALON. *Vous avez fait le diagnostic. Maintenant, comment est-ce que, quelle est la thérapie que vous allez appliquer parlant du point de vue politique après ce diagnostic-là, qu'est-ce que vous voulez, quelle solution vous apportez ?*

M. Pascal Irénée KOUPAKI. C'est pour cela que je reviens sur l'idée de dialogue.

M. René TALON. *Cela va se passer comment ? Parce qu'un Président qui est élu et que c'est après son élection qu'il faut un dialogue, est-ce que ça ne remet pas en cause ce sur quoi il est élu ?*

M. Pascal Irénée KOUPAKI.

Non pas du tout ! Il est élu pour conduire la politique de la Nation. Tout le monde sait que la gouvernance pose problème au Bénin. Tout le monde sait que le système partisan est en faillite et vous le constatez. Donc, on ne peut pas faire avec le système partisan actuel, il faut le rebâtir puisqu'il est en faillite. Alors, pour rebâtir ce système partisan, ce n'est pas l'esprit d'un seul homme qui va gouverner cela. Il faut que tous les béninois se mettent ensemble et on a l'expérience d'une conférence nationale, la Conférence nationale de 1990, et on peut faire un exercice de cette nature pour discuter entre Béninois, entre personnalités, entre les différentes classes socioprofessionnelles de notre pays, discuter des contours de ce nouveau système partisan. C'est crucial. Vous avez vu. Quel est le parti qui a présenté un candidat à l'élection

présidentielle ? Vous n'en avez pas réellement à part FCBE. Et là c'est une coalition de partis, une alliance de trois partis encore que FCBE n'est pas un parti. FCBE c'est une coalition déjà de partis. Donc c'est fondamental de tracer de nouvelles lignes pour le système partisan. Deuxièmement, nous parlons d'indépendance des Institutions. Vous-même vous avez vu, est-ce qu'il y a réellement dans le fond une indépendance des Institutions ? Lorsqu'il y a des problèmes dans notre pays, c'est toujours l'Exécutif qui est en tête, c'est comme si les Institutions étaient martyrisées. Il faut les libérer, il faut leur donner leur dépendance appropriée.

M. Ogoutchina KOUNDE.
Est-ce que ça ne tient pas au régime que nous avons choisi, c'est un régime présidentiel qui fait que souvent l'Exécutif est en première position ?

M. Pascal Irénée KOUPAKI

Oui, mais ça veut dire quoi ? Cela veut dire que nous avons vécu une expérience. Les pères fondateurs de la Constitution sont encore là pour la plupart, nous devons nous asseoir pour tirer leçon de cela. Nous ne l'avons pas fait. Nous avons raté une occasion et même deux occasions, le moment est venu en 2016, les problèmes sont si profonds qu'un individu seul ne peut pas affronter cela. Ce n'est pas une fuite de responsabilité. Moi je vois bien le danger et j'attire l'attention de tout le monde là-dessus. Donc le Président qui arrive, il faut qu'il fasse absolument ce dialogue national.

M. Ogoutchina KOUNDE.

On a fait certaines options à la Conférence Nationale, pour vous aujourd'hui, ce n'est plus tenable. Il faut revoir tout cela. C'est une question là.

M. Pascal Irénée KOUPAKI.
C'est vous qui donnez cette impression-là. Je n'ai pas dit, je n'ai pas encore dit qu'il faut revoir certaines options fondamentales je ne dis pas cela.

M. Ogoutchina KOUNDE.
Mais qu'est-ce que vous proposez ? Vous proposez l'évaluation de ce qui est fait jusque-là.

M. Pascal Irénée KOUPAKI.
Ce que je dis, c'est évident. Il faut évaluer d'abord pour trouver, il faut faire un bon diagnostic, donc évaluer pour trouver le nouveau chemin à engager. Mais moi, je sais qu'on ne peut pas faire avec deux-cent-cinquante (250) partis politiques parce que cela pose des problèmes de financement des activités politiques au Bénin.

M. Ogoutchina KOUNDE.
Vous faites le constat que nous avons beaucoup de partis politiques au Bénin.

Mais qu'est-ce que vous proposez ? Vous proposez qu'on revienne à deux, trois, partis, qu'est-ce que vous proposez ?

M. Pascal Irénée KOUPAKI.
Ecoutez, ce sera péremptoire de le dire ainsi. Quand on a un problème national, chacun a ses idées. L'expérience est diversifiée, on s'assoie pour en discuter. C'est pour cela que je propose un dialogue national pour obtenir un consensus. Vous n'irez pas dans un consensus avec des idées arrêtées. Ce que je mets sur la table, c'est qu'on ne peut pas avoir 250 partis politiques. Vous savez douze courants philosophiques en matière politique dans le monde. Vous avez six à gauche, six à droite. Et donc raisonnablement, déjà avoir douze partis politiques, c'est la limite. Nous en avons 250 et je vois des implications de cela en termes de définition de la vie politique de la Nation. Donc, il en faut bien

moins. Deuxièmement, le financement des partis politiques pose problème au Bénin. Regardez ce qui se passe. Lorsque vous avez des idées au Bénin et que vous n'avez pas d'argent, quel est votre avenir ? Lorsque vous êtes compétent au Bénin, vous avez de bons diplômes, vous êtes capable de faire des choses extraordinaires pour ce pays, vous n'avez pas d'argent; le pays perd. Et donc, on doit donner les chances à tout le monde et par conséquent ce qui doit gouverner, ce n'est pas l'argent, c'est le courage, la foi et l'abnégation. Allons à ce dialogue-là, mettons ça sur la table mais on ne peut pas faire avec le système partisan actuel.

M. René TALON. *Comment est-ce que vous vous concevez le financement des partis politiques ou bien vous attendez que ce soit débattu et arrêté lors de ce dialogue ?*

M. Pascal Irénée KOUPAKI.

D'abord, on a des idées puisque je suis dans le cas, je suis candidat à l'élection présidentielle. Je ne bénéficie pas du soutien de l'Etat en quoi que ce soit. Je ne bénéficie pas du soutien de grands hommes d'affaires, mais parce que vous les voyez tous. Mais je bénéficie du soutien de bienfaiteurs individuels qui ont vu que, qui croient en moi, qui ont vu que le projet que nous sommes en train de porter est un projet qui peut sortir notre pays de l'ornière. C'est un projet qui peut nous amener à réviser pas mal de choses concernant nos propres comportements nos puisque comportements sont dictés par nos motivations. Si nos motivations sont financières et bien entendu nos comportements sont callés. Vous savez combien ça coûte, le poste d'un directeur général au Bénin ? Je ne vais pas vous le dire, vous êtes des

journalistes d'investigations, vous cherchez et vous trouverez. Je veux tout simplement dire que l'argent est le principal mal de notre pays.

M. René TALON. *Mais vous pensez gouverner sans argent ? Il faut quand même avoir de l'argent pour se faire élire ?*

M. Pascal Irénée KOUPAKI. *Mais je vous ai dit qu'il y a des bienfaiteurs individuels et j'ai dit ceci à mes compagnons, lorsqu'on vous propose un budget de campagne de 20 milliards de francs CFA, mais vous dites aux gens que ce n'est pas possible de le faire. Mais de 20 milliards, vous tombez à 10 milliards, parce que vous avez un minimum de rigueur dans le traitement des choses. De 10 milliards, vous tombez à 7 milliards, de 7 milliards vous tombez à 2,5 milliards.*

M. Ogoutchina KOUNDE. *Les 2,5 milliards, c'est votre budget de campagne ?*

M. Pascal Irénée KOUPAKI. *C'est notre budget de campagne et c'est ce que nous avons envoyé à la Cour suprême comme prévision de nos dépenses. Nous avons fait beaucoup de choses sur la base de volontariat parce que les idées à développer pour concevoir tout ce que nous avons conçu, on n'a pas besoin d'argent pour ça.*

M. René TALON. *Pascal Irénée Koupaki, On a bien compris cet aspect. On voudrait savoir comment est-ce que vous, une fois Président, vous pensez assainir les finances publiques puisqu'on en parle ? Vous aviez été Ministre des finances, comment est-ce que vous pensez faire ?*

M. Pascal Irénée KOUPAKI. *D'abord, sur le plan politique, je crois que*

le système partisan nous a pris beaucoup de temps. Je vous indique aussi que dans le rayon politique la gouvernance judiciaire est fondamentale.

M. René TALON. *La justice...*

M. Pascal Irénée KOUPAKI.

Oui, la justice ! Nos propositions touchent aussi cet aspect-là pour renforcer l'indépendance de la justice.

M. René TALON. *Quelles sont vos propositions, les idées fortes ?*

M. Pascal Irénée KOUPAKI.

Les idées fortes c'est que premièrement, le Conseil Supérieur de la Magistrature doit être revu dans sa structuration. La façon de nommer le Président de la cour suprême doit être revue. Nous voulons des Institutions fortes par conséquent, moins d'ingérence dans les nominations ce serait déjà

un début de sagesse du pouvoir exécutif et d'autres idées. Prenez par exemple l'armée, les forces de sécurité et de défense ont besoin d'un renforcement extraordinaire. Vous connaissez les périls qu'il y a autour de nous.

M. René TALON. *Renforcement matériel, moral et humain.*

M. Pascal Irénée KOUPAKI.

Oui, moral évident, matériel évident infrastructurel évident par conséquent, même le mode de recrutement doit être revu. Parce que l'armée est à la disposition de la nation. Ce qui importe ce n'est pas l'origine des uns et des autres mais ce qui importe c'est le caractère citoyen de l'homme béninois qui doit gérer les forces de défense et de sécurité. Il y a un ensemble de dispositions que nous envisageons, évidemment dans le cadre d'une émission comme ceci,

nous ne pouvons pas tout aborder.

M. Ogoutchina KOUNDE. *Est-ce qu'en un mot vous pouvez nous dire votre idée générale sur la plupart des Institutions de la République où aujourd'hui c'est le Chef de l'Etat qui nomme les présidents: la Cour Suprême?...*

M. Pascal Irénée KOUPAKI. Tout cela sera revu de mon point de vue parce que tant on ne revoit pas cela, alors l'allégeance devient un geste normal. Or vous ne pouvez pas être dans un système d'allégeance et renforcer une Institution. Il y a des propositions sur lesquelles on reviendra avec les amis dans le cadre d'autres émissions.

M. Ogoutchina KOUNDE. *Au niveau de la réforme administrative, vous avez tout à l'heure évoqué la qualité de la gouvernance,*

de l'éthique, il y a certain nombre de tares que notre administration continue de véhiculer. Comment est-ce que vous allez travailler pour que l'administration soit au service du développement?

M. Pascal Irénée KOUPAKI. J'ai des exemples. Je suis arrivé en 2006 comme Ministre du développement de l'économie et des finances. Vous savez que la situation économique et financière en 2006 n'était pas bonne. Je suis arrivé dans ce ministère, le premier jour, premier contact avec le personnel, je leur ai dit que je les maintiens à leur poste. Ils ont été nommés par le Ministre Sèhlin avant mon arrivée. Quand j'ai vu les profils, ils avaient le profil du métier et ils ont été maintenus à leur poste. Mais c'est avec ces collaborateurs que nous avons redressé les finances publiques de

notre pays en huit mois au lieu de deux ans. Le Chef de l'Etat m'a donné deux ans pour redresser les finances publiques mais j'ai fait ça en huit mois. Cela veut dire que la tête c'est important, l'exemple, le modèle. Donc moi, je suis convaincu puisque j'ai fait beaucoup de ministères, que nous avons des ressources humaines puissantes dans notre pays, il faut les mettre là où il faut or entre temps on a développé la "médiocratie" alors que pour que l'administration soit une administration de développement, il faut développer la "méritocratie". Les ressources sont là, il faut les affecter de façon efficiente, et c'est pour ça qu'il y a un décret qui organise les fonctions. Il y a les fonctions politiques, il y a des fonctions techniques. Et c'est pour cela qu'il y a le décret. Et il faut l'appliquer. Et les règles d'application ne sont pas sorcières, on les connaît il faut les appliquer.

C'est pour cela que le système partisan doit être revu pour ne pas amener nos gouvernants à être confrontés à ce que j'ai vu.

M. Ogoutchina KOUNDE.
Pour qu'il y ait la « méritocratie », comme vous le dites, il faut qu'il y ait la lutte contre la corruption dans nos administrations.

M. Pascal Irénée KOUPAKI.
Mais je vous ai dit que le mal profond ou les maux profonds de notre pays, c'est le rôle de l'argent. Et le rôle de l'argent commence en politique. C'est ce je vis et c'est ce que j'ai vécu. Je veux que cela s'arrête parce qu'il faut donner la chance aux béninois qui ont l'esprit, qui ont des idées, qui ont des projets, il faut leur donner la chance de laisser exploser leurs talents. Or la Nouvelle Conscience nous permet d'exploser ces talents. Donc moi, je ne vois pas de

difficultés extraordinaires au Bénin. On a besoin d'exemples et il y en a dans ce pays, il faut les sortir.

M. René TALON. *Vous voulez vous offrir en exemple pour cela vous êtes candidat à l'élection présidentielle de 2016, nous allons vous demander de bien vouloir présenter aux téléspectateurs béninois votre logo et votre positionnement sur le bulletin unique.*

M. Pascal Irénée KOUPAKI. Je vous remercie beaucoup. Mon logo est celui-ci: c'est mon portrait. Vous me reprochez de ne jamais sourire, pour une fois je souris. Et puis, ce symbole du Rassemblement Nouvelle Conscience représente la société traditionnelle qu'il faut respecter parce qu'il y a un pouvoir traditionnel au Bénin, je suis chef traditionnel moi-même. Au-dessus du siège traditionnel,

vous avez le globe terrestre et le soleil en jaune. A l'intérieur, vous avez la carte de notre pays, couverte un peu par deux plumes en sautoir. Cela veut dire quoi ? Ça veut dire que tous les fils et filles du Bénin doivent protéger notre pays. Le Bénin d'abord. Je veux dire ça en Fongbé : L'oiseau grandit dans son plumage "Hèfoun min wèhè non sou dé". Donc, si tous les béninois sont unis, si tous sont déterminés à travailler, alors le Bénin grandira. La couleur jaune, c'est une couleur de sagesse, une couleur de prospérité, une couleur d'abondance et je l'ai tirée de notre hymne national.

M. René TALON. *Alors, comment est-ce qu'on peut vous repérer sur le bulletin unique?*

M. Pascal Irénée KOUPAKI. Je suis dans le premier tiers. Si vous prenez le bulletin unique, il y a un premier tiers

de candidats, un deuxième tiers et un troisième tiers de candidats. Je suis dans le premier tiers en bas en jaune, c'est la couleur dominante sur le bulletin et vous verrez je suis le dernier sur cette ligne là mais je serai premier.

M. René TALON. *Nous allons parler du volet économique. Quand on parcourt votre projet de société, ce qui est intéressant, c'est que vous parlez de la réforme du processus de décentralisation. Vous dites qu'il serait bien de parvenir à un développement équilibré du territoire en passant du territoire réceptacle au territoire acteur. Qu'est-ce que vous y mettez?*

M. Pascal Irénée KOUPAKI. Territoire réceptacle et territoire acteur. J'ai circulé dans tout le pays. Je connais les routes du Bénin. Je ne connais pas encore les 5.290 villages mais j'en connais

pas mal. J'ai été au contact des populations. J'ai entendu ce que les populations ont dit. Je sais comment on fonctionne depuis la capitale économique. Je sais comment l'administration est gérée et je me dis ah non ! La façon dont on gère le développement économique depuis Cotonou, c'est la meilleure façon d'aggraver la pauvreté parce que ceux que nous sommes censés sortir de la pauvreté n'ont pas d'administration de proximité. La loi sur la décentralisation et la déconcentration n'est pas appliquée. Le transfert des ressources humaines n'a pas lieu. Le transfert des ressources financières est limité. Je sais puisque j'ai vu certains villages réaliser des salles de classes à 4 millions de francs CFA. Depuis Cotonou, on réalise des salles de classes à 11 millions de francs CFA. Donc, je vois la déperdition des ressources lorsqu'on gère les problèmes

à distance particulièrement les problèmes de développement. Donc, il faut rapprocher l'administration des administrés, il faut des emplois de proximité, et toutes nos régions au Bénin sont des zones économiques viables à potentialités économiques extraordinaires. Il faut que le développement à la base soit désormais une réalité appuyée par la mise en œuvre de la loi sur la décentralisation et la déconcentration. Donc, le développement du Bénin ne viendra pas de la ville vers les villages mais le développement du Bénin partira des villages pour la ville. C'est un constat sur le terrain. A partir de là, je dis, nous n'avons pas besoin d'un territoire réceptacles mais nous avons besoin d'un territoire acteur. Et je vous garantis qu'il y a des projets de constructions économiques dans nos villages, les gens nous en parlent. Mais les réaliser

depuis Cotonou, ce n'est pas possible. Donc, j'ai imaginé avec mes amis ce que nous appelons la vitalisation du territoire communal.

M. Ogoutchina KOUNDE.
Elle consiste en quoi ?

M. Pascal Irénée KOUPAKI.
Elle consiste à l'animation de tout territoire communal, c'est-à-dire tout ce que vous trouvez à Cotonou vous devez pouvoir le trouver dans n'importe quelle commune du Bénin à l'échelle de cette commune-là. Par exemple, vous avez des problèmes économiques dans toutes les communes du Bénin. Mais si vous avez des problèmes économiques dans la commune de Bohicon, alors. Il faut voir avec le maire de Bohicon, les élus locaux à Bohicon les associations de développement de la commune de Bohicon parce qu'il y a des associations de développement par arrondissement. Vous avez

le comité des sages, le comité des jeunes etc. Mais vous les retrouvez autour du projet de développement de cette commune. C'est défini, c'est approuvé par l'administration locale et c'est approuver par l'administration de l'Etat. Alors sa mise en œuvre, mais vous n'allez pas rester à Cotonou et envoyer les ressources. Pour que ces ressources fassent escale avant d'arriver à Bohicon, mais il y a des déperditions. Je dis ceci. Dans chaque département du Bénin, nous devons avoir la direction départementale du Budget, la direction départementale des marchés publics, la direction départementale contrôle financier, la direction départementale des corps de contrôle de l'Etat. Vous avez tout cela dans le chef-lieu de département. Les ressources viendront directement sans transition au niveau du département et le préfet

jouera en ce moment-là un grand rôle. Vous ne le verrez plus dans les meetings, ce n'est pas son travail, ce n'est pas le travail du préfet. Vous verrez le préfet en train de gérer l'administration du territoire départemental.

M. Ogoutchina KOUNDE.
Il y a au niveau des préfectures, des délégués du contrôleur financier qui sont là.

M. Pascal Irénée KOUPAKI.
Ce n'est pas un délégué qui va faire le travail dont je parle. Vous savez, nous allons transférer aux communes sur quatre (4) ans, 25% du budget de l'Etat. Cela fait quatre cent (400) milliards de francs CFA.

M. Ogoutchina KOUNDE.
On en est à combien actuellement ?

M. Pascal Irénée KOUPAKI.
On en est à quarante (40) maximum de transfert de ressources. Voyez la multiplication.

M. Ogoutchina KOUNDE. A travers le FADEC ?

M. Pascal Irénée KOUPAKI.
Non, indépendamment du FADEC ! Le FADEC, c'est tout ce qui va dans les communes aujourd'hui c'est un peu moins de 4%, un peu moins de quarante (40) milliards. Je dis, en appliquant la loi sur la décentralisation et la déconcentration en approchant l'administration des administrés, créant des porches d'unités économiques locales et injectant de ressources, non pas à partir de la ville mais directement dans le département, vous créez les conditions de prises en charge du développement à la base par la communauté communale.

M. René TALON. Et cela fait à peu près trois-cent (300) milliards par ans, si je ne me trompe pas ?

M. Pascal Irénée KOUPAKI.
Cela fera, mettons trois-cent quatre vingt (380) milliards.

M. René TALON. Comment mobiliser ces ressources et puis passer de 4% à 20 ; 25% c'est un gap et c'est sûr que vous délaissez d'autres secteurs. Comment mobiliser ces fonds ?

M. Pascal Irénée KOUPAKI.
Non, on ne délaisse pas d'autres secteurs. Vous savez, tout ce qui est géré depuis Cotonou sera géré depuis le département et la commune. Donc, il s'agit de transférer les ressources et de transférer les compétences. Je vous dis que si la volonté politique s'exerce sur ce chantier-là, vous transformerez le Bénin en 5 ans.

M. René TALON. D'accord ! On a besoin de l'argent pour faire cela. Comment vous mobiliserez ces ressources ?

M. Pascal Irénée KOUPAKI. L'argent qui est disponible maintenant, c'est une nouvelle affectation de ressources. Non ! Ce n'est pas un surplus. C'est une nouvelle affectation des ressources. D'abord cela. Mais quand je dis 25% du budget national, ce n'est pas 25% fixe en milliards de francs CFA. C'est sur la base de ce qui existe actuellement comme budget, ce sera trois-cent-quatre-vingt (380) milliards. Vous pouvez l'arrondir à, quatre (400) cent milliards. Mais au fur et à mesure que le budget va augmenter, les 25% en termes de milliards augmenteront. Donc, ce n'est pas figé trois cent quatre-vingt (380) milliards ou quatre cent (400) milliards. Indépendamment de cela, j'ai dit tantôt qu'il y a des unités économiques villageoises qui existent dans les communes et qui ont besoin de financement. Alors, je dis pour faciliter le financement des projets au niveau de

la commune, alors l'Etat transféra indépendamment des autres ressources un (1) milliard de francs Cfa par commune. Il faut créer dans des entreprises exactement le MIEL, c'est le Milliard Economique Local en abrégé le MIEL.

Je vous remercie d'avoir lu le projet de société pour m'interroger aussi finement. Donc un milliard au titre du MIEL, Milliard Economique Local à chaque commune. Il y a des talents dans nos communes. Il y en a dans nos villages. On ne peut pas rester en ville à Cotonou et penser le développement du village de Tchoumi-Tchoumi depuis Cotonou. C'est complètement faux. Nous avons trompé les populations et donc sur la base de ce que j'ai vécu et des échanges que j'ai eus avec les populations la première rupture ou deuxième rupture en dehors du système partisan viendra de cela. Le développement à la base reviendra à la

base. Bien entendu, il y a l'assistance conseil de l'Etat pour aider les communes qui n'ont pas les compétences professionnelles requises dans l'élaboration de leur plan de développement.

M. Ogoutchina KOUNDE.
Donc, vous préconisez un développement équilibré du territoire, partant de la base.

M. Pascal Irénée KOUPAKI.
On en arrivera là au développement équilibré du territoire à partir de la base. Maintenant il y a d'autres infrastructures qui ne relèvent pas d'une commune. Les grandes infrastructures du Bénin continueront par être prises en charge par l'Etat. Qu'est ce que l'Etat a à chercher dans le marché Dantokpa ? Il y a autre chose à faire. Donc les infrastructures marchandes seront gérées par les communes.

M. Ogoutchina KOUNDE.
Est-ce que vous voulez dire qu'avec vous le marché de Dantokpa sera transféré à la mairie de Cotonou?

M. Pascal Irénée KOUPAKI.
L'Etat n'a rien avoir au marché Dantokpa.

M. René TALON. *Donc, vous transférez le marché Dantokpa sort du giron de l'Etat au profit de la commune de Cotonou?*

M. Pascal Irénée KOUPAKI.
Dites cela sous toutes les formes et je vous répète que l'Etat n'a rien à voir au marché Dantokpa.

M. Ogoutchina KOUNDE.
On va sortir du marché Dantokpa pour aller en milieu rural. Vous savez que l'agriculture occupe bon nombre de nos concitoyens, quelles sont vos idées fortes sur ce secteur phare?

M. Pascal Irénée KOUPAKI.
Nous avons longtemps

pensé qu'en mettant en œuvre des projets agricoles administrés par le ministère de l'agriculture, on allait impulser le développement agricole du Bénin. C'est faux. Voyez-vous ce qui se passe. Regardez tous les projets gérés le Gouvernement, regardez leur l'impact sur le terrain. L'impact c'est la dégradation de la fertilité des sols, l'impact l'environnement c'est notre exposition aux changements climatiques. C'est donc par conséquent il faut revoir tout cela.

M. Ogoutchina KOUNDE.
En quoi faisant ?

M. Pascal Irénée KOUPAKI.
Il faut revoir notre façon, mais vous êtes un peu pressé.

M. Ogoutchina KOUNDE.
Le temps tourne malheureusement...

M. Pascal Irénée KOUPAKI.
Le temps tourne mal-

heureusement mais ce n'est pas moi qui pose des questions ! C'est vous qui posez des questions. Et donc pour faire court puisque vous me pressez, les projets de développement agricole seront pris en charge par des agences de développement. J'ai dit que nous avons huit (8) zones économiques au Bénin. Cela ne me gêne pas du tout d'avoir une agence de développement de la vallée du Mono, l'Ouémé, ça ne gêne pas du tout.

M. René TALON. *Donc, huit (8) agences de développement ?*

M. Pascal Irénée KOUPAKI.
J'ai dit qu'il y a huit zones. Vous savez qu'il y a des CARDER présentement. Nous n'allons pas superposer des structures mais nous allons rationaliser les structures. Quelle sera la relation entre l'agence de développement que nous envisageons et les CARDER ? C'est quand

on aura le pouvoir exécutif qu'on évaluera le rôle des CARDER. Je sais que sur les papiers les CARDER doivent jouer un rôle. Je suis passé dans les départements, je ne vois pas ce rôle-là. Cela veut dire qu'il y a un problème et les agriculteurs en parlent. Discutez avec les paysans et ils vous diront qu'il y en a même un qui m'a dit. Et j'ai été sidéré. Il m'a dit ceci. « A quoi sert le ministère de l'Agriculture »? Et je lui réponds, si vous posez cette question puisque le « ministère de l'agriculture existe partout, c'est que vous lui reprochez un certain nombre de choses. Mais il m'a parlé, moi je sais que ce qu'il a dit est juste. Et je dis, mais quelle conclusion vous tirez vous de cela? Et il me dit : « le ministère de l'agriculture est là pour nous tuer. Et si nous on se fâche, est-ce que vous allez manger en ville ». Cela veut dire que le paysan sent bien qu'il y a un problème et nous devons donner des

réponses à cela. On ne fera pas sans les associations professionnelles du monde agricole. J'ai vu des compétences, j'ai vu des agronomes dans le monde rural. Et donc, il s'agit de recadrer l'action de l'Etat et de laisser encore une fois s'explorer les talents de ces messieurs.

M. Ogoutchina KOUNDE. *A travers les agences?*

M. Pascal Irénée KOUPAKI. A travers les agences, à travers l'organisation des structures d'encadrement et l'organisation de leurs associations professionnelles

M. Ogoutchina KOUNDE. *Quelquefois, les producteurs manquent de moyens financiers pour d'entreprendre.*

M. Pascal Irénée KOUPAKI. Ecoutez, je dis que dans les communes, il y a des

ressources qui vont y aller. Il y a le milliard économique local. Et donc, certains ont même demandé je l'ai accepté l'idée d'un fond communal de microfinance pour ne pas dépendre de Cotonou. Donc, ils ont des idées. Quand on veut développer un pays il faut écouter les acteurs de développement. Je les ai écoutés et je peux même vous dire que le projet de société que nous avons élaboré n'est pas un projet de Pascal Irénée Koupaki. C'est le projet de société du peuple que j'ai visité. Parce que j'ai beaucoup tenu compte de leurs idées là-dessus. Donc, le monde agricole se prendra en charge avec l'appui de l'Etat appui-conseil, appui en financement et l'idée de la Banque nationale de l'agriculture a été développée dans le monde paysan. Et donc, on va réorienter. Je sais qu'on est en train de mettre en place un Fonds National de Développement Agricole, mais je suis disposé dans l'esprit en revoir cela et

à trouver un mécanisme de financement bancaire approprié. Mais nous n'allons pas répéter l'expérience de la CNCA Bénin.

M. Ogoutchina KOUNDE.
Qu'en est-il de la transformation sur place de ces produits ?

M. Pascal Irénée KOUPAKI.
Cela aussi c'est l'agro-industrie. Vous savez, nous avons construit... le Gouvernement a construit des unités de transformation. Je suis passé dans certaines unités de transformation, non, ce n'est pas cela. Ce n'est pas cela et certainement que cela n'a pas été bien pensé avec les acteurs. Et donc, voilà des projets qui sont là, il faut les évaluer, il faut les achever et il faut les mettre en exercice. Et c'est possible de le faire. Il faut concentrer les efforts sur le développement à la base, il faut être certain que le développement à la base

c'est avec l'administration de proximité et on y arrivera.

M. René TALON. Il faut faire le développement avec les acteurs de proximité. Mais les autres acteurs de développement aussi se sont les partenaires sociaux et à un moment donné de votre parcours au niveau du Gouvernement, vous avez eu à gérer le dialogue social. Mais on a constaté que ce dialogue n'a pas si bien marché au Bénin, ces dernières années. Alors qu'est-ce que vous comptez faire pour qu'il y ait cet apaisement social une fois que vous serez Président ?

M. Pascal Irénée KOUPAKI. Oui, c'est vrai, la situation sociale n'est pas bien apaisée. Je crois que dans les conditions d'un dialogue efficace, on retrouve le respect mutuel. C'est une règle de base. Je dois respecter les syndicats, les syndicats doivent respecter

l'autorité. C'est primordial. Dans ce que j'ai fait avec eux, on a observé ce principe directeur fondamental. Deuxième chose, lorsqu'on est en concertation, il nous faut absolument être des hommes de vérité. On ne construit pas une nation sur une fondation de mensonge. Moi, je dis la vérité aux syndicats, les syndicats me disent la vérité aussi.

M. René TALON. *Vous pensez avoir réussi ?*

M. Pascal Irénée KOUPAKI. Je ne me juge pas. Je ne me juge pas, je ne juge pas mon action, mais il appartient aux syndicats de juger. Mais ce que je dis, c'est que nous avons eu d'excellentes relations du travail. Et cela, c'est important. On n'a pas toujours trouvé des solutions idoines aux problèmes évoqués. Mais il est indispensable qu'on s'écoute et c'est le minimum. On s'est écouté, on s'est compris sur

un certain nombre de choses d'autres chantiers restent ouverts et je pense que le Gouvernement actuel est en train de travailler puisqu'il un apaisement sur le plan social. Mais les mécanismes de dialogue doivent aussi comprendre des aspects de prévention. N'attendons pas toujours...

M. René TALON. *Une action majeure que vous allez déployer si vous étiez élu Président dans ce domaine. Quelle serait-elle ?*

M. Pascal Irénée KOUPAKI. D'abord, le cadre de dialogue. Le cadre du dialogue et exposer aux partenaires sociaux, même en temps de paix, les problèmes de la Nation. Je vois bien une rencontre trimestrielle, c'était déjà prévu. Mais pour des contingences particulières, la régularité n'a pas été observée. Mais je dis qu'il faut observer ces régularités.

M. René TALON. *L'école béninoise, qu'est-ce que vous faites pour que l'école puisse vraiment coïncider et traduire votre idée de nouvelle conscience et redonner confiance aux acteurs.*

M. Pascal Irénée KOUPAKI. L'école béninoise n'est pas la nôtre. L'école que je vois n'est pas la notre. Il faut revoir complètement le système éducatif au Bénin. Ecoutez, pourquoi j'ai dit que le Bénin apprenant. Ce n'est pas du hasard. Qui enseigne les savoirs endogènes au Bénin ? Il y a des savoirs endogènes dans notre pays, c'est notre culture. Mais cela ne s'enseigne pas. Mais le développement a pour fondation l'éthique et la culture. Nous avons banalisé l'éthique, voilà, là où nous en sommes. Nous avons presque banalisé la culture et voilà où nous en sommes, quelle est notre langue de travail ?

M. René TALON. *Mais quelle sera la forme de l'école sous Pascal Koupaki ?*

M. Pascal Irénée KOUPAKI. Mais le Bénin apprenant, tout le monde à l'école, ce n'est pas seulement les enfants à l'école. Vous aussi à l'école, moi aussi à l'école.

M. Ogoutchina KOUNDE. *A l'école de la Nouvelle Conscience ?*

M. Pascal Irénée KOUPAKI. (sourires) L'école du Bénin nouveau. Pourquoi ? Un peuple ne développe pas un autre peuple. Un peuple ne se développe pas avec la langue d'un autre peuple. Observez tous les pays développés,

M. René TALON. *Donc, il faut introduire les langues nationales à l'école ?*

M. Pascal Irénée KOUPAKI. Ce n'est pas une introduction de langues nationales. C'est le savoir

dans les langues nationales. C'est fondamental. Il faut laisser tomber l'idée d'alphabétisation, non. Il faut apprendre le Fon, il faut apprendre à l'écrire, il faut apprendre à le parler, il faut apprendre à le lire. Moi je ne sais pas lire le Fon C'est maintenant que j'ai commencé. Je ne sais pas l'écrire, c'est pour cela qu'en me fondant sur ce que j'ai vu, je trouve que les bases culturels de notre développement doivent être renforcées; le système éducatif doit être recadré pour en tenir compte. Donc faisons attention. Le développement, la conscience et la science, la paix et la culture, c'est cinq (5) piliers fondamentaux du Bénin apprenant. Donc, il faut revoir le système éducatif en conséquence.

M. René TALON. *Une question toujours par rapport à l'école. Les écoles privées*

ont toujours souffert du manque d'appui de l'Etat alors que ces écoles contribuent beaucoup pour ce qu'on sait dans le système éducatif. Qu'est-ce que vous Pascal Irénée Koupaki, une fois Président vous pourriez faire dans ce sens ?

M. Pascal Irénée KOUPAKI. Vous avez raison. Il y a des écoles privées qui sont performantes. J'ai eu des entretiens avec eux au cours de ce pèlerinage sur les routes nouvelles. Je sais, que j'ai en tête qu'en 2010-2011, il y avait eu un projet de partenariat entre l'Etat et les établissements privés. L'importance de l'éducation nationale est telle que l'Etat doit être présent à la fois dans le secteur public et sous des formes à concevoir dans le secteur privé. Il s'agit de l'éducation nationale. Que vous soyez d'une école privée ou d'une école publique, la base fondamentale, c'est la nation béninoise, et donc l'Etat va

être présent. Evidemment, dans ce partenariat, mais il faut s'asseoir. Il ne s'agit pas de prendre en charge tout. Je sais qu'il y a des manières de faire. Cela existe dans d'autres pays de la sous région. Il faut s'en inspirer.

M. René TALON. *Pascal Irénée Koupaki, vous avez à peu près une minute trente pour parler aux béninois, aux électeurs béninois et profiter, une fois encore, pour présenter votre positionnement sur le bulletin unique.*

M. Pascal Irénée KOUPAKI. Je vous remercie. Si vous regardez la démarche qui a été empruntée pour élaborer le projet de société, vous allez tout simplement constater que cela n'a pas été fait *in vitro*. C'est l'expérience du terrain et l'expérience administrative qui nous ont permis d'élaborer ce projet. Tous les problèmes évoqués par les béninois sont dans ce document et les solutions pour y faire

face sont également dans ce document. C'est comme si vous aviez un moteur, qui a besoin d'être rechemisé ou des pièces qui ont besoin d'être changées et les cent (100) pièces nécessaires pour changer ce qui ne va pas dans le moteur sont dans ce projet de société. Mais, j'ai compris que je suis le mécano en chef de ce garage-là et que je suis en mesure de changer. Donc, l'orientation que nous avons prise est une orientation de rupture qui permettra demain d'avoir zéro tolérance pour l'impunité, zéro tolérance pour la corruption, zéro tolérance pour les concours mal organisés ; zéro tolérance sur les contre-valeurs. Et donc, je dis qu'il faut apprendre pour être entreprenant et pour être innovant. Donc, j'invite le peuple béninois à être attentif à ce qui va se passer dans les prochains mois dans notre pays. Pour le logo, je redis encore, que vous avez le sourire du candidat Makandjou

Pascal Irénée Koupaki et son portrait ; vous avez aussi le logo du « Rassemblement Nouvelle Conscience » qui est la synthèse entre la tradition et le moderne.

M. René TALON. *Et votre position ?*

M. Pascal Irénée KOUKPAKI. Ma position sur le bulletin, je disais tantôt que je me retrouve dans le premier tiers du bulletin, à la dernière ligne et ceci c'est bien Pascal Iréné KOUPAKI avec le logo de la Nouvelle Conscience et tout est en jaune; un jaune de bonheur, de sagesse, de prospérité, d'abondance et surtout d'espérance.

M. René TALON. *Merci à vous, Pascal Irénée Koupaki!*

Chers téléspectateurs, vous avez suivi 52 minutes durant en compagnie de Pascal Irénée Koupaki, les idées fortes de ce candidat à la présidentielle de 2016. Merci et bonne soirée !

Cette publication a été financée par la Friedrich-Ebert-Stiftung

**FRIEDRICH
EBERT 
STIFTUNG**